



PROJET SOCIAL

2020-2023



Tél 05 45 84 00 43

[facebook.com/csconfolentais16](https://www.facebook.com/csconfolentais16)

Email: accueil@csccb.fr

<http://confolentais.centres-sociaux.fr>

Sommaire

I. Préambule	4
II. Contexte territorial et évolution institutionnelle	6
A. Confolens et la Communauté de Communes du Confolentais : avènement d'une compétence enfance-jeunesse intercommunale	6
B. Fusion des communautés de communes et interrogation sur la compétence enfance-jeunesse	7
C. Convention territoriale globale : analyse sociale du nouvel EPCI, la Charente Limousine	9
D. Vers l'écriture partagée d'un projet social de territoire en Charente-Limousine	9
III. Présentation de la démarche et des étapes	14
A. Les enjeux repérés par le schéma directeur d'animation de la vie sociale	14
B. Le diagnostic de territoire et la CTG	15
C. Le CSC, animateur de la vie sociale d'un territoire ?	17
IV. Diagnostic du « bassin de vie » des habitants du confolentais	20
A. « Portrait de territoire »	20
1. Définition du « bassin de vie » et du « bassin d'animation de la vie sociale »	20
2. Portrait démographie et conditions de vie	22
3. Portrait économie et emploi	28
B. Enquêtes auprès des habitants, usagers du CSC	31
1. La méthode	31
2. Les modalités de diffusion	32
3. L'analyse	32
C. Synthèse Diagnostic CSC (enquêtes + données INSEE)	36
V. Bilan du projet CSC 2016/19	41
A. Évolution structurelle	41
1. Nouvelles modalités de fonctionnement associatif	41
2. Évolution concernant les ressources humaines	45

3. Les ressources financières et matérielles	48
B. Le projet 2016/19	49
1. Rappel des axes et actions	49
2. Travail collectif des AVS de Charente Limousine.....	50
3. Bilan des actions du CSC en fonction des critères de l'AVS.....	50
4. Bilan du projet social du CSC en fonction de 3 critères communs aux AVS de Charente Limousine	56
VI. Quel projet pour le CSC demain, sur quel territoire et pour qui ?	57
A. Vers un nouveau territoire vécu ?	57
B. Synthèse des perspectives définies par le CSC et les partenaires de Charente Limousine	57
C. Quels sont les publics auxquels s'adresse le projet de demain du CSC ?	63
D. Les Actions.....	66
1. Dossier Actions « Enfance Jeunesse »	66
2. Dossier « Animations Collectives Famille et Soutien à la parentalité »	85
3. Dossier « Vie associative, accueil des habitants et accompagnement du bénévolat ».....	101
VII. ANNEXES	111
A. GLOSSAIRE	111
B. Comptes de résultat années 2016, 2017, 2018, 2019.....	111
Merci à toutes celles et tous ceux qui soutiennent le CSC et ont contribué à l'élaboration de ce projet.	116

I. Préambule

La première année du projet social 2016/19 fut une année de grand changement, une transition dans la vie associative du Centre Socioculturel du Confolentais (CSC). La vacance de présidence, et le non renouvellement de mandats d'administrateurs laissés à l'assemblée générale de mai 2016, n'a pourtant pas abattu les cinq administrateurs restant alors. Inutile de rappeler que sans bénévoles engagés dans la gouvernance, le CSC n'est plus une association. Il fallait donc trouver des solutions et garder l'esprit associatif de la structure CSC.

Aussi, les administrateurs se sont organisés en collectif ; ils ont réfléchi à un nouveau mode de gouvernance qui correspondrait plus aux attentes des adhérents et des usagers du centre. Une présidence collégiale ? Des comités ? Accompagnés par la Fédération des Centres Sociaux, ils ont repensé une organisation qui soit plus ouverte aux habitants. Ils ont étudié certains exemples de centres sociaux qui avaient innové en ce sens.

Les nouvelles modalités de fonctionnement présentées dans les nouveaux statuts associatifs en Assemblée Générale Extraordinaire le 13 février 2017 ont été approuvées par les adhérents. Le CSC a alors intégré sept nouveaux administrateurs dans le fonctionnement associatif organisé dorénavant en deux comités : le comité de projet et le comité de gestion.

Si 2016 et 2017 ont été des années de transformation profonde dans la vie associative du CSC, les années 2018 et 2019 ont plutôt été des années de consolidation. La nouvelle gouvernance s'est enracinée dans la pratique et a permis d'associer l'exigence démocratique à celle d'efficacité. Administrateurs, bénévoles, salariés, habitants, partenaires et financeurs ont pris peu à peu leurs marques dans ce nouveau fonctionnement.

Ce fonctionnement a certainement joué dans la création d'actions mobilisées par les habitants et les partenaires du CSC et beaucoup d'actions nouvelles ont été menées au cours de ces quatre ans.

La création du TribuLAB, tout d'abord a été l'expérience d'un tiers-lieu dont le cadre et les ressources offrent de multiples possibilités : ateliers numériques, expositions, séances

de broderie numérique mais aussi café bien-être, apéro philo... Tout n'a pas fonctionné mais ces efforts ont créé des envies de partage et insufflé une dynamique. Certains ateliers ont vu arriver de nouveaux participants, notamment l'atelier couture et broderie numérique : c'est l'occasion pour le centre non seulement de rassembler davantage les habitants, mais aussi de mieux les sensibiliser au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'association.

En outre, la reconnaissance du CSC en tant que coordinateur de projets de territoire, s'est développée, ce qui a permis de mettre en réseau les forces et les dynamiques de chaque acteur. On peut citer la médiathèque, le collège Noël Noël, le lycée Émile Roux, la Ferme Saint-Michel, le CAO, l'AMAC, l'IME, le cinéma Le Capitole, le Festival de Confolens, l'Hôpital de Confolens, les EPHAD Les sources et le Pré de l'Étang... Bien d'autres encore se sont associés au CSC afin de réaliser des actions communes.

Ces partenariats sont l'occasion de construire des projets dont le succès dépasse souvent la simple addition des forces de chaque structure.

Ainsi, la semaine « De l'exil à l'accueil », organisée autour du thème de l'accueil des migrants, a fédéré le CAO, la médiathèque, le cinéma, l'AMAC, et le CSC, notamment à travers le TribuLAB, permettant ainsi à des habitués de l'une de ces structures mais pas des autres de faire la découverte de chacune.

On pourra noter également le succès répété de la semaine intergénérationnelle en octobre, où les échanges entre petits, grands et seniors, produisent des rencontres fort chaleureuses.

On peut se féliciter enfin du partenariat avec le Festival de Confolens. Depuis 2017, l'idée conjointe d'insuffler une dynamique d'actions familiales pendant cette semaine interculturelle s'est développée en un véritable « Festival des enfants ». Encore une fois, nous retrouvons la mobilisation d'habitants au cœur d'un projet d'animation de leur territoire et se déployant à travers un réseau associatif.

Le CSC peut aujourd'hui faire le constat réussi de ce fonctionnement associatif. Le bilan que nous tirons de cette nouvelle organisation du CSC est très largement positif. Si certains points peuvent encore être perfectionnés, notamment la représentation auprès de nos partenaires, nul doute que nos nouveaux statuts ont insufflé un dynamisme dans le fonctionnement du CSC ainsi que dans tous nos projets. Il répond aux caractéristiques essentielles d'une structure d'animation sociale locale, toujours extrêmement difficiles à percevoir par le public et les collectivités locales.

Le CSC souffre encore de la confusion d'un accueil strictement réservé à un public en « difficulté sociale » et une structure de gestion de services « enfance et jeunesse ». Néanmoins, avec les nouvelles modalités de conventionnement entre la CAF et l'intercommunalité, lesquelles ont été le cadre de travail d'écriture de ce projet social 2020-2023, nous avons espoir qu'une reconnaissance politique s'installe concernant les structures d'animation sociales telles que le CSC.

II. Contexte territorial et évolution institutionnelle

Depuis 6 ans, le CSC, acteur de développement social local, se voit contraint de s'adapter aux mouvements politiques territoriaux, composant en parallèle avec les réformes gouvernementales, les changements de dispositifs, les ajustements des politiques communales et intercommunales.

A. Confolens et la Communauté de Communes du Confolentais : avènement d'une compétence enfance-jeunesse intercommunale

En mars 2015, l'ancrage historique du projet « centre social » du CSC autour de la sous-préfecture qu'est la Ville de Confolens, s'étend sur une dimension intercommunale avec la prise de compétence « enfance-jeunesse » adoptée par la Communauté de Communes du Confolentais.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est alors signé entre la Communauté de Communes (CDC) du Confolentais et la CAF. Sa mise en œuvre en est déléguée au CSC et au (Centre d'animation du canton de Champagne-Mouton (CALCCM) avec pour le CSC, la gestion directe de 2 nouvelles actions :

- ✓ Un Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Champagne-Mouton toutes les deux semaines
- ✓ Un Lieu Accueil Enfant-Parent (LAEP) décentralisé une fois par semaine sur 6 communes du territoire confolentais

Ce CEJ à hauteur intercommunale a permis également d'intégrer les actions « jeunesse » du Projet Communautaire d'Animation (PCA) dans le CEJ, ce qui clarifiait alors la politique du Confolentais en matière d'accueil de la « petite enfance, enfance et jeunesse ».

En 2016, le projet social présenté par le CSC est ainsi légitimé par une politique territoriale correspondant à l'ensemble des communes de provenance de ses adhérents et usagers.

B. Fusion des communautés de communes et interrogation sur la compétence enfance-jeunesse

À partir de 2017, la fusion des espaces de décision politique s'active... L'importante réforme territoriale amorcée depuis 2015 à travers la Loi NOTRe décrète que les intercommunalités devront dorénavant compter au moins 20 000 habitants - la CDC du Confolentais compte alors 14 000 habitants - et être organisées autour de bassins de vie. Ceci s'accompagne d'un mouvement d'augmentation des compétences des intercommunalités (tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, maisons de services au public...), qui permet la diminution du nombre de syndicats intercommunaux et des économies de gestion dans des services utilisés au quotidien par les citoyens comme l'eau, les déchets ou les transports.

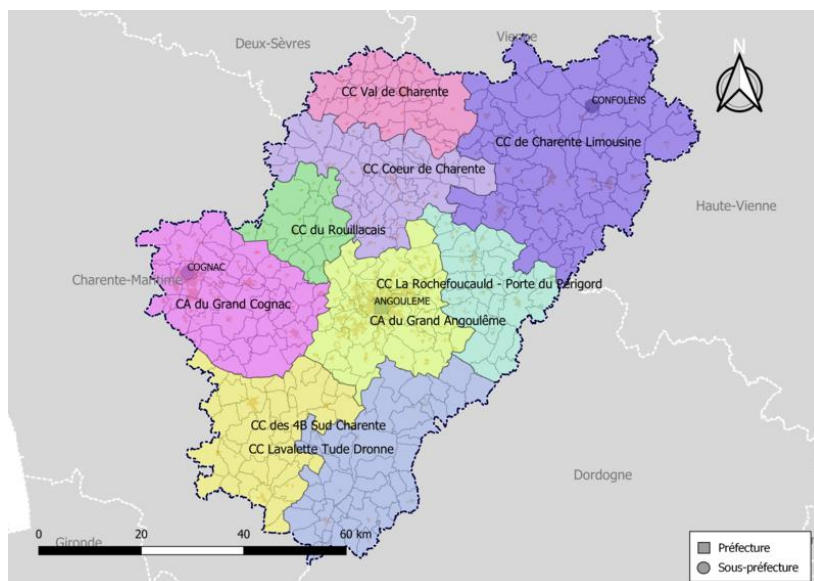
Les intercommunalités montent donc en puissance et le CSC va devoir recomposer avec une nouvelle intercommunalité se dessinant sur la zone du Syndicat de Pays de Charente Limousine et regroupant deux communautés de communes : celle du Confolentais et celle de la Haute-Charente.

Carte des 2 Communautés de Communes avant la fusion: Confolentais et Haute-Charente



Ainsi, la CDC du Confolentais disparaît et fusionne le 1er janvier 2017 avec la CDC de Haute-Charente. Ce schéma préfiguré et retenu par le Préfet donne naissance à la CDC de Charente Limousine, le plus vaste Établissement Public à Coopération Intercommunale (EPCI) du département avec 56 communes.

Carte des EPCI de Charente à partir de 2017



La CDC de Charente Limousine est la plus vaste en superficie (1394.90 km²) mais sa densité est l'une des plus faibles du département (26 hab./km²)

Forme juridique	Nom	n° SIREN	Date de création	Nombre de communes	Population (der. pop. légale)	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)	Siège	Président
Communauté d'agglomération	CA du Grand Angoulême	200071827	1 ^{er} janvier 2017	38	141 498 (2016 ¹)	643,60	220	Angoulême	Jean-François Dauré
	CA du Grand Cognac	200070514	1 ^{er} janvier 2017	57	69 775 (2016 ²)	754,30	93	Cognac	Jérôme Sourisseau
Communauté de communes	CC de Charente Limousine	200072049	1 ^{er} janvier 2017	58	35 630 (2016 ³)	1 394,90	26	Confolens	Philippe Bouty
	CC Cœur de Charente	200072023	1 ^{er} janvier 2017	51	22 139 (2016 ⁴)	603,40	37	Tourriers	Jean-Pierre De Fallois
	CC La Rochefoucauld - Porte du Périgord	200068914	1 ^{er} janvier 2017	27	21 881 (2016 ⁵)	468,30	47	Montbron	Jean-Marc Brouillet
	CC des 4B Sud-Charente	200029734	1 ^{er} janvier 2012	40	20 071 (2016 ⁵)	628,80	32	Touvérac	Jacques Chabot
	CC Lavalette Tude Dronne	200070282	1 ^{er} janvier 2017	50	18 077 (2016 ⁷)	755,70	24	Montmoreau	Joël Papillaud
	CC Val de Charente	200043016	1 ^{er} janvier 2014	32	14 076 (2016 ⁵)	419,30	34	Ruffec	Bernard Charbonneau
	CC du Rouillacais	241600303	31 décembre 1992	13	10 141 (2016 ⁵)	287,80	35	Rouillac	Christian Vignaud

Ce nouveau découpage administratif impacte les compétences et par là-même le fonctionnement du CSC (financement des services « petite enfance » et « centre de loisirs »). En effet, la compétence « enfance jeunesse » est facultative pour les EPCI, et la CDC de Haute-Charente n'avait pas cette compétence. Les nouvelles communautés ont alors un an, jusqu'au 1er janvier 2018, pour décider de leurs compétences.

L'année 2017 est alors une année de « flottement », le CSC n'ayant plus d'interlocuteur politique « enfance jeunesse », ce qui suscite l'interrogation et l'incertitude.

En effet, si les élus ne prennent pas cette compétence, le CSC n'aura œuvré que deux années avec une politique intercommunale. L'impact serait d'autant plus important que c'est à chaque commune que reviendrait obligatoirement cette compétence, la CDC du Confolentais n'existant plus. Pour le CSC, c'est un retour en arrière car cela déconstruit le travail effectué avec les élus politiques de 2012 à 2015.

Fort heureusement, les élus de la nouvelle CDC de Charente Limousine acceptent d'étudier la prise de compétence intercommunale « enfance-jeunesse ». Néanmoins, cela va engendrer un long travail d'analyse car l'ensemble des structures du territoire portant ces actions « enfance-jeunesse » ont des fonctionnements et par là-même des financements divers : associatifs, municipaux, centres sociaux, établissement vie sociale (EVS).

C. Convention territoriale globale : analyse sociale du nouvel EPCI, la Charente Limousine

La CAF propose alors à la CDC de réfléchir au-delà de la compétence « enfance jeunesse » et de la signature ou non d'un CEJ. Elle suggère d'analyser de façon beaucoup plus globale l'animation de la vie sociale sur ce territoire, qui se concrétiserait par une convention entre la CDC et la CAF : la Convention Territoriale Globale (CTG).

Elle accompagne ainsi la CDC afin d'effectuer un diagnostic social du territoire de Charente Limousine. Toute l'année 2018 est ponctuée de divers travaux de diagnostic et de déclinaison d'orientations, auxquels sont associées toutes les structures ayant la gestion d'actions enfance-jeunesse.

Les élus communautaires de Charente Limousine, suite à ce diagnostic, actent en décembre 2018 :

- ✓ La prise de compétence enfance jeunesse
- ✓ La signature de la CTG

cf Document page 9 : délibération du conseil communautaire :
séance du 3 décembre 2018

Cf Document page 13 : extrait article Charente Libre du 4 décembre 2018

D. Vers l'écriture partagée d'un projet social de territoire en Charente-Limousine

Le projet du CSC s'inscrit plus que jamais dans le cadre d'une politique territoriale globale, incluant tous les acteurs du territoire. La signature du Contrat Enfance Jeunesse a ainsi été menée en partenariat avec la nouvelle Communauté de Communes. Mais il faut souligner que le CSC, bien qu'apportant des services, constitue avant tout un véritable acteur de l'animation de la vie sociale sur le territoire.

S'appuyant sur le schéma départemental de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) impulsée par la CAF et rédigée en collaboration avec les acteurs associatifs du département (fédérations, associations, centres sociaux), la CAF propose de penser une démarche de projet social partagé avec les 4 structures AVS de Charente-Limousine :

- CALCCM, EVS à Champagne-Mouton,
- Association d'Animation et d'Éducation Populaire (AAEP), EVS à Montembœuf
- Centre Social culturel et sportif de Haute-Charente (CSCHC), centre social à Roumazières
- CSC, centre social à Confolens.

Si chacun porte son propre projet social en fonction de son champ, son territoire d'actions, et l'origine de ses participants, celui-ci s'intègre dans un projet social légitimé politiquement, et désormais inscrit à travers la CTG.

⇒ *C'est donc dans ce contexte institutionnel de territoire que le CSC a mené sa démarche de renouvellement de projet.*

Document : Extrait délibération du conseil communautaire : « Prise de compétence enfance jeunesse séance du 3 décembre 2018 »

*« SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Lundi 3 Décembre 2018 Compte-rendu
Le trois décembre deux mil dix-huit à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la communauté de communes de Charente Limousine, sous la présidence de Monsieur BOUTY Philippe, Président.*

Nombre de conseillers en exercice : 82

Maintien de la compétence « Projet communautaire d'animation petite enfance et Contrat Enfance Jeunesse » et restitution de la compétence ALSH périscolaire. Del2018_178 Vu la compétence « projet communautaire d'animation, petite enfance et contrat enfance jeunesse, par la contractualisation d'actions avec l'Etat, le Département ou tout organisme œuvrant dans ce secteur ; animation de l'été actif » ; Vu l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 portant création à compter du 1er janvier 2017 de la Communauté de communes de Charente Limousine prévoit que : « Pendant une période transitoire d'un an pour les compétences optionnelles et de deux ans pour les compétences facultatives, la Communauté de communes de Charente Limousine exercera ces compétences sur le seul périmètre des anciennes communautés de communes qui les exerçaient avant la fusion et selon les modalités de ces dernières, conformément à leurs statuts annexés au présent arrêté. Avant la fin de cette période transitoire, la Communauté de communes pourra délibérer en faveur d'une restitution des compétences aux communes. A défaut de restitution dans ce délai, la compétence sera exercée par la Communauté de communes sur l'ensemble de son territoire » ; Vu l'article 35 de la loi NOTRe qui renvoie aux dispositions de l'article L 5211-41-3-III du code général des collectivités territoriales (CGCT), qui stipule que seul le conseil communautaire décide, jusqu'au 31 décembre 2018, des compétences facultatives qu'il souhaite éventuellement restituer aux communes membres de CCCL. Sa décision n'est pas soumise à l'avis des conseils municipaux des communes membres. Vu l'avis favorable de la conférence des maires du 24 octobre 2018 et de la commission action sociale et services à la population du 6 novembre 2018 ; Considérant le travail qui a été mené depuis le mois de juin 2017 par le comité de pilotage formé entre les élus de la CCCL, les structures en charge du déploiement de la politique Enfance Jeunesse et la population ; Considérant l'intérêt que représente la conservation de cette compétence par la CCCL et sa mise en œuvre à l'échelle de tout son territoire ; Considérant toutefois la difficulté de déployer la compétence ALSH périscolaire à l'échelle de la Charente Limousine ; Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité :

- Prend acte du maintien de la compétence « projet communautaire d'animation, petite enfance et contrat enfance jeunesse, par la contractualisation d'actions avec l'Etat, le Département ou tout organisme œuvrant dans ce secteur ; animation de l'été actif » ;*
- Acte la restitution de la compétence « ALSH périscolaire » en dehors de l'ALSH du mercredi à partir du 1er janvier 2019 ;*
- Charge le Président d'informer Madame la Préfète de la Charente de cette décision et de signer tous les documents relatifs à cette décision.*

Voix pour 65 Voix contre 5 Abstentions 3

Monsieur MARSAC présente les décisions liées à la convention territoriale globale. Il appuie sur le fait que cette compétence est d'intérêt communautaire.

Dominique ROLLAND constate un financement supplémentaire de 600 000 €, ce qui engendre une augmentation de la fiscalité communautaire et une diminution de la fiscalité pour toutes les communes. Il pense que le financement de cette compétence via l'augmentation de la fiscalité n'est pas opportun. Jean Jacques CATRAIN note que, selon le document projeté, l'objectif affiché est ambitieux, « la CCCL se substitue aux communes, ce qui permet d'étendre ce service à l'ensemble du territoire », alors que le projet consiste pour le moment à maintenir à l'identique des prestations enfance jeunesse proposées jusqu'à maintenant. Il regrette que le comité de pilotage (constitué par la commission « Action sociale et services à la population », en dehors du Conseil Communautaire), qui travaille sur ce projet depuis un an et demi, n'est composé que de membres du bureau communautaire et des 8 communes qui accueillent ces actions enfance jeunesse ; ce comité de pilotage a donc exclu les 54 autres communes. Enfin, face à ce projet d'augmentation massive de la fiscalité communautaire de 600 000 € par an, la commission finances n'a pas été consultée. Jean-Noël DUPRE souligne qu'il faut être acteur autour de la politique enfance jeunesse, sinon il n'y aura plus de moyens, et donc un impact sur les communes isolées. Il note un besoin d'attractivité sur le territoire.

3) Signature d'une convention territoriale globale avec la caisse d'allocation familiale de la Charente et l'ensemble des partenaires associés au projet.

Del2018_179 Vu la compétence « projet communautaire d'animation, petite enfance et contrat enfance jeunesse, par la contractualisation d'actions avec l'Etat, le Département ou tout organisme œuvrant dans ce secteur ; animation de l'été actf », Vu la délibération du conseil communautaire de Charente limousine du 23 mai 2017 autorisant le Président Philippe BOUTY à signer avec la CAF de la Charente un accord cadre afin de conduire un diagnostic préalable à la signature d'une Convention Territoriale Globale Vu le diagnostic réalisé par le cabinet Rousseau, les travaux des comités de pilotage inter-institutionnel et technique relatifs à ce diagnostic Vu la restitution de ce diagnostic lors du conseil communautaire du 24 septembre 2018, de la conférence des maires du 24 octobre 2018 et de la commission « actions sociales et services à la population » du 6 novembre 2018, Vu le souhait des membres du comité de pilotage inter-institutionnel réunis le 21 juin 2018 d'inviter l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Conseil Départemental et la Mutualité Sociale Agricole à officialiser leur soutien au projet de territoire par la co-signature de la CTG, La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention cadre, à visée politique, qui cherche à renforcer nos partenariats de projet sur nos champs d'intervention partagés : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie locale, le logement et l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux droits et aux services en direction des habitants d'un territoire. Dans un contexte marqué par l'évolution du paysage territorial et le renforcement du pilotage de l'action publique, elle constitue un levier stratégique particulièrement adapté et simplifié, pour répondre aux défis de la territorialisation et de la coopération. Elle prévoit d'inclure des conventions financières, plus lisibles, tout en garantissant la continuité des engagements actuels. Elle se concrétise par la signature d'un accord politique entre la Caf et une collectivité locale ce dernier s'appuyant : -Sur les orientations stratégiques définies à l'échelon départemental dans le cadre des schémas de référence : services aux familles, parentalité, animation de la vie sociale, d'accueil des gens du voyage... -Sur un diagnostic partagé affiné du

territoire (projet de territoire dans les domaines concernés), permettant de construire une vision commune de ses enjeux, de ses besoins et de ses priorités, -Sur la définition d'un plan d'actions adapté sur une période pluriannuelle de 4 ans, -Sur la mise en place d'instances de pilotage et de suivi opérationnel,

7 Animé de l'intérêt commun d'améliorer globalement l'offre existante, la Caf de la Charente souhaite partager sa perception des enjeux du Territoire d'aujourd'hui : Revisiter l'offre d'équipements et de services dans les domaines : • De la Petite Enfance : -Maintien de l'offre existante, optimisation des moyens mis en œuvre... -Cultiver la diversification des modes de garde pour mieux s'adapter aux particularités infra-territoriales : multi-accueils, haltes garderies, accueil individuel, MAM... -Soutenir l'attractivité et la professionnalisation du métier d'assistante maternel(le) par le biais des Relais d'Assistants Maternels (RAM) -Développement de la qualité des services d'accueils collectifs : intégration des préoccupations liées au développement durable dans les pratiques professionnelles -Intégrer les problématiques des familles vulnérables dans les projets d'accueil : handicap, familles dites pauvres... • De l'Enfance et de la Jeunesse : -Investir plus largement la problématique de la jeunesse et de l'accueil des enfants porteurs d'un handicap (mobilisation du centre ressources handicap), -Consolider la thématique de la parentalité : -Maintien de l'offre des lieux d'accueil enfants parents (Laep), aujourd'hui mieux équilibrée sur le territoire, -Complémentarités et synergies à approfondir entre les différents projets dédiés à la parentalité du territoire portés par les LAEP, les projets familles des centres sociaux et des Espaces de Vie Sociale, -Soutien et structuration des Réseaux d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP) pour une meilleure couverture du territoire, -L'Animation de la Vie Sociale : -Couverture du nouveau territoire par une offre d'animation de la vie sociale de proximité, -Déclinaison des orientations du schéma départemental de l'animation de la vie sociale, -L'accueil des jeunes adultes : -Soutien au projet résidence habitat jeune, -Renforcer la coordination des projets et des services : -Accompagner la mise en réseau des acteurs, favoriser l'innovation, mobiliser les ressources du territoire... Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité: -Autorise le Président à signer avec la CAF de la Charente la Convention Territoriale Globale annexée à la présente délibération -Autorise le Président à prendre toutes les dispositions concernant le suivi administratif, technique et financier de cette convention Voix pour65Voix contre5Abstentions34)

Signature d'un protocole de transfert de fiscalité avec les communes détentrices d'un Contrat Enfance Jeunesse consécutif à l'extension Compétence Enfance Jeunesse.

Del2018_180 Afin de maintenir et de déployer sur l'ensemble de son territoire la compétence « projet communautaire d'animation, petite enfance et contrat enfance jeunesse, par la contractualisation d'actions avec l'Etat, le Département ou tout organisme œuvrant dans ce secteur ; animation de l'été actif » la Communauté de communes de Charente Limousinedevra se prononcer sur une augmentation de sa fiscalité pour un montant approximatif de 600 000 € à partir de l'année 2019. Afin d'atténuer l'impact de cette augmentation pour les contribuables du bloc communal et dans l'attente de valider le pacte fiscal et financier de CCCL en cours de réalisation, il vous est proposé de vous prononcer sur un protocole qui pourrait être établie entre les communes détentrices d'un Contrat Enfance Jeunesse avant transfert et la CCCL. Dans ce protocole,

les communes s'engageront à partir de 2019 à faire baisser leur fiscalité à concurrence des éléments indiqués dans le tableau présenté

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité : - Approuve les modalités de ce protocole à intervenir entre les communes signataires d'un Contrat Enfance Jeunesse et la communauté de communes de Charente Limousine ; - Charge le Président de prendre attache auprès des maires concernés afin qu'il demande à leur conseil municipal de bien vouloir adopter une délibération concordante. Voix pour 65 Voix contre 5 Abstentions 35) Adoption du Projet Educatif Territorial de Charente Limousine (PEdT) Del 2018_181 -Vu le code de l'Education, notamment les articles L. 551-1 et D.521-12, -Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, -Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ; -Vu le décret n° 2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre, - Vu le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs -Vu le Projet Educatif de Territoire 2018-2019 et la Charte de qualité Plan Mercredi annexés à la présente délibération. Le PEDT a pour objectif d'articuler les temps familiaux et scolaires aux temps récréatifs, sportifs et culturels au service de l'enfant. Il formalise l'engagement des partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives. Il s'associe aux projets d'écoles. Le Plan Mercredi vise à soutenir la structuration et le développement d'activités de loisirs de qualité sur le temps du mercredi, tout en recherchant une meilleure articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il a pour objectif de : - répondre à la grande diversité des situations ; - renforcer la qualité des offres périscolaires ; - promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi ; - favoriser l'accès à la culture et au sport ; - réduire les fractures sociales et territoriales.

9 Lors d'une réunion de présentation des dispositifs PEDT et Plan Mercredi par l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente le 12 novembre 2018, les communes concernées par le Plan Mercredi, au regard des travaux conduits par le comité de pilotage de la CTG et notamment de la fiche-action 1.4 du projet social (« élaboration d'un projet éducatif de territoire »), ont souhaité que le PEDT 2018-2019 soit porté par la Communauté de Communes. Aussi, après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité : - Approuve le Projet Educatif de Territoire 2018-2019 de la Communauté de Communes de Charente-Limousine annexé à la présente délibération, - Autorise le Président à signer la convention PEDT et la convention Charte de qualité Plan Mercredi, - Autorise le Président à prendre toute disposition nécessaire et inhérente à l'exécution de la présente délibération. Voix pour 65 Voix contre 5 Abstentions 3 »

Document : Article Charente-Libre par François GOUBAULT, publié le 4 décembre 2018.

Hier soir, la CDC a signé sa convention territoriale globale avec la CAF. Chacun versera environ 600.000 € par an pour l'enfance, la jeunesse et la parentalité. La CDC les financera par l'impôt.

Une convention territoriale globale qui fait tiquer: investir 600.000 € par an aux côtés de la caisse d'allocations familiales (CAF) - qui versera la même somme - pour financer les centres de loisirs, centres sociaux, autres structures d'accueil pour les enfants et les ados, la petite enfance et la parentalité dans le cadre d'une convention triennale, n'a pas fait que des heureux.

Une convention - la première signée avec une CDC en Charente - co-signée par l'éducation nationale, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), le conseil départemental et la Mutualité sociale agricole (MSA). Mais financer 600.000 € par une augmentation de l'impôt a provoqué de longs débats, parfois crispés. Notamment de la part des représentants des petites communes qui ne bénéficient pas de contrat Enfance jeunesse avec la CAF. Alors que les principaux bourgs y gagneront.

« Il y a un impact fiscal, c'est vrai, mais c'est une décision d'avenir pour notre territoire, une compétence comme celle de l'enfance et de la jeunesse est réellement d'intérêt communautaire », lance le président Philippe Bouty avant de passer au vote.

Le maire d'Alloue Jean-Jacques Catrain, qui s'est opposé à la signature de cette convention, a regretté que la commission finances n'ait jamais eu à se pencher ni se prononcer sur cette nouvelle dépense. La signature de la convention avec Gérald Gervais et Philippe Arnould, président et directeur de la CAF, a bien eu lieu. Dans la foulée du vote qui a essuyé cinq voix contre et trois abstentions.

III. Présentation de la démarche et des étapes

Dès 2018, le CSC a débuté la démarche de renouvellement d'un projet social s'appuyant sur un projet élargi au territoire politique de la Charente Limousine et la volonté d'œuvrer de façon collective avec les 4 structures AVS.

Le schéma directeur de l'AVS et la CTG ont orienté les travaux du CSC, permettant aux acteurs de questionner à nouveau l'identité et les fonctions d'un centre social.

A. Les enjeux repérés par le schéma directeur d'animation de la vie sociale

Le CSC adhère aux enjeux et objectifs retenus par le schéma directeur de l'animation de la vie sociale en Charente.

Celui-ci retient 3 enjeux complémentaires et interdépendants pour une structure AVS déclinés en objectifs généraux :

- **Enjeu 1** : « Faire ensemble pour bien vivre ensemble et faire société » : une ambition partagée avec et pour tous les habitants et avec tous les partenaires.
 - **Objectif** : Promouvoir une culture commune partagée portée par un réseau qui rassemble tous les acteurs de l'animation de la vie sociale.
- **Enjeu 2** : « Le projet d'animation de la vie sociale : une démarche participative, structurante à valoriser et à promouvoir.
 - **Objectif** : Le projet d'animation de la vie sociale est une démarche reconnue, le point de convergence des politiques publiques et des volontés citoyennes.
- **Enjeu 3** : Un projet d'animation de la vie sociale porté par des habitants, soutenu économiquement de façon partenariale, équilibrée et durable.

- **Objectif** : un cadre partenarial refondé, recentré sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

B. Le diagnostic de territoire et la CTG

Durant l'année 2018, les structures AVS de Charente-Limousine dont le CSC, ont contribué à la construction du diagnostic et des orientations de la CTG en participant aux différentes réunions partenariales. Le CSC a accueilli le cabinet opérant le diagnostic en avril 2018. Il a organisé également une « table ronde » participative à Confolens en mai, ouverte à tous les habitants et partenaires.

Il résulte de ces travaux, l'acte d'engagement entre la CDC et la CAF, formalisé par la CTG. On y retrouve les principes fondamentaux d'une structure agréée « centre social ».

Document : CTG Acte d'engagement

Les interventions de la Caf de la Charente participent activement à la solidarité nationale, en s'exerçant au quotidien dans l'attention portée aux situations de vulnérabilité et aux difficultés que peut rencontrer à tout moment chaque allocataire. Investir dans la solidarité, c'est aussi faire une place à chacun et garantir que des territoires, des quartiers, des lieux de vie ne restent pas en dehors de la protection sociale et plus généralement de l'action publique.

Dans un contexte marqué par l'évolution du paysage territorial, et afin de garantir la déclinaison des politiques publiques sur les territoires, au plus près des besoins des usagers, la Caf de la Charente entend développer et assumer une triple posture :

- un rôle d'opérateur, qui assure un haut niveau de qualité de services, orienté vers le bénéficiaire et, en particulier, sur le paiement du juste droit et l'accès aux droits,
- un rôle de régulateur et d'animation des politiques qui adopte une posture d'ensemblier et parfois de catalyseur des projets partenariaux pour favoriser l'émergence de nouvelles offres d'équipements ou de services,
- un rôle d'investisseur qui donne l'impulsion dans les territoires et promeut les actions en faveur de l'investissement social et environnemental.

Acteur majeur de la politique familiale et sociale, elle assure quatre missions essentielles :

- aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Qu'il prenne la forme de prestations monétaires (prestations familiales, sociales, logement), d'aides permettant de développer des services (accueil individuel et collectif du jeune enfant, loisirs des enfants et des adolescents, autonomie et citoyenneté des jeunes) ou d'une offre d'accompagnement social, l'investissement de la Caf de la Charente contribue à une offre globale de services aux familles. En se consacrant prioritairement aux territoires et aux publics les moins bien servis, l'action publique de la Caf s'inscrit dans une démarche territoriale et dans une dynamique de projet sur des champs d'intervention communs comme l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, la politique de la ville, la vie des quartiers, le logement.

La Caf de la Charente et la Communauté de communes de Charente Limousine prennent en compte le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (qui passe de 20 à 9 Epci au 1 janvier 2017), pour développer un partenariat stratégique, matérialisé par la signature d'une convention territoriale globale.

La priorité est donnée au projet de territoire qui permet à la Caf de la Charente et Communauté de communes de Charente Limousine d'articuler leur savoir-faire et de partager la même vision du développement territorial.

Dans la phase d'observation partagée, cette approche d'ensemblier permet d'aller à l'encontre de l'émiettement des politiques notamment à destination de la jeunesse ainsi que du cloisonnement des acteurs publics.

La convention territoriale globale, nouveau cadre politique de référence, fait le lien entre l'ensemble des politiques publiques présentes sur le territoire. Elle favorise le croisement des différents schémas existants (schéma départemental des services aux familles, schéma directeur d'animation de la vie sociale...) tout en ayant le souci de l'adaptabilité et de la cohérence avec le projet de territoire.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, la Caf de la Charente et la Communauté de communes de Charente Limousine souhaitent s'engager dans une convention territoriale globale de services aux familles.

C. Le CSC, animateur de la vie sociale d'un territoire ?

Face à l'envergure et au croisement des travaux opérés sur le territoire (diagnostic territorial, CTG, compétence « enfance jeunesse »), aux enjeux définis par le schéma directeur de l'animation de la vie sociale et par la CTG, il était nécessaire aux acteurs du CSC de se redonner collectivement les définitions de l'AVS, l'agrément « centre social », ses fonctions...

C'est quoi le centre social ? En quoi est-ce un lieu d'AVS ? Pourquoi un projet social alors qu'il existe la CTG ? Comment tout cela s'imbrique et fonctionne-t-il ? Sur ces questions, quelle est la compréhension des salariés, celle des bénévoles associatifs ? Le CSC est-il en adéquation avec ces définitions ?

En décembre 2018, avant de se lancer dans la démarche de réflexion du projet à renouveler, la directrice du CSC propose :

1/ un quizz à l'ensemble de l'équipe (bénévoles et salariés) afin que chacun clarifie les différentes modalités du CSC concernant :

- le fonctionnement associatif

1. Le CSC est une association dirigée par...

- Le conseil d'association (CA)
- La directrice
- Le comité projet
- Le comité de gestion

2. Les orientations du CSC sont décidées par...

- La directrice
- Le CA
- Les élus de la mairie et de la CDC
- La CAF

3. Le rôle du comité de gestion est de...

- Réfléchir aux moyens afin de réaliser les projets, les services et les actions
- Valider les contrats de travail
- Valider le budget

4. Le rôle du comité de projet est de...

- Définir des actions collectives portées par les habitants
- Mettre en place des actions décidées par les partenaires
- Être un espace ouvert à tous les adhérents, tous les habitants, tous les partenaires

- Le projet social et son agrément

8. Qu'est-ce qui fait que l'association CSC soit agréée « centre social »?
C'est un équipement permettant...

- D'offrir des services aux familles
- De mettre en œuvre l'animation de la vie sociale et une dynamique de mobilisation des habitants
- De renforcer la parentalité et les liens intergénérationnels
- De promouvoir des idées provenant des habitants

9. Je peux nommer et expliquer les différentes offres de services du CSC à une tierce personne...

- Oui absolument
- Oui en grande partie
- Non pas vraiment
- Non pas du tout

10. Dans l'organisation de mes actions, animations, projets, activités...

- Je préfère proposer les animations aux participants, cela me rassure
- Je suis ouvert à toute proposition émanant d'un participant à mon activité (usager, famille, enfant), quitte à réadapter mon projet ou mon action
- J'arrive à intégrer parfois des propositions extérieures

- Le financement du CSC et les dispositifs associés

19. Le CSC est financé par...

- Des finances publiques
- Des ressources privées
- Des recettes et ventes d'activités

20. Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), c'est...

- Un dispositif contractuel et financier délégué au CSC par la CDC
- Une obligation d'offre de services pour le CSC
- Un « truc » dont on parle et je n'y comprends rien !

21. Le schéma d'Animation de la Vie Sociale (AVS), c'est...

- Un dispositif contractuel et financier délégué au CSC par la CDC
- Une directive de la CAF concernant le renouvellement du projet social
- Je ne sais pas

22. La Convention Territoriale Globale, c'est...

- Un dispositif contractuel et financier délégué au CSC par la CDC
- Un contrat de la CAF avec la CDC
- Un regroupement des dispositifs financiers entre la CAF et la CDC

Réunion d'équipe plénière le 20-12-2018

2/ un document de travail (URACS) pour définir collectivement les fonctions du CSC

De façon unanime, les acteurs du CSC rappellent que sur un territoire, le « centre social » structure l'animation de la vie sociale car il possède 5 fonctions :

1. Fonction d'organisation d'activités et de services - où l'on organise et fait vivre des activités et service utiles pour les habitants - bien souvent construits à partir d'une expression d'habitants (enquêtes, diagnostics).
2. Fonction d'éducation populaire - où l'on informe et forme les habitants (et où les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent afin de pouvoir potentiellement agir - mieux vivre sa citoyenneté

3. Fonction d'animation de la relation élus-citoyens - où l'on favorise voire anime le dialogue entre des habitants et des décideurs afin de garantir la capacité des habitants à participer à l'élaboration de politiques publiques locales - où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser un dialogue fécond !
4. Fonction d'animation du réseau des acteurs - où le centre social réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (la santé, l'enfance, la jeunesse...) - où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun.
5. Fonction d'accompagnement des habitants - où le centre social accompagne en collectif les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, de leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif - où notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur pouvoir d'agir. Où épanouissement et émancipation des habitants sont recherchés.

Un centre social va investir ces 5 fonctions. En fonction de l'histoire, du projet social, des spécificités du territoire, les « dosages » vont varier. Un centre social sur une seule fonction serait certainement en déséquilibre dans son projet.

➤ *Ces différents travaux permettent de conforter l'ensemble de l'équipe du CSC comme « centre social », structure d'animation de la vie sociale.*

Mais l'action du CSC s'inscrit désormais dans le cadre d'une politique territoriale globale, d'une part, incluant tous les acteurs du territoire. La démarche d'écriture du projet social du CSC doit être pensée avec cette nouvelle configuration.

Le CA de mars 2019 établit alors un *calendrier des échéances du projet CSC* en parallèle de travaux collectifs sur la CL.

ORGANISATION POUR RENOUVELLEMENT PROJET SOCIAL 2020/2023				
Bilan partagé Projet Social 2015-18 avec bénévoles/ habitants/ salariés du CSC	MARS	Par groupe thématique	Bilan Axe Co-education: thématiques abordées	participants: Invit
	Mardi 12 mars 14h/16h	Groupe 1	famille et parentalité à travers les services: ram, laep, temps partagés, accueils des familles dans les services...	Aude; Dominique assmat...
	Mercredi 13 mars 14h/16h	Groupe 2	actions jeunesse ALSH	Dominique; Sarah
	Jeudi 21 mars 14h/16h	Groupe 3	intergénérationnel	Joëlle, Mireille, D
	Jeudi 28 mars 9h/12h	Groupe 4	ALSH; Halte-garderie; Périsco	salariés des servit
	AVRIL		Bilan Axe Participation (Implication sur son territoire): thématiques abordées	
	Vendredi 29 mars 14h/16h	Groupe 5	Solidarité et lien social:manif st michel, clubs, interculture, dynamic, sport et santé	Joëlle; Nathalie, C Valérie, Carmen...
	Mardi 02 avril 14h/16h	Groupe 6	Famille et parentalité: groupe parents, Iloran, Noël solidaire	Joëlle, Isabelle C
	Mercredi 03 avril 14h/16h	Groupe 7	Implication jeunesse: Graines d'artistes, accompagnement des jeunes (Faj, EAV, BAFA...)	Sarah, Dominique Damien, Stéphane
Jeudi 11 avril 18h/20h	Groupe 8	Fonctionnement associatif	comité projet + in	
Restitution bilan Projet Social	Mardi 30 avril 14h/16h ???	Groupe technique CDC avec Partenaires/élus	EVS Bilans partagés	Comité projet, pa
Point Situation CSC	Jeudi 02 mai 18h/20h	Comité projet	établir l'enquête (cf FAVE: formation Sylvia/Carmen)	membres CP + Sy
	Lundi 06 mai 18h/20h	Conseil Association	Point de situation bilan/ valider méthode d'enquête	membres CA
"Aller vers" avec focale sur habitants "territoire confolentais"	MAI/JUIN	Par binôme	Enquête ouverte auprès des habitants	
	Date		diffuser l'enquête sorties d'écoles, lieux publics, Pscs, ALSH, MPE, clubs	Sylvia, Christine,
	Date		lieux?	
	Date		lieux?	
Restitution enquêtes	Mercredi 26 juin	Assemblée générale	Présentation des travaux; restitution enquêtes	un représentant p groupe/institutio

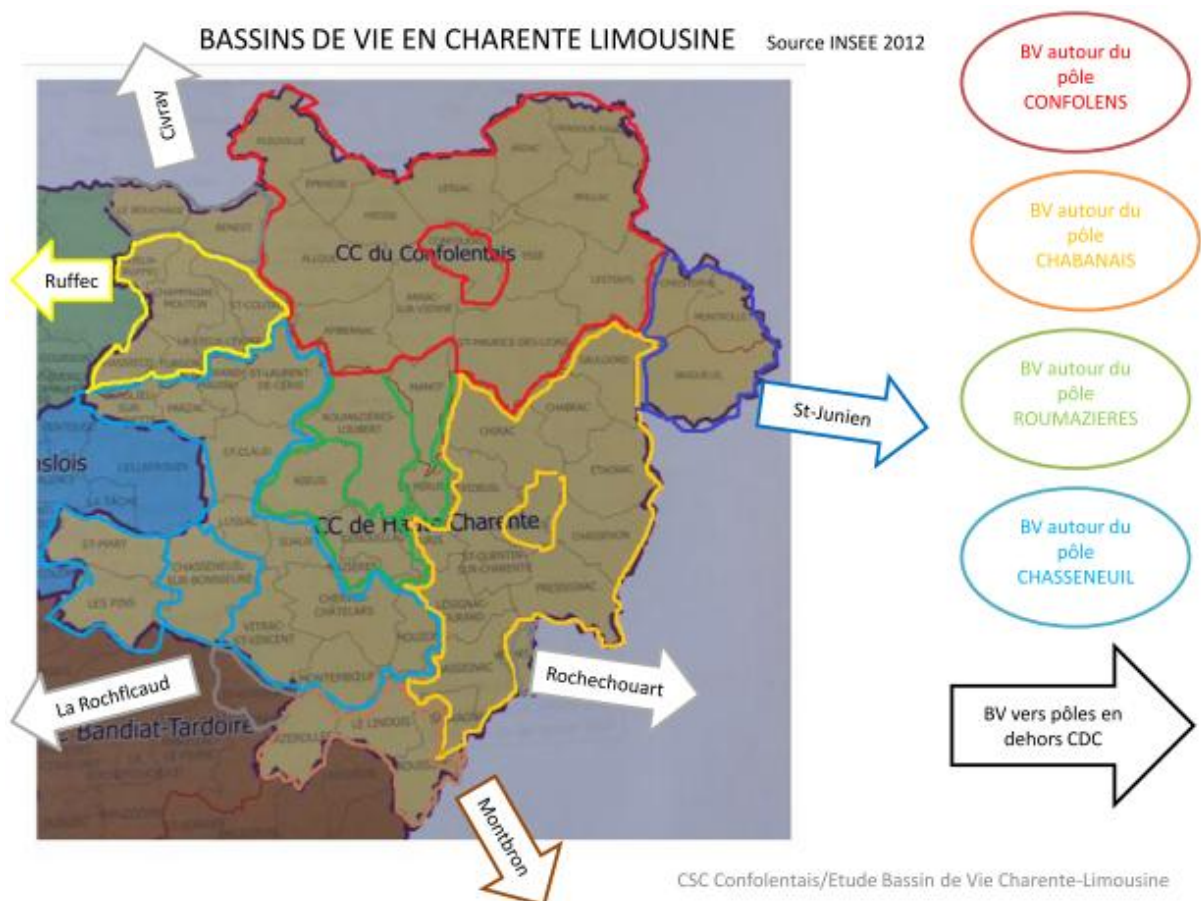
D'autre part, si la CTG conforte le territoire Charente-Limousine comme « bassin d'AVS », il est évident que le « bassin d'intervention sociale » du CSC en est une composante.

IV. Diagnostic du « bassin de vie » des habitants du confolentais

A. « Portrait de territoire »

L'INSEE propose des statistiques locales, des « portraits de territoire » que l'on peut composer « à notre façon » en fonction de deux zones : une zone d'étude et une zone de comparaison.

1. Définition du « bassin de vie » et du « bassin d'animation de la vie sociale »



L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE...

Selon la CAF (source Schéma AVS CAF de l'Isère, janvier 2015)

On définit la vie sociale comme le vivre ensemble sur un territoire (une communauté de communes ou autres)

La vie sociale c'est être citoyen et de ce fait participer à la dynamique et aux échanges d'un territoire.

L'animation de la vie sociale est « l'affaire » de tous les acteurs d'un territoire : habitants, bénévoles, élus, professionnels (du social et autres).

L'AVS s'appuie sur des valeurs de dignité humaine, de solidarité, de démocratie, de mixité et de participation.

Un équipement AVS est une structure de proximité pour les habitants

Le territoire peut être l'intercommunalité, avec des espaces plus ou moins vastes selon les périmètres politiques retenus

Mais c'est aussi les territoires de vie des habitants où se superposent :

- des parents, des jeunes, des personnes âgées
- des salariés, des précaires, des chômeurs
- des consommateurs
- des problématiques et besoins divers
- des temps de vie multiples: journée, le soir, le week-end
- des installations choisies ou subies...

LE BASSIN DE VIE...

Selon l'INSEE (sources données 2012)

Le périmètre des bassins de vie est défini comme :

le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants par trajet routier (durée inférieure à 20 min)

La construction de bassin de vie repose sur une commune comme pôle de services intermédiaires qui comprend plus de 16 équipements sur les 31 que compte la gamme des services intermédiaires en 2012. Pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement.

La proximité se mesure en temps de trajet, par la route à heure creuse.

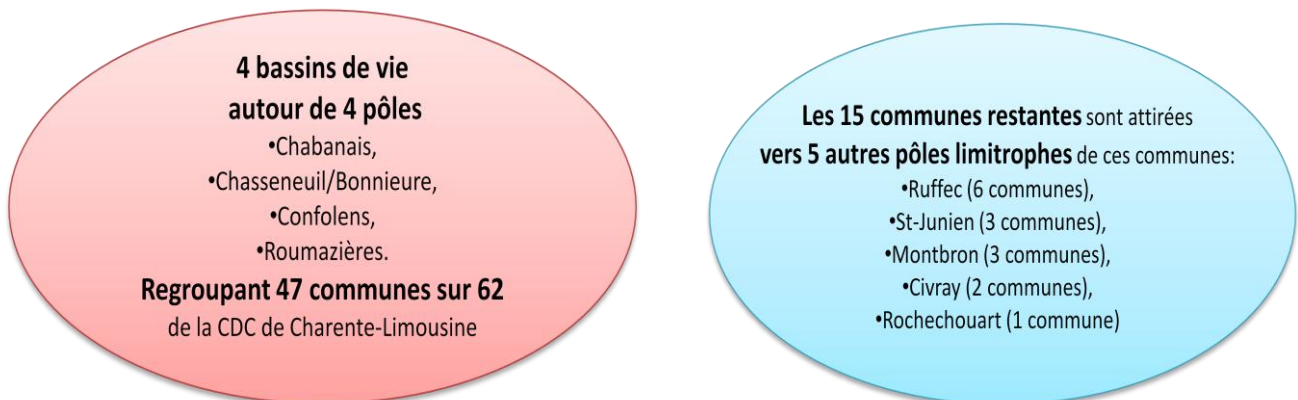
Les équipements de proximité sont aussi pris en compte

La gamme intermédiaire regroupe les services tels que: le collège, le laboratoire d'analyses, le contrôle technique automobile, les magasins de vêtements, de chaussures, de meubles, d'électroménager, la librairie...

La gamme des services de proximité: la banque, la pharmacie, l'école maternelle...

La gamme des services supérieurs: l'hypermarché, le lycée, le cinéma, Pôle emploi...

Résultent de l'étude INSEE en Charente Limousine:



Le territoire d'intervention du Confolentais, était jusqu'alors défini par la Communauté de Communes du Confolentais, intégrant le pôle autour de Champagne-Mouton.

En tenant compte de la provenance des adhérents du CSC, il s'avère que **cette configuration reste stable**. Il est à noter de plus que des adhérents proviennent:

- Des 3 communes : St-Christophe, Brigueil, Montroulet (secteur attiré par la zone de St-Junien)
- De Manot : commune « à cheval » avec le Pôle autour de Roumazières
- De Saulgond : commune appartenant au « pôle Chabanais »

Ces communes sont donc intégrées à notre zone d'étude qui se compose de 19 communes.

Nous avons donc choisi une « zone d'intervention du CSC » composée de 19 communes dont Confolens, lieu-centre et accueil physique des locaux du CSC. Cette zone d'étude est la plus appropriée à notre champ d'actions, provenance de nos adhérents, nos usagers, ou habitants d'un « bassin de vie ». Pour plus de facilité nous dénommerons notre zone d'étude le Confolentais.

La zone de comparaison choisie est celle de la CDC de Charente Limousine, notre territoire d'implantation administrative, et sur lequel notre projet social s'inscrit.

En effet, en recoupant la notion de "bassin de vie d'AVS" et les données INSEE, on peut recomposer une carte de notre "territoire d'intervention réel" dans le "cadre administratif" qu'est la CDC de Charente Limousine.

Dans ces portraits nous retrouvons des tableaux et graphiques, décrivant les différents aspects démographiques, sociaux et économiques du territoire déterminé.

2. Portrait démographie et conditions de vie

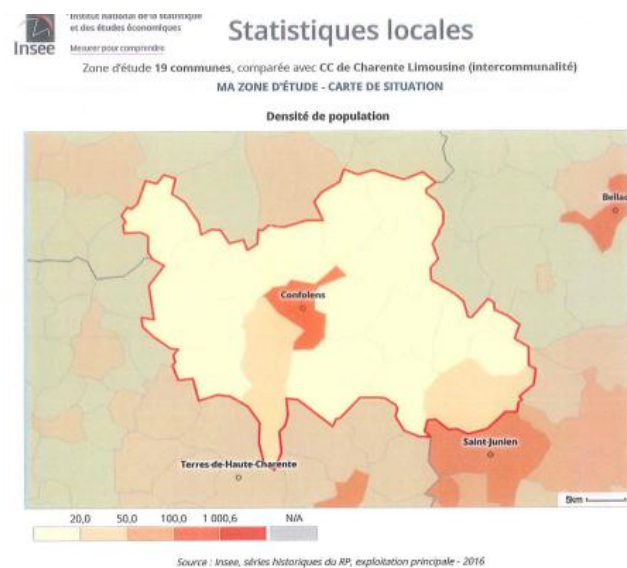
Évolution et structure de la population

Situation et densité

Classement des communes de la sélection (max. 100)
selon la population par ordre décroissant

Code	Libellé	Densité de population (hab/km ²)	Population
16001	Abzac	14,2	474
16007	Alloue	10,1	471
16009	Ambarnac	12,0	362
16016	Ansac-sur-Vienne	27,0	830
16064	Brigueuil	23,1	1 086
16065	Brillac	15,5	659
16106	Confolens	113,9	2 691
16128	Épenède	12,5	195
16131	Esse	16,6	505
16164	Hiesse	9,8	243
16181	Lessac	16,0	546
16182	Lesterps	13,4	483
16205	Manot	27,7	563
16231	Montroulet	13,8	307
16249	Oradour-Fanais	15,0	397
16264	Pleuville	10,5	352
16306	Saint-Christophe	14,6	345
16337	Saint-Maurice-des-Lions	17,6	882
16363	Saulgond	18,8	515

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2016

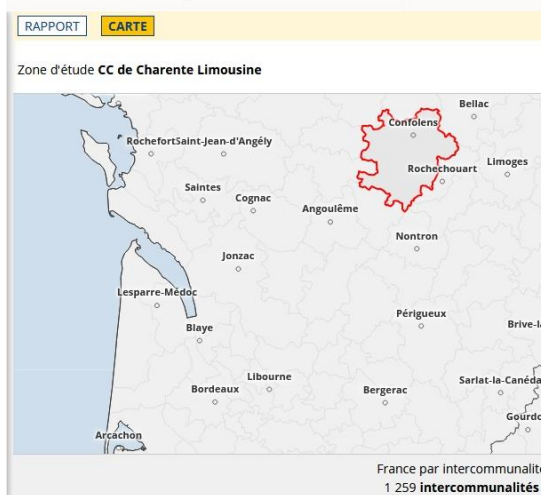


Le CSC est localisé à Confolens, sous-préfecture de la Charente, ville pôle de la zone d'intervention.

La zone étudiée du confolentais se compose de 11 906 habitants.

Confolens avec 2691 habitants et une densité de 113.9 hab/km², est la ville la plus peuplée dans un contexte très rural. La densité de population se situe entre 9.8 et 27.7 Le nombre d'habitants entre 195 et 882.

Sur les 19 communes, la 2^{ème} commune la plus peuplée après Confolens, St-Maurice, ne possède que 830 habitants et la 2^{ème} commune la plus densément peuplée est Manot avec 27.7 hab/km².



La zone d'intervention du CSC autour de Confolens fait partie depuis le 1^{er} janvier 2019 de la Communauté de Communes de Charente-Limousine, résultat de la fusion de deux CDC, Confolentais et Haute-Charente.

La CDC se situe en Région Nouvelle-Aquitaine, plaçant Bordeaux à 3h30 et Angoulême la préfecture de Charente à 1h de jusqu'à Confolens. Cependant, la zone d'attractivité, de part la plus faible distance est le Limousin avec St-Junien à 25 min et Limoges à 0h45 min de Confolens, et encore moins depuis St-Maurice, Saulgond, Brillac, commune limitrophes de la Haute-Vienne.

Séries historiques de la population

Population et ménages

Indicateurs	19 communes	CC de Charente Limousine
Population	11 906	35 630
Densité de population (hab/km ²)	19,9	25,5
Superficie (km ²)	598,4	1 394,9
Nombre de ménages	5 502	16 596

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2016

La population du Confolentais représente près d'un tiers de celle de la Charente-Limousine et sur presque la moitié du territoire intercommunal.

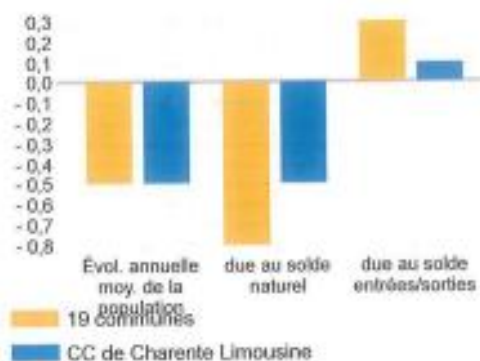
→ *Le Confolentais est donc la partie la plus rurale. De plus seulement 1/3 représente des ménages, on peut en déduire, que c'est aussi la partie la plus vieillissante.*

Population de 1968 à 2016

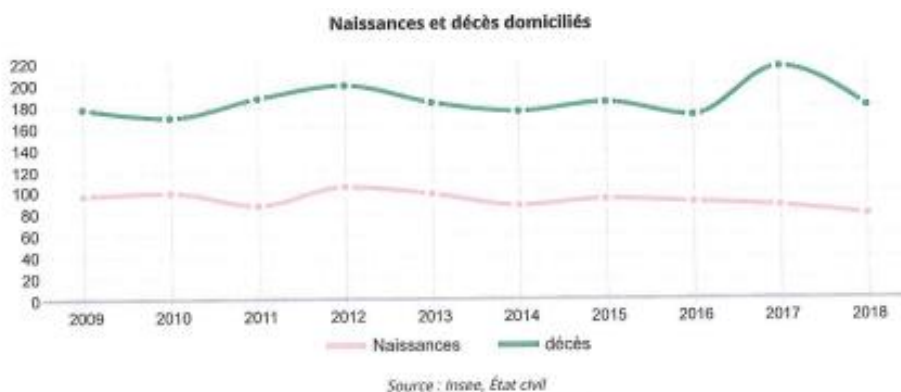
Période	Population		Densité de population (hab/km ²)	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
1968	14 841	44 072	24,8	31,6
1975	13 626	41 021	22,8	29,4
1982	13 031	39 489	21,8	28,3
1990	12 769	38 034	21,3	27,3
1999	12 338	36 468	20,6	26,1
2006	12 192	36 322	20,4	26,0
2011	12 195	36 461	20,4	26,1
2016	11 906	35 630	19,9	25,5

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

Évolution de la population (en %)



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - État civil - 2011-2016



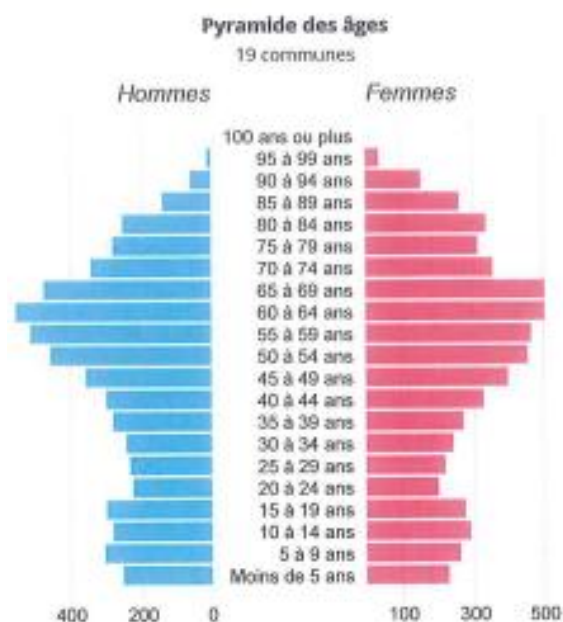
Le territoire se dépeuple. Entre 2011 et 2016, le confolentais, comme la CL enregistre une évolution de population négative. -0.5% on note en 2018, 78 naissances pour 178 décès.

Population par âge et sexe

La catégorie la plus représentative est la population âgée de 45 à 74 ans (22.1% à 22.8%), tandis que les jeunes de 15 à 29 ans sont les moins représentés (12.2%) et les enfants de 0 à 14 ans représentent peu également (13.5%).

→ *Territoire vieillissant sur le confolentais et de façon générale sur toute la CDC.*

Quant à la proportion d'hommes et de femmes, elle est toujours à peu près équivalente que ce soit en confolentais ou en Charente limousine. La plus grande différence apparaît après 75 ans, la longévité de vie chez les femmes étant un facteur reconnu.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Population par sexe et âge HOMMES

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
0 à 14 ans	826	2 571	14,3	14,9
15 à 29 ans	749	2 193	13,0	12,7
30 à 44 ans	812	2 622	14,0	15,2
45 à 59 ans	1 312	3 911	22,7	22,6
60 à 74 ans	1 355	3 955	23,4	22,9
75 à 89 ans	661	1 848	11,4	10,7
90 ans ou plus	67	184	1,2	1,1
Total	5 782	17 284	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Population par sexe et âge FEMMES

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
0 à 14 ans	785	2 446	12,8	13,3
15 à 29 ans	700	2 063	11,4	11,2
30 à 44 ans	848	2 633	13,8	14,4
45 à 59 ans	1 319	3 929	21,5	21,4
60 à 74 ans	1 361	3 959	22,2	21,6
75 à 89 ans	919	2 771	15,0	15,1
90 ans ou plus	192	545	3,1	3,0
Total	6 124	18 346	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Population par catégorie socioprofessionnelle

→ La moitié de la population confolentaise est retraitée (42.2%) et sans emploi (11.6%)

Population de 15 ans ou plus par CSP Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	503	4,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	370	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	188	1,8
Professions intermédiaires	799	7,8
Employés	1 353	13,1
Ouvriers	1 538	14,9
Retraités	4 349	42,2
Autres personnes sans activité professionnelle	1 199	11,6
Total	10 299	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

L'autre moitié se partage pour plus de 25% entre ouvriers (14.9%) et employés (13.1%), puis les professions intermédiaires (7.8%).

L'activité agricole n'est plus dominante malgré la ruralité (4.9%).

La catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures ne représente que 1.8%.

Couples, ménages, familles

Ménages selon leur composition

→ La composition des ménages confolentais se reflète dans celle de la Charente Limousine

Ménages selon leur composition Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	19 communes	
	Évol.	Valeur 2011-2016
Nb de ménages d'une personne	1 887	6,6 %
- hommes seuls	891	21,4 %
- femmes seules	996	- 3,9 %
Autres ménages sans famille	90	- 20,4 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	3 517	- 2,0 %
- un couple sans enfant	2 070	7,2 %
- un couple avec enfant(s)	1 109	- 14,1 %
- une famille monoparentale	338	- 7,7 %
Ensemble	5 495	0,5 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

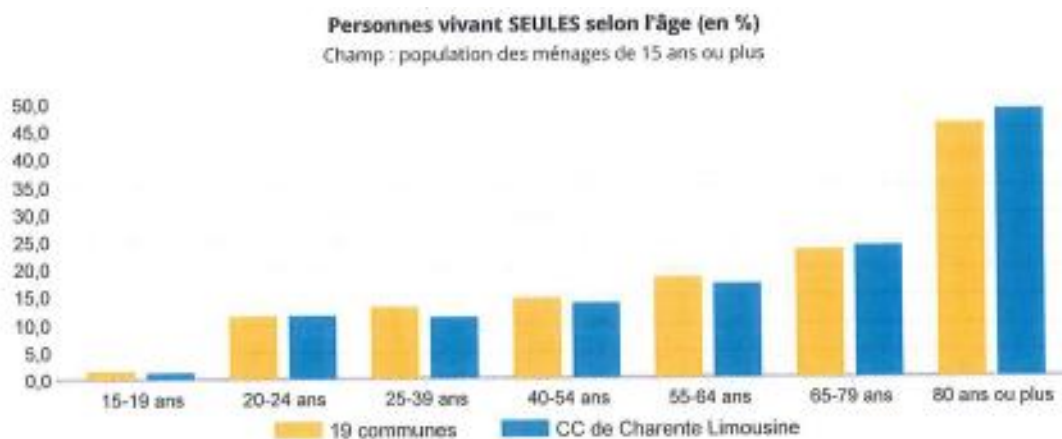
Sur l'ensemble des 5 495 ménages confolentais, 3 517 sont des familles soit :

- 64% de familles
- 36% de ménages seuls

Sur l'ensemble des familles on peut repérer :

- 58.9% de Couples sans enfants
- 31.5% de Couples avec enfant(s)
- 9.6% de Familles monoparentales

Les personnes vivant seules sont les personnes âgées.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Composition des familles avec enfant(s)

Femmes seules avec enfants : 7.5% (8.9% CDC)

Hommes seuls avec enfants : 2.5% (2.0% CDC)

Couples avec enfants : 31.4% (32.3% CDC)

Part des familles selon leur composition

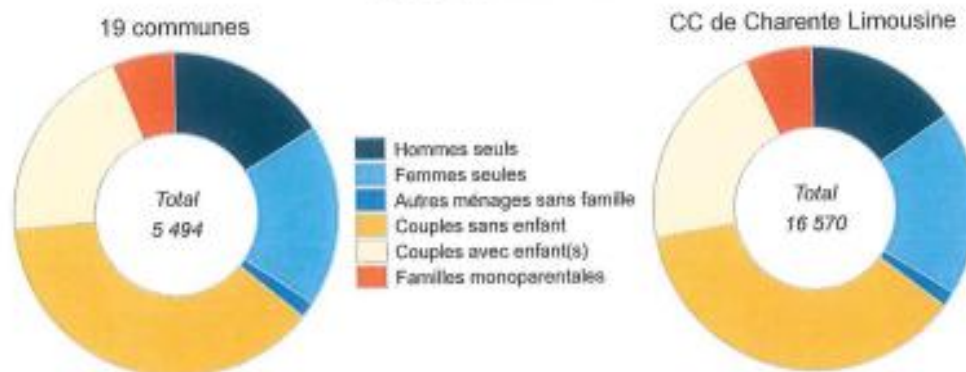
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Couples avec enfant(s)	1 109	3 473	31,4	32,3
Hommes seuls avec enfant(s)	87	217	2,5	2,0
Femmes seules avec enfant(s)	265	954	7,5	8,9
Couples sans enfant	2 075	6 112	58,7	56,8
Total	3 536	10 756	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

Ménages selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

Logement

93.9% des logements sont des maisons, et 68.8% des résidences principales. Les habitants résident depuis longtemps sur le territoire. Seulement 9% de la population vit dans son domicile depuis moins de 2 ans, contre 15.19% entre 5 et 9 ans et 61.35% depuis plus de 10 ans.

Logements selon leurs types

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Maisons	7 507	21 559	93,9	93,6
Appartements	406	1 207	5,1	5,2
Autres logements	84	272	1,1	1,2
Total	7 997	23 038	100,0	100,0

78.35% sont propriétaires, 19.64% sont locataires

Logements par catégorie

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Résidences principales	5 502	16 596	68,8	72,0
Résid. secondaires et log. occasionnels	1 206	2 987	15,1	13,0
Logements vacants	1 289	3 455	16,1	15,0
Total	7 997	23 038	100,0	100,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2016

Nombre de ménages selon l'ancienneté d'emménagement

Catégories	Nombre de ménages	
	19 communes	CC de Charente Limousine
Ensemble	5 502	16 596
Moins de 2 ans	496	1 420
De 2 à 4 ans	795	2 496
De 5 à 9 ans	836	2 612
10 ans ou plus	3 376	10 067

Nombre de personnes des résidences principales selon le statut d'occupation

Indicateurs	19 communes		CC de Charente Limousine	
	Valeur	Évol. 2011-2016	Valeur	Évol. 2011-2016
Propriétaires	8 987	-1,9 %	27 044	-1,7 %
Locataires	2 253	-4,3 %	7 041	-4,0 %
- dont locataires d'un HLM loué vide	499	2,5 %	1 440	-3,2 %
Logés gratuitement	229	-20,2 %	677	-19,8 %
Ensemble	11 469	-2,8 %	34 762	-2,6 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

➔ Plus de la moitié de la population ne possède qu'un véhicule voire pas de véhicule (9.8%) ce qui peut poser des problèmes de mobilité pour les personnes ou familles sur un territoire à faible densité.

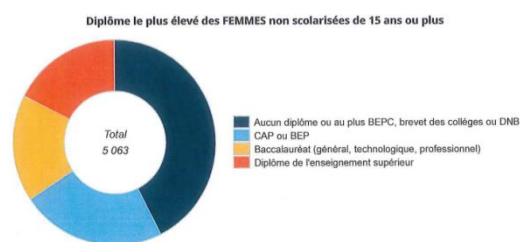
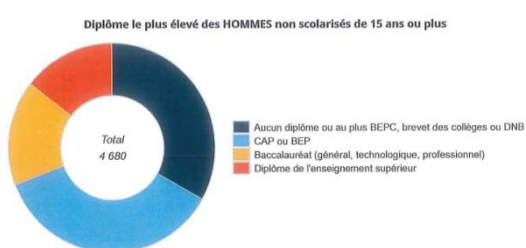
Diplômes et formation

Que ce soit chez les hommes ou les femmes, les habitants du territoire sont majoritairement peu diplômés. Avec plus d'un tiers sans diplôme (38.1%). L'acquisition d'un niveau bac ou bac + 2 n'est qu'à 16%

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du BEPC, brevet des collèges ou DNB (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%)
2011	9 774	43,2	28,0	15,5	13,3
2016	9 742	38,1	29,3	16,5	16,1

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

3. Portrait économie et emploi

Emploi et population active

Activité et emploi des FEMMES de 15 à 64 ans par âge

Catégories	Population	Actifs	Taux d'activité (%)	Actifs en emploi	Taux d'emploi (%)
Ensemble	3 368	2 351	69,8	2 019	59,9

Activité et emploi des HOMMES de 15 à 64 ans par âge

Catégories	Population	Actifs	Taux d'activité (%)	Actifs en emploi	Taux d'emploi (%)
Ensemble	3 422	2 533	74,0	2 215	64,7

Les femmes sont en majorité active sur le territoire avec un taux d'activité de 69.8% ; presque équivalent à celui des hommes (74%)

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Indicateurs	19 communes	CC de Charente Limousine
Nombre de chômeurs	650	1 955
Taux de chômage (%)	13,3	13,4
Taux de chômage des femmes (%)	14,1 ▼	14,5
Taux de chômage des hommes (%)	12,5	12,4
Part de femmes parmi les chômeurs (%)	51,2	51,3

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Les CSP les plus représentées sont très largement les ouvriers (32%) et les employés (28%) puis suivies par les professions intermédiaires (16%) agriculteurs (10%) commerçants artisan chef entreprise (7.6%) ; les cadres et prof. Interm. Sup. seulement 3%

Emplois selon le secteur d'activité

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégories	Nombre		dont femmes (%)		dont salariés (%)	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Ensemble	3 861	11 523	50,6	44,0	76,2	78,6
Agriculture	586	1 509	31,5	31,1	20,0	33,5
Industrie	627	2 633	30,9	22,0	91,0	94,0
Construction	341	872	9,6	9,6	66,0	60,2
Commerce, transports, services divers	843	3 050	47,3	46,3	74,2	73,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 464	3 459	78,2	72,9	95,9	95,3

L'administration publique domine largement l'emploi sur le territoire avec 37.93%. Rappelons que Confolens est une sous-préfecture, elle concentre ainsi les services publics (hôpital, établissement scolaires, autres services de l'État. Puis vient le commerce 21.83%, conséquence de cette activité dominée par le tertiaire ; L'agriculture et l'industrie ne représentent que 15.17% et 16.24%, et enfin la construction seulement 8.83%

Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

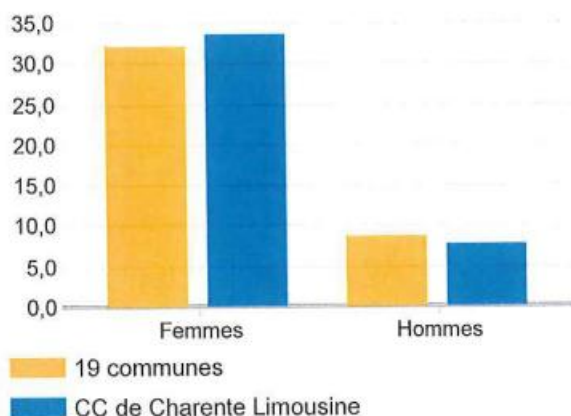
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégories	Actifs		Actifs occupés	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Ensemble	4 779	14 405	4 113	12 422
Agriculteurs exploitants	483	1 017	473	992
Artisans, commerçants, chefs entreprise	365	1 233	345	1 147
Cadres et professions intellectuelles supérieures	188	684	172	654
Professions intermédiaires	789	2 348	723	2 112
Employés	1 343	4 237	1 107	3 532
Ouvriers	1 538	4 684	1 294	3 986

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

Caractéristiques de l'emploi

Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Les femmes de part la représentation de l'emploi en administration et services (Hôpital, EPHAD, autres services publics), subissent très largement le temps partiel. 31.9% contre 8.2% pour les hommes.

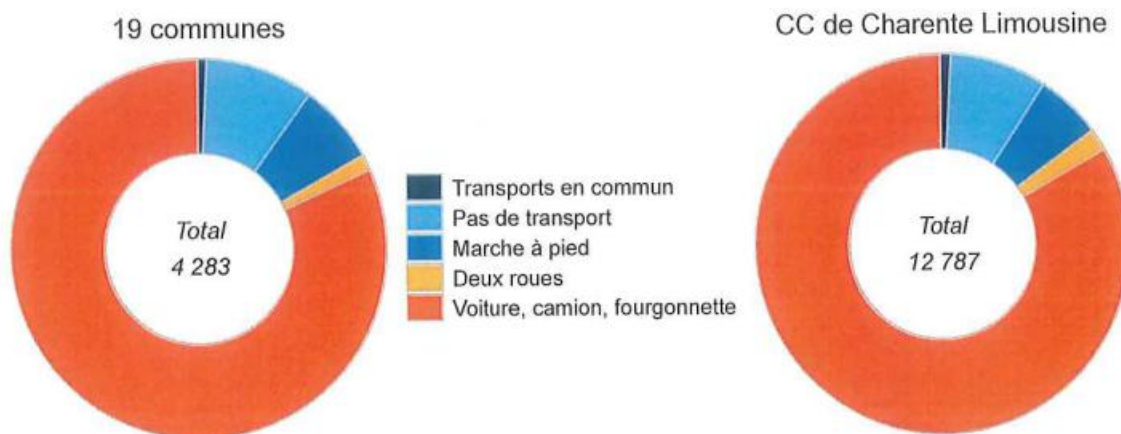
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

2/3 des actifs (60.8%) travaillent ailleurs que dans leur commune de résidence.

→ D'où un moyen de transport nécessaire pour se rendre au travail qui ne peut être que la voiture du fait de l'étirement des distances et l'inexistence de moyens de transport collectif.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

Champ : actif de 15 ans ou plus ayant un emploi



Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Travaillent dans la commune de résidence	1 678	4 800	39,2	37,5
Travaillent dans une autre commune	2 606	7 987	60,8	62,5
Total	4 284	12 787	100,0	100,0

Démographie des entreprises et établissements

Créations d'entreprises en 2018 par secteur d'activité

Catégorie	Nombre		%	
	19 communes	CC de Charente Limousine	19 communes	CC de Charente Limousine
Industrie	7	20	7,9	8,1
Construction	9	34	10,1	13,8
Commerce, transport, hébergement et restauration	23	71	25,8	28,7
Services aux entreprises	29	68	32,6	27,5
Services aux particuliers	21	54	23,6	21,9
Total	89	247	100,0	100,0

L'industrie reste à la marge. Les services aux entreprises ou aux particuliers représentent la moitié des créations d'entreprises en 2018. Ce sont principalement des entreprises individuelles (effet de l'auto-entreprenariat)

B. Enquêtes auprès des habitants, usagers du CSC

Cf les 5 enquêtes sur

<https://confolentais.centres-sociaux.fr/2019/10/31/votre-avis-nous-interesse-2/>

Depuis mai 2019, le CSC a enquêté auprès des utilisateurs, participants, adhérents du CSC, et plus généralement auprès d'habitants.

1. La méthode

Le CSC accueillant un public large et proposant des champs d'action très diversifiés, nous avons décidé d'établir des questionnaires « thématiques » ciblant l'intérêt principal de l'enquêté.

Ainsi, 5 enquêtes thématiques ont été diffusées auprès de publics ciblés : petite enfance ; enfance ; jeunesse ; bénévoles ; partenaires.

Les enquêtes ont été distribuées auprès :

- > Des familles utilisant le centre de loisirs et le périscolaire (doc distribué aux familles pendant les vacances d'été, les mercredis, à l'école PM Curie, les vacances d'octobre)
- > Des familles utilisant la maison de la petites enfance (doc distribué aux ass mat, PMI, hôpital, écoles maternelles, pendant la halte-garderie, à Roule-bambins)
- > Des ados (doc distribué aux collégiens, pendant le foyer, les vacances d'été, aux lycéens via la MDL)
- > Des bénévoles du CSC / Des habitants « lambda » (doc distribué à la sortie des supermarchés, lors des manifestations : festival, spectacles FSTM, dynamic'sorties, clubs de loisirs...)

Toutes les enquêtes ont néanmoins des questions communes concernant les domaines suivants :

- Connaissance ou non de la structure
- Mode d'information actuel ou souhaité
- Satisfaction des services utilisés, activités pratiquées
- L'envie de s'impliquer ou non dans l'association
- Les idées d'amélioration, de participation
- Situation familiale, professionnelle, domicile
- Coordonnées permettant de recontacter les enquêtés

Pour chaque questionnaire, voici la trame ci-dessous adoptée dans la réalisation et la distribution.

Enquêtes	Destinataires ciblé	Thèmes à aborder	Référent	lieux distribution
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	Parents 0/6 ans, Assistantes maternelles	hoaire et jours ACO, place des parents, RAM assmat, horaire RB	Aude	Parents MPE, centre maternel, Pmi, cabinet médical, hôpital, Ephad, mailing list
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	Parents 6/10 ans	place des parents, mode de garde, type d'ateliers, clubs le mercredi am, intergénérationnel, les périodes d'ouverture,	Dominique	Parents du centre de loisirs, du périscolaire, parents de l'école PM Curie, mailing list
Jeunesse : Activ'ados, camps, Foyer, projets	Ados	quels loisirs, participation projets, quels clubs, m	Sarah	Collège
Être bénévole au CSC ou le devenir!	Adhérents, habitants	communication, implication, lien social, communication, connaissance et satisfaction, loisirs, service, participation, animation de territoire	Sylvia et Christine	Lieux publics (supermarchés), clubs, Dynamic, actions culturelles, AG
Partenaires du CSC	Partenaires	communication, implication, échanges, rôle coordinatrice Animation vie sociale, territoire	Joëlle	asso du territoire, établissements

2. Les modalités de diffusion

Des enquêtes « papier » et « numériques » co-existaient.

- Enquêtes « papier »
 - Laissées dans des lieux définis, en libre-service, ou données par les enquêteurs
 - Accompagnées par les enquêteurs qui récupéraient directement l'enquête remplie
- Enquêtes « numériques », remplies directement en ligne par les enquêtés
 - Sur le site internet, avec un lien sur la page Facebook ou envoyées par mailing.

3. L'analyse

Échantillonnage de la population et taux de réponses

Ces différentes enquêtes permettent d'avoir un échantillonnage de la population confolentaise (communes autour de Confolens), cible du CSC.

Avec les envois numériques, par mail, on estime que 600 personnes ont été destinataires, nombre qui est également le nombre moyen d'adhérents.

Les enquêtes retournées, se répartissent comme suit :

Enquêtes	nombre retours	estimation nombre ciblés	taux de réponses
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	56	150	37%
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	36	150	24%
Jeunesse : Activ'ados, camps, Foyer, projets	50	100	50%
Être bénévole au CSC ou le devenir!	48	150	32%
Partenaires du CSC	16	50	32%
TOTAL	206	600	34%

➔ *Le taux de réponse est de 34%, soit un peu plus d'un tiers des enquêtes diffusées.*

Étude des réponses

Selon les enquêtes, certaines questions sont communes, ce qui permet d'analyser dans un premier temps des données telles que la connaissance du CSC, la communication, la satisfaction du service rendu, de l'accueil...

Ensuite, il est possible de traiter chaque enquête permettant d'avoir une vision plus fine par secteur d'activités : la petite enfance, le centre de loisirs, la jeunesse, l'implication bénévole et le partenariat.

Le niveau de connaissance du CSC

Connaissez-vous le Centre Socioculturel du Confolentais (CSC) et si oui, quels services ?	non	oui	maison petite enfance	centre de loisirs	Foyer collège	Clubs loisirs	intergénérationnel	manif culturelles	activités numériques	solidaires et lien social
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	14,00%	86,00%	8,80%	1,80%	1,80%		1,80%	0,00%	0,00%	0,00%
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	0,00%	100,00%	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Jeunesse : Activ'ados, camps, Foyer, projets	28,20%	NR	NR	15,40%	48,70%	NR	NR	NR	NR	NR
Être bénévole au CSC ou le devenir!	25,00%	72,90%	35,40%	35,40%	31,30%	72,90%	20,80%	60,40%	31,30%	20,80%
Partenaires du CSC	NR	NR	43,80%	56,30%	NR	43,80%	43,80%	87,50%	56,30%	NR

Quel que soit le public ciblé, il répond majoritairement qu'il connaît le CSC.

Ensuite, en affinant les catégories de services et actions proposées, on remarque que le public ciblé connaît bien le secteur qu'il utilise et dans lequel il participe, mais connaît moins bien, les autres secteurs, d'autant plus s'il est usager d'un service « enfance et jeunesse ».

Le public plus largement interrogé, habitant ou bénévole de l'association, connaît mieux l'ensemble des actions du CSC, avec une prépondérance pour les manifestations culturelles (87.50%).

Les jeunes n'identifient massivement que le foyer du collège dans lequel intervient l'animatrice.

Le niveau d'informations, la communication

Êtes-vous informés des activités du CSC et si oui, comment?	oui	non	site internet	newsletter	FB	tract et affichage	enfants, connaissances	Salariés et bénévoles	journaux et autres réseaux	mail
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	NR	NR	42,90%	0,00%	14,30%	14,30%	14,30%	57,10%	42,90%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	44,10%	5,90%	44,10%	14,70%	20,60%	55,90%	17,60%	38,20%	20,60%	2,90%
Jeunesse : Activ'ados, camps, Foyer, projets	NR	48,70%	0,00%	0,00%	2,60%	20,50%	12,80%	10,30%	0,00%	NR
Être bénévole au CSC ou le devenir!	75,00%	16,70%	33,30%	12,50%	20,80%	35,40%	16,70%	31,30%	27,10%	NR
Partenaires du CSC			25,00%	31,30%	50,00%	62,50%	62,50%	68,80%	50%	NR

Globalement, la population a un niveau d'information des activités du CSC très satisfaisant. Le tract reste le moyen d'information prépondérant pour les parents du centre de loisirs. Mais le site internet commence à être bien reconnu ainsi que la page Facebook. La diversité des moyens aide à toucher plusieurs catégories de personnes. Les adhérents des clubs s'inscrivent volontiers à la newsletter, car ils utilisent peu le site, contrairement aux usagers des services enfance-jeunesse. La communication d'information par les salariés est aussi un mode important. Idem pour les journaux.

Le CSC est bien ancré et la politique de diversification de l'info, via le numérique porte ses fruits.

Seul bémol : les jeunes. Ils connaissent peu l'ensemble des moyens de communication mis à leur disposition. Le tract/affiche au collège, couplé à l'information « humaine » (personnel du collège et animatrice) restent les moyens les plus utilisés.

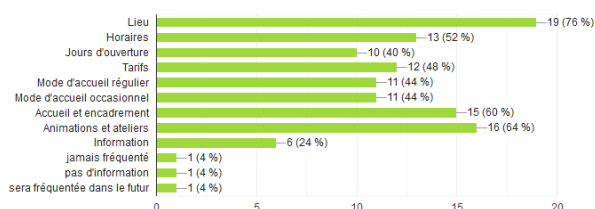
Le degré de satisfaction dans l'accueil au CSC

L'accueil dans les services, et au CSC/Satisfaction	accueil chaleureux	écouté	obtient réponses aux questionnements
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	60%	80%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	86,20%	86,20%	31%
Être bénévole au CSC ou le devenir!	82,40%	38,20%	NR
Partenaires du CSC	81,30%	50%	0%

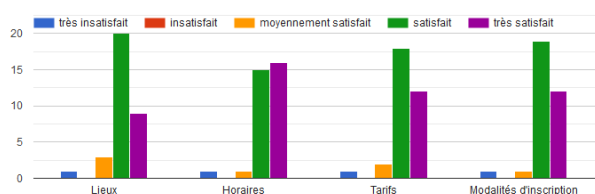
L'accueil au CSC est très satisfaisant pour les personnes sondées, tout service confondu. L'écoute est aussi un élément très apprécié.

Si vous fréquentez la Halte-garderie, vous êtes satisfait de:

25 réponses



Concernant le centre de loisirs, quel est votre degré de satisfaction concernant...



L'envie de s'impliquer dans l'association

Quel(s) rôle(s) souhaiteriez-vous prendre au sein du CSC	participer au projet éducatif	encadrer des activités	accompagner les enfants	apporter savoir faire et expérience	se rendre utile	participer à un collectif	échanger	rendre service
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	20%	NR	20%	NR	NR	NR	20%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	25,00%	12,50%	25,00%	NR	NR	NR	NR	NR
Être bénévole au CSC ou le devenir!		28,10%		46,90%	40,60%	25%	37,50%	71,90%

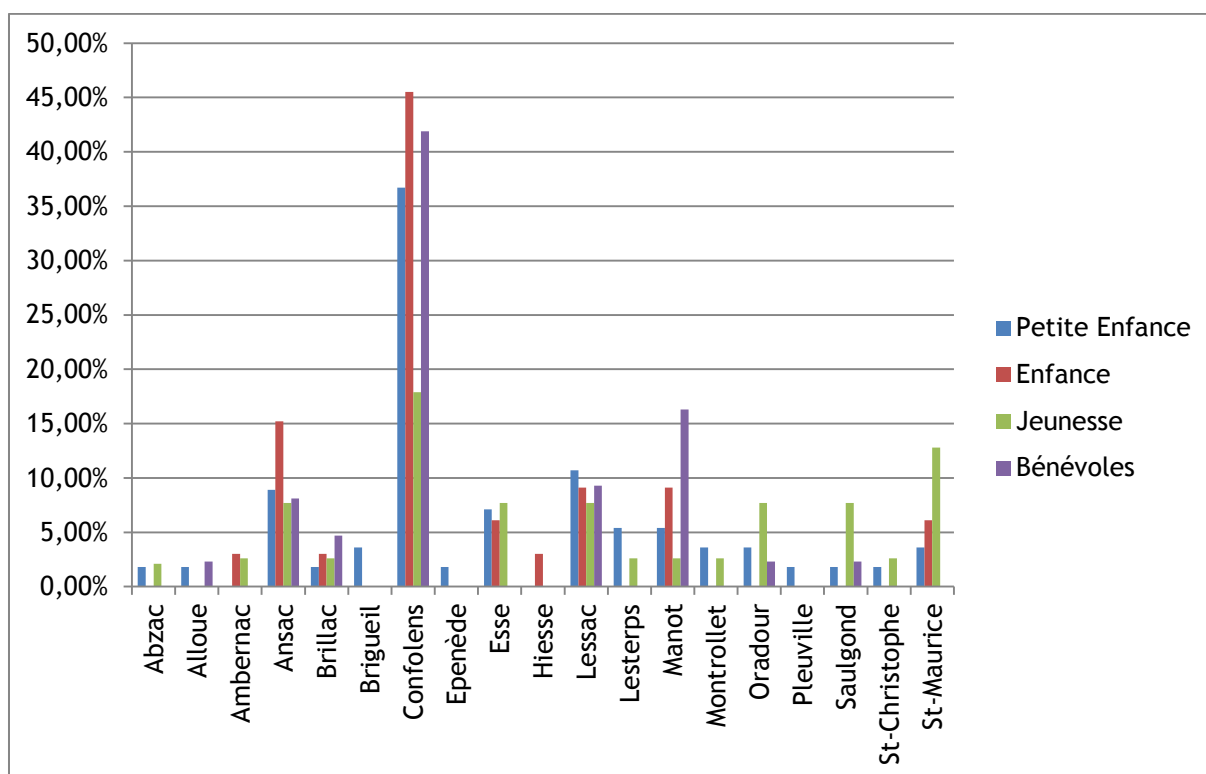
Les services « enfance » attirent peu les parents à s'impliquer dans l'association par manque de temps. Cependant un quart des répondants seraient prêts à participer au projet éducatif ou à accompagner les enfants lors d'activités. À l'inverse, la population sondée sur le bénévolat serait plus encline à « rendre service », « apporter son expérience », « se rendre utile », « échanger ».

La catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socio-professionnelle	cadre sup	cadre moyen	Ouvrier	Employé	Retraité	sans emploi
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	2,90%	0,00%	2,90%	14,70%	0,00%	2,90%
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	2,90%	14,70%	8,80%	58,80%	0,00%	2,90%
Être bénévole au CSC ou le devenir!	4,50%	4,50%	4,50%	27,30%	40,90%	4,50%

Sur les services enfance, les sondés sont majoritairement des personnes actives avec une sur représentation des employés. Les bénévoles/adhérents sont pour 40% des retraités.

Domicile



La ville de Confolens reste le domicile prédominant de la population à 45%. Le reste se partage sur l'ensemble des communes des anciens cantons. Plus les communes sont proches, plus on a de personnes : Ansac, Esse, Lessac, Manot, St-Maurice. Plus les communes sont éloignées de la ville centre, moins l'on touche de personne (Pleuville, Epenède, Brigueil, Montrollet, Abzac)

Les coordonnées

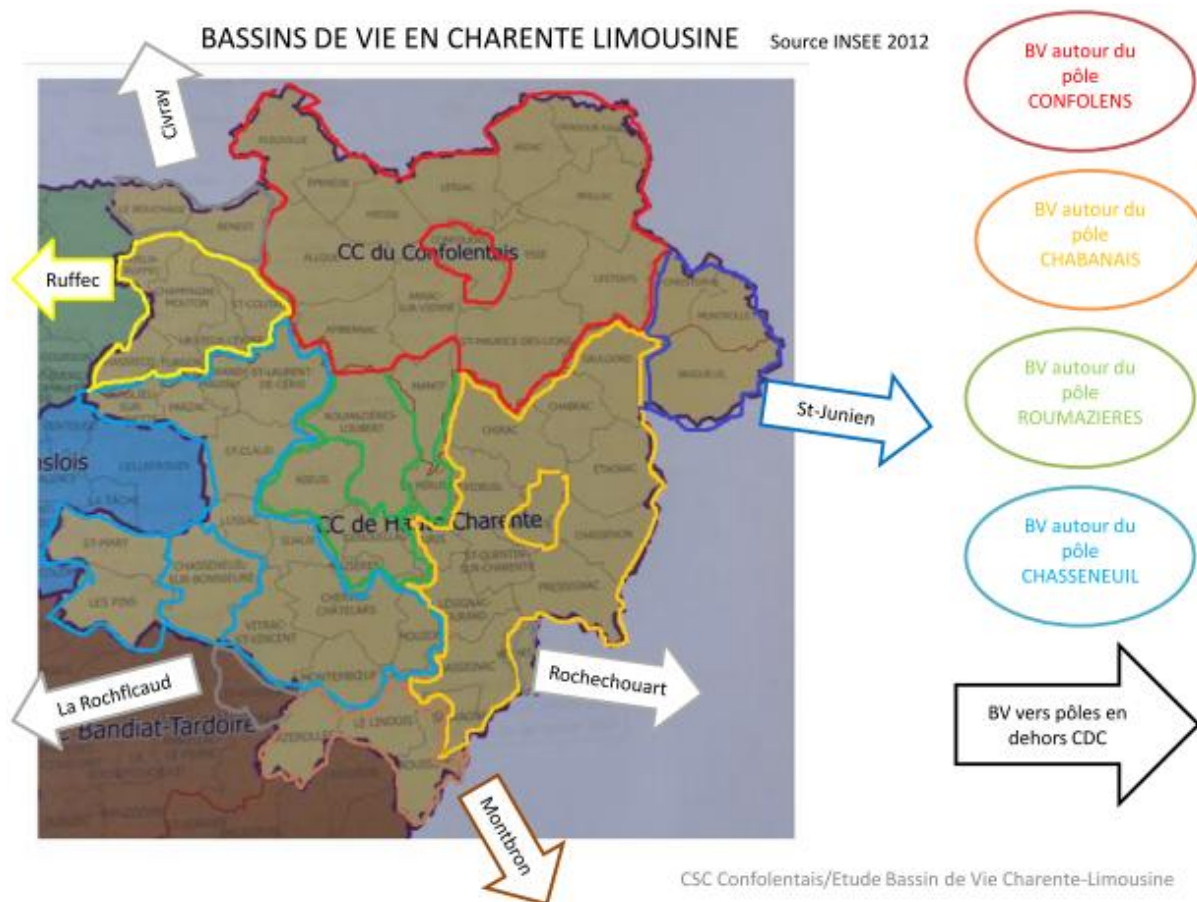
Nombre de personnes qui ont laissé un mail ou une adresse ou un num tel	
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	26
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	7
Jeunesse : Activ'ados, camps, Foyer, projets	14
Être bénévole au CSC ou le devenir!	33
Partenaires du CSC	11
TOTAL	91

C. Synthèse Diagnostic CSC (enquêtes + données INSEE)

En croisant l'analyse des données INSEE et le résultat des enquêtes, nous faisons l'analyse de la nécessité d'une structure AVS telle que le CSC sur le territoire étudié, car elle répond à 4 points nécessaires à l'animation sociale d'un territoire.

➤ *Structure AVS : un lieu de proximité et de relations humaines*

Le CSC est situé à Confolens mais son territoire d'intervention s'appuie sur le « bassin de vie » des Confolentais.



En tenant compte de la provenance des adhérents du CSC en 2018, il s'avère que cette configuration reste stable. Il est à noter que des adhérents proviennent :

- Des 3 communes : St-Christophe, Brigueil, Montrollet (secteur attiré par la zone de St-Junien)
- De Manot : commune « à cheval » avec le Pôle autour de Roumazières
- De Saulgond : commune appartenant au « pôle Chabanais »

➔ *Ces communes sont donc intégrées à notre zone d'étude « le Confolentais » qui se compose de 18 communes autour de Confolens, totalisant ainsi 11 906 habitants.*

La zone étudiée du Confolentais (19 communes) se compose de 11 906 habitants autour de la sous-préfecture Confolens (113.9 hab/km²), zone rurale avec des communes entre 9.8 et 27.7 hab/km²

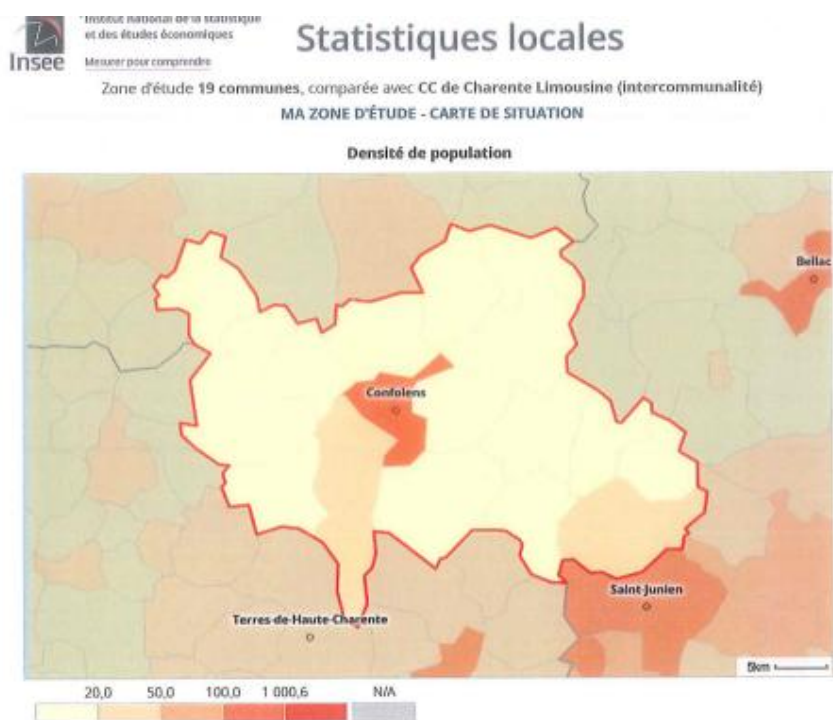
Sur le Confolentais, les habitants ont un niveau de connaissance très satisfaisant des activités du CSC. La diversification des moyens, notamment numériques est très appréciée. En effet, la faible densité, les longues distances d'une commune à la ville-centre (ex : Confolens/Montrollet = 20 km/25 min) favorisent la communication numérique. Mais il ressort en parallèle que ces méthodes « froides » sont toujours couplées à l'information humaine (par un salarié, un bénévole, un partenaire, un réseau...), laquelle est importante pour l'habitant (à 57.10% à la crèche par exemple).

Cette remarque complète l'analyse sur la prise en compte de l'écoute et la mise en confiance. Sur les accueils de l'enfance, les « usagers » se sentent « écoutés » pour 80% à la petite enfance, et pour 86.20% au centre de loisirs et périscolaire. A travers les services, le personnel accompagne ainsi la parentalité, ce personnel étant formé à cette « culture de l'écoute » des usagers dans un AVS.

L'Accueil dans les services, et au CSC/Satisfaction	accueil chaleureux	écouté	obtient réponses aux questionnements
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	60%	80%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	86,20%	86,20%	31%
Être bénévole au CSC ou le devenir!	82,40%	38,20%	NR
Partenaires du CSC	81,30%	50%	0%

Êtes-vous informés des activités du CSC et si oui, comment?	oui	non	site internet	newsletter	FB	tract et affichage	enfants, connaissances	Salariés et bénévoles	journaux et autres réseaux	mail
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	NR	NR	42,90%	0,00%	14,30%	14,30%	14,30%	57,10%	42,90%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	44,10%	5,90%	44,10%	14,70%	20,60%	55,90%	17,60%	38,20%	20,60%	2,90%
Jeunesse : Activ'ados, camps, Foyer, projets	NR	48,70%	0,00%	0,00%	2,60%	20,50%	12,80%	10,30%	0,00%	NR
Être bénévole au CSC ou le devenir!	75,00%	16,70%	33,30%	12,50%	20,80%	35,40%	16,70%	31,30%	27,10%	NR
Partenaires du CSC			25,00%	31,30%	50,00%	62,50%	62,50%	68,80%	50%	NR

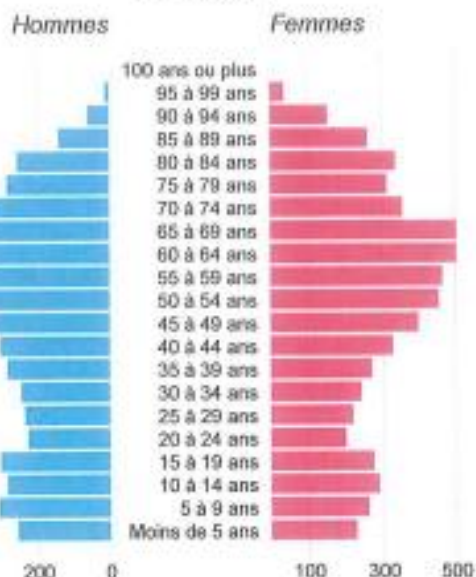
➤ **Structure AVS : un lieu de services permettant la solidarité et une approche sociale multidimensionnelle**



Sur le Confolentais, la ville de Confolens avec 2691 habitants et une densité de 113.9 hab/km², est la ville la plus peuplée dans un contexte très rural et vieillissant.

Pyramide des âges

19 communes



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Sur l'ensemble des 5 495 ménages confolentais, on remarque **36% de ménages seuls**.

Le rôle du CSC attendu par les sondés reflète ces données liées à la ruralité,

vieillesse et à l'isolement. Les habitants ayant répondu à l'enquête sont pour **40% des retraités**. Ils entrent au CSC s'ils y trouvent un **accueil chaleureux et convivial (82.4%)**, la **rencontre de nouvelles personnes (76.5%)**, des **échanges et pratiques de groupes (58.8%)**.

La diversité de l'offre non sectorisée est un atout à la création de liens de solidarité. C'est une plus-value du secteur associatif. La population sondée sur le bénévolat est encline à « rendre service » (71.90%), « apporter son expérience » (46.90%), « se rendre utile » (40.60%), « échanger » (37.50%).

D'une façon ou d'une autre, un habitant, quels que soient son statut et sa demande, peut trouver ce dont il a besoin au CSC. Quel que soit le public ciblé, il répond majoritairement qu'il connaît le CSC (72.86% à 80% selon la catégorie d'enquête).

La catégorie de population la plus représentative est la population âgée de 45 à 74 ans (22.1% à 22.8%)

La moitié de la population confolentaise est retraitée (42.2%) et sans emploi (11.6%)

Population de 1

Seuil d'utilité

Catégorie
Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants, che
Cadres et professions intelli supérieures
Professions intermédiaires
Employés
Ouvriers
Retraités
Autres personnes sans acti professionnelle
Total

Source : Insee, Recensement complémentaire - 2016

Ménages selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	19 communes	
	Valeur	Évol. 2011-2016
Nb de ménages d'une personne	1 887	6,5 %
- hommes seuls	891	21,4 %
- femmes seules	996	-3,9 %
Autres ménages sans famille	90	-20,4 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	3 517	-2,0 %
- un couple sans enfant	2 070	7,2 %
- un couple avec enfant(s)	1 109	-14,1 %
- une famille monoparentale	338	-7,7 %
Ensemble	5 495	0,5 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

au

Quel(s) rôle(s) souhaiteriez-vous prendre au sein du CSC	participer au projet éducatif	encadrer des activités	accompagner les enfants	apporter savoir faire et expérience	se rendre utile	participer à un collectif	échanger	rendre service
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	20%	NR	20%	NR	NR	NR	20%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	25,00%	12,50%	25,00%	NR	NR	NR	NR	NR
Être bénévole au CSC ou le devenir!		28,10%		46,90%	40,60%	25%	37,50%	71,90%

Cette dimension de proximité de l'AVS ainsi que la diversité des secteurs d'activités du CSC permet d'apporter ainsi une **réponse sociale globale multi-dimensionnelle**.

Le CSC se situe sur un **territoire de vie où se superposent :**

- des parents, des jeunes, des personnes âgées,
- des salariés, des précaires, des chômeurs
- des consommateurs
- des problématiques et besoins divers
- des temps de vie multiples: journée, le soir, le week-end

Le CSC peut accompagner les habitants dans leur parcours de vie, à un moment de leur trajectoire.

➤ *Structure AVS : un lieu de services permettant l'attractivité du territoire*

Le CSC participe à l'attractivité du territoire par son dynamisme associatif, lequel va enrichir également une offre de services.

Les bénévoles retraités d'une part, sont une ressource pour la notion d'inter-génération, dans leur rôle éducatif de « passeurs », d'apport d'expériences, auprès des plus jeunes.

Ex : bénévoles pour l'aide aux devoirs, pour organiser des manifestations familiales, pour encadrer ou participer à des activités communes.

Quel(s) rôle(s) souhaiteriez-vous prendre au sein du CSC	participer au projet éducatif	encadrer des activités	accompagner les enfants	apporter savoir faire et expérience	se rendre utile	participer à un collectif	échanger	rendre service
Petite Enfance : Crèche, Relais assistantes maternelles, Activités enfant/parent	20%	NR	20%	NR	NR	NR	20%	NR
Enfance : Centre de loisirs et périscolaire	25,00%	12,50%	25,00%	NR	NR	NR	NR	NR
Être bénévole au CSC ou le devenir!		28,10%		46,90%	40,60%	25%	37,50%	71,90%

D'autre part, les services « enfance » attirent peu les parents à s'impliquer dans l'association par manque de temps. Mais les différents modes de bénévolat possibles au CSC peuvent susciter un engagement citoyen dans les services. Un quart des parents seraient prêts à participer au projet éducatif (25%) ou à accompagner les enfants lors d'activités (20%). En cela, le CSC peut travailler sur la parentalité dans un cadre souple et connu (via un centre de loisirs, une maison petite enfance), où des parents peuvent aussi être acteur de co-éducation.

➔ *Il est également important pour un territoire d'attirer la famille et la jeunesse, et le CSC par son offre de services concourt à cette attractivité.*

Sur l'ensemble des 5 495 ménages confolentais, **64% sont des familles**.

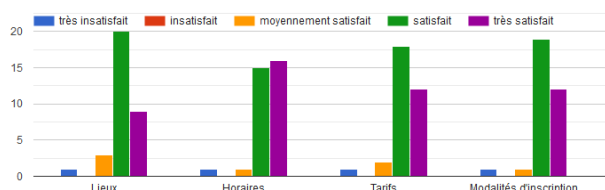
Sur la population totale de **11 906 habitants**, **12.2% sont des enfants de 0 à 14 ans et 13.5% sont des jeunes de 15 à 29 ans**.

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur le confolentais sont les **ouvriers (14.9%) et employés (13.1%)**, puis les **professions intermédiaires (7.8%)**. Ces familles ont donc besoin de **modes de garde et d'activités familiales**.

A cet effet, il est à noter que les familles de la halte-garderie (ouverte uniquement les lundis et vendredis), bien que satisfaites par le lieu d'accueil, souhaiteraient des horaires et jours d'ouverture amplifiés.

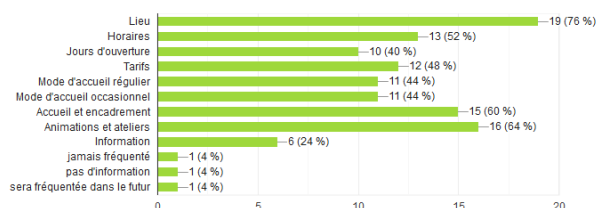
Les familles enquêtées sont « satisfaites » à « très satisfaites » quant à l'existence du centre de loisirs 3/10 ans et de la halte-garderie 0/3 ans leur permettant de faire garder leurs enfants.

Concernant le centre de loisirs, quel est votre degré de satisfaction concernant...



Si vous fréquentez la Halte-garderie, vous êtes satisfait de:

25 réponses



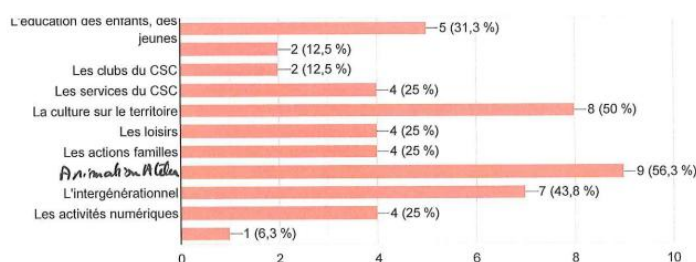
➤ **Structure AVS : coordonnateur de projets, animateur de réseau**

Sur le confolentais, le CSC est très identifié comme « coordonnateur de projets de l'animation sociale et locale de territoire » par les retours de partenaires (associations, établissements publics, éducatifs). 60% ont connaissance de cette mission et ont collaboré plusieurs fois.

Le CSC est reconnu comme animateur de ce réseau sur le pôle de Confolens, notamment sur les domaines culturels (50%), éducatifs (31.3%) et intergénérationnels (43.8%). Ce qu'apporte cette coordination de réseau ? De l'échange et de l'innovation ; ce qui participe au dynamisme et à l'attractivité du territoire !

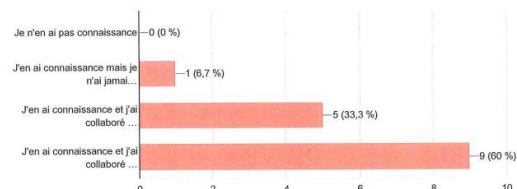
Sur quel(s) domaine(s) êtes-vous partenaire du CSC ou souhaiteriez-vous le devenir ?

16 réponses



Le CSC a une mission de coordination de projets de l'animation sociale et l'c de territoire

15 réponses



Qu'est ce que la coordination de projets vous apporte ?

16 réponses



V. Bilan du projet CSC 2016/19

A. Évolution structurelle

1. Nouvelles modalités de fonctionnement associatif

Contexte et travaux

À partir de juillet 2016, à l'issue de l'assemblée générale, Madame Guillot, alors présidente, ne renouvelle pas son mandat et il en va de même pour 7 autres administrateurs.trices. L'équipe en place (5 administrateurs.trices) accompagnée de la directrice et de la fédération des Centres sociaux, réfléchit à un nouveau fonctionnement, lequel s'appuiera sur la rédaction de nouveaux statuts associatifs.

Elle étudie certains exemples de Centres Sociaux qui ont innové en ce sens tels que le Centre Social Bellerive à Saintes, la Maison pour Tous Montplaisir à Angers, et bien plus près de chez nous, une rencontre est organisée avec les bénévoles du CSCHC, à Roumazières.

Le retour d'expérience (lors des JPAG Angers) de la MPT Montplaisir à Angers, explicitée par la directrice en novembre 2016 semble être en adéquation avec le souhait des bénévoles. ci-dessous compte-rendu réalisé par la Directrice aux membres du CSC.

Document : Compte-rendu aux membres bénévoles du CSC par la Directrice

*Contexte de la MPT Montplaisir à Angers
une association agréée centre social avec 14 salariés*

Objectifs et enjeux

Veut-on un CS en gestion municipale ou avec statuts associatifs ? Si c'est associatif, il faut redonner plus de place aux habitants dans la prise de décision et veiller à ce que le CA soit bien représentatif de ces habitants. On est bien tous là pour un intérêt collectif et non individuel.

Fonctionnement

Les personnes engagées au CA représentent toutes des secteurs d'activités du CS. Il n'y a plus « d'administrateur fantôme ».

La prise de décision est collaborative et partagée entre 4 comités composés de 4 membres chacun. Il n'y a plus de président. 4 à 16 membres « administrateurs » élus à l'AG. Les comités sont « poreux ».

-Comité Partenaires/représentation associative

-Comité Finances/RH

-Comité Projet avec bénévoles d'actions collectives

-Comité Usagers avec référents d'activités « de conso » clubs, alsh...

Ces comités se réunissent 4 fois par an dans un espace d'échange, appelé « la plénière ».

La « plénière » apporte un regard sur les décisions prises par les commissions afin de réorienter le projet. Ce n'est plus un « CA » qui valide les décisions. La plénière intègre des bénévoles des comités non élus, non « administrateur ». Ceux-ci pourront le devenir à la prochaine AG. Cela participe au renouvellement de la gouvernance.

Statuts juridiques

Le CS s'est donné 3 ans d'expérimentation avec pour le moment 2 années informelles sur le plan juridique. Se préoccuper de la réussite des enjeux avant la faisabilité juridique.

Réaction des partenaires

Ils ne s'intéressent pas au processus mais ont plus d'inquiétude sur « à qui ils ont affaire ? ». Une fois l'organigramme posé, plus de crainte.

Place de salariés

- *Le directeur anime les comités « RH/Finances/Partenariat ». Posture de veille. Projet social. Faisabilité financière...*
 - *La directrice adjointe anime les comités « projet/usagers ». Posture de régulation. Travail en pôle de direction.*
 - *Les responsables de services intègrent peu à peu la dimension « projet » dans leur posture. Rappel dans leur mission et dans les recrutements.*
-

D'autres recherches sur l'évolution du pilotage des centres sociaux, mais aussi sur l'engagement bénévole amènent l'équipe du CSC et la directrice à construire peu à peu un modèle de gouvernance adapté au CSC.

Document : Le pilotage du centre social de demain (recherche action URACS)

2 constats :

Le bénévole est passé de l'engagement « timbre » à l'engagement « post-it » (J.ION)

Quand un CS gère des services :

- *Il est difficile de donner du pouvoir d'agir aux habitants*
 - ⇒ *On agit pour les personnes et non avec (les habitants sont des usagers/consommateurs)*
- *La finalité du CS est de faire fonctionner une machine avec des instruments dont on ne s'empare plus (technicité des dispositifs et réglementation)*
 - ⇒ *Le CA est une chambre de validation du fonctionnement et non du projet associatif*

Modélisation du pilotage par le point de vue « projet »

Cela se joue dans les interstices et les délégations que le système s'accorde

Évolution et adaptation de la gouvernance des Centre sociaux doit prendre en compte cette problématique, 2 systèmes co-habitent :

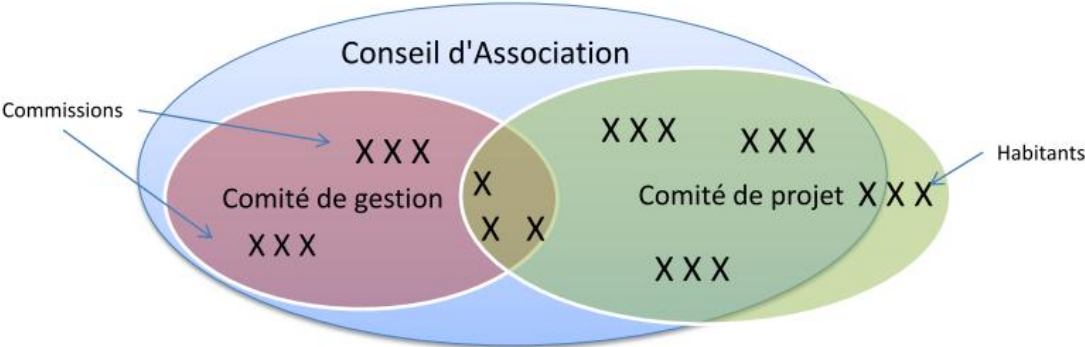
- *1 système de représentativité démocratique : le CA*
- *1 système de subordination : le personnel salarié*

Chaque strate interagit dans le fonctionnement du CS avec des relations interpersonnelles, la confusion des places et des rôles de chacun. Le directeur jongle en permanence, essaie de traiter les effets. Mais ne peut-on pas traiter la cause, en renouvelant un système qui soit plus adapté ?

Ainsi, de juillet 2016 à janvier 2017, l'équipe conçoit un mode de gouvernance du CSC, et s'attèle à la réécriture des statuts associatifs.

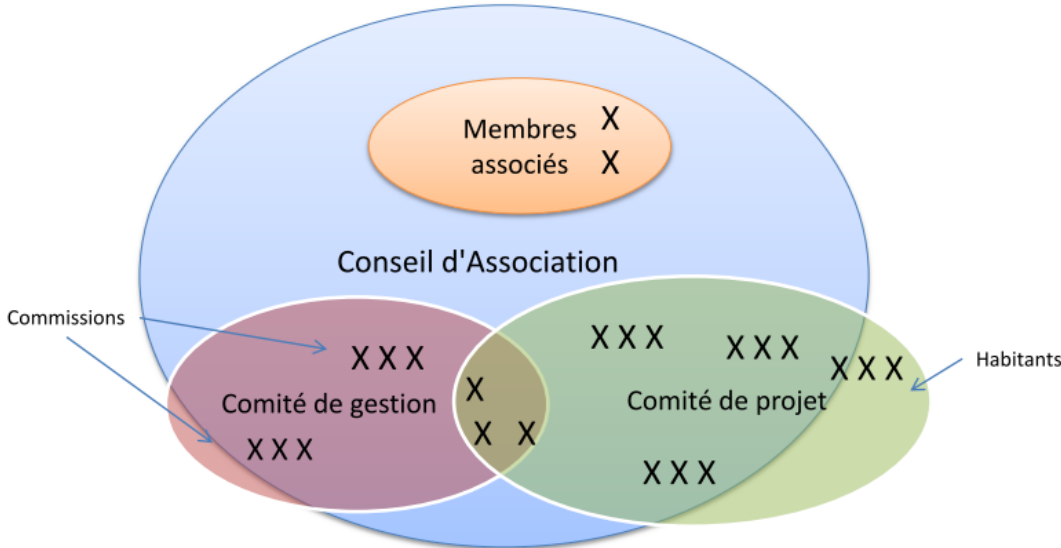
La présentation est faite lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 13 février 2017. Les adhérents approuvent ces nouveaux statuts et sept nouveaux administrateurs intègrent le nouveau fonctionnement associatif, au sein de l'un des deux comités : le comité de projet et le comité de gestion. Ces deux comités se réunissent en un Conseil d'Association. Des habitants peuvent intégrer à n'importe quel moment de l'année le comité de gestion ou de projet. Ils n'ont pas pouvoir de décision tant qu'ils ne sont pas élus à l'AG. Leur rôle en tant qu'habitant peut être consultatif (donner leur avis), expert ou conseil (apporter des informations supplémentaires, explicatives), pédagogique (assister aux comités et comprendre le fonctionnement associatif)

Cf Schéma ci-dessous



Statuts CSC- AGE du 13/02/2017

Illustration article 10b- Organisation en comités de Gestion et de Projet



Statuts CSC- AGE du 13/02/2017

Illustration article 10b- Organisation en comités de Gestion et de Projet

Bilan du nouveau fonctionnement associatif

Ce fonctionnement a l'avantage de correspondre à une envie plus grande de donner du sens aux actions de façon collective, et non les gérer « administrativement », être « unique responsable » d'une structure (un seul « président » porte souvent tout). Il redonne l'essence-même des centres sociaux, qui se doivent d'exister sur un projet associatif portés par les habitants qui vivent sur le Confolentais...

L'équipe a fait le choix de positionner les habitants en tant qu'acteur de leur vie sociale sur leur territoire de vie, leur redonner le pouvoir d'agir sur leur territoire.

On constate en l'occurrence que nombre d'actions nouvelles ont été menées et portées par des habitants : marche nordique, dynamic'sorties, la parent'aise, apéro philo, séjour montagne, séjour seniors, actions culturelles, manifestations festives, TribuLAB. Celui-ci, dont l'organisation repose sur cette dynamique collaborative est l'occasion d'offrir de multiples possibilités basées sur l'intérêt, l'envie, la motivation des habitants. C'est l'occasion pour le centre non seulement de rassembler davantage les habitants, mais aussi de mieux les sensibiliser au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'association. Cette prise de conscience d'appartenir à un collectif, de participer en tant qu'acteur, de partager ses envies, est en construction. Tout n'est pas encore parfait ! Mais c'est en bonne voie. Les efforts de chacun, des bénévoles, des professionnels ont su créer des envies de partage et insufflé une dynamique.

En outre, cette nouvelle vie associative a redynamisé les projets menés conjointement avec nos partenaires du confolentais, lequel est riche de ressources associatives, éducatives, culturelles... La médiathèque, le collège Noël Noël, le lycée Emile Roux, la Ferme Saint-Michel, le CAO, l'AMAC, l'IME, le cinéma Le Capitole, le Festival de Confolens, l'Hôpital de Confolens, les EPHAD Les sources et le Pré de l'Etang, et bien d'autres se sont associés à nous afin de réaliser des actions communes. Ces partenariats sont l'occasion de construire des projets dont le succès dépasse souvent la simple addition des forces de chaque structure.

On peut noter enfin que le succès de cette gouvernance se remarque par le respect entretenu par chacun des acteurs, la confiance, la convivialité, les rencontres chaleureuses...

Si l'année 2017 avait été une année de transformation profonde dans la vie associative du CSC, 2018 et 2019 ont plutôt été des années de consolidation.

La nouvelle gouvernance, organisée autour du Comité de Gestion et du Comité de Projet, s'est enracinée dans la pratique et permet d'associer l'exigence démocratique à celle d'efficacité. Administrateurs, bénévoles, salariés, habitants, partenaires et financeurs ont pris peu à peu leurs marques dans ce nouveau fonctionnement, ce qui a suscité un intérêt de la part d'administrateurs d'autres centres sociaux du département. Le bilan de cette nouvelle organisation du CSC est très largement positif. S'il est perfectible, nul doute que ce mode de gouvernance a insufflé un dynamisme dans le fonctionnement du CSC et ses projets.

2. Évolution concernant les ressources humaines

La structure CSC, même si elle est associative, emploie des professionnels, de 14 à 24 personnes selon les périodes incluant des permanents et des vacataires.

Un contexte bouleversé

Ces 4 dernières années, l'instabilité des financements publics a impacté la gestion du personnel ; en 2016, près de la moitié était dans le cadre de la politique d'emplois aidés (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi ou Emploi d'Avenir). Les « contrats aidés » apportent une compensation financière mais fragilisent une équipe qui doit s'adapter en permanence.

Les missions d'employeur que remplit le CSC n'ont pas toujours été de tout repos, notamment en raison de choix politiques nationaux en matière d'emplois aidés dont il a fallu affronter les répercussions. L'un des défis était par exemple de pouvoir renouveler les contrats de salariés très compétents, dont le travail est précieux, alors même que le CSC ne pouvait plus forcément bénéficier des conditions financières des « contrats aidés ».

L'instabilité des besoins a bousculé également la gestion des équipes : les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) par exemple ont provoqué des plannings « en dents de scie », avec une remise en question professionnelle. Animer des séances de 1h30 tous les jours pour un groupe de 18 (législation TAP), est différent d'animer une journée le mercredi pour un groupe de 12 (législation d'accueil de mineurs en extrascolaire). En outre, la fin des TAP a imposé une refonte considérable de l'organisation des tâches, et des plannings des salariés. Le CSC s'est efforcé de relever tous ces défis en tenant compte des multiples exigences du droit du travail et de la convention collective.

Enfin les aléas de la vie n'ont pas épargné la gestion d'équipe, et il a fallu faire face de front à de longs arrêts (maladie, maternité, parental) ou départs volontaires sur des postes importants (comptabilité, responsables de service, animation).

Les nouvelles recrues sont souvent difficiles à trouver. Les profils recherchés sont spécifiques, diplômés, et sur des remplacements au pied levé, et à Confolens, à une distance trop importante des pôles urbains sans transport ! Ces divers critères n'attirent pas les demandeurs d'emplois.

En 2018/19, dans un contexte qui n'était pas des plus favorables avec la fin des emplois aidés qui n'a cessé de peser financièrement sur les choix de recrutement, le CSC a réorganisé en interne son personnel. Nous avons donc consolidé l'équipe et accueilli une auxiliaire de puériculture, mais aussi proposé deux CDI, à deux salariées arrivant au terme de leur contrat en « emploi aidé ».

Maintenir la qualité de l'AVS passe aussi par une forte implication du personnel dans le projet. Celui-ci doit avoir une capacité d'adaptation à toute épreuve. Et malgré les difficultés rencontrées, le CSC a la chance de compter aussi sur les compétences de l'équipe professionnelle, sur leurs qualités relationnelles avec les enfants, les familles, les bénévoles... Le public accueilli au CSC et le satisfaire demeure la priorité.

Concernant le personnel, le CSC a subi 2 étapes conjoncturelles :

- Mise en place de la réforme scolaire TAP de 2015 à 2017 a demandé une augmentation des besoins en personnel via la création des emplois d'avenir (EAV)
- La suppression des emplois aidés par l'État en 2018, et l'arrêt des TAP a demandé une restructuration importante, moins de besoin pour les TAP

Conséquences : perte de 2 ETP en 4 ans, mais augmentation de CDI (+3) Arrivée des « services civique pour compenser la perte des emplois aidés (attention, pas comptés dans les salariés mais volontaires avec rémunération forfaitaire). Impact sur l'évolution financière (cf partie financière).

Évolution du personnel sur les 4 années


		2016		2017		2018		2019		
CDI	temps plein	CDI	5	10	6	11	6	10	6	13
CDI	temps partiel	CDI	5	10	5	11	4	10	7	13
CDD	temps plein	CDD	0	6	0	7	0	6	0	0
CDD	temps partiel	CDD	1	6	4	7	1	6	0	0
CAE/CUI	temps partiel	Empl aidés	3	5	3	3	4	5	1	1
EAV	temps plein		2	5	0	3	1	5	0	1
Service Civique	Missions		0		0		0		2	2
Nombre de salariés total		t, plein	7	16	9	18	6	16	6	14 +
		t, partiel	9	16	9	18	10	16	8	2
Nombre ETP			14,1		14,2		13,6		12,04	

Organigramme

Le CSC fait évoluer la répartition du personnel en fonction des moyens, des dispositifs engagés, des actions expérimentées (ex : Tribulab)

Au 31/12/2019

L'organigramme est le suivant :

 ORGANIGRAMME (MàJ 02/12/19)			
Direction TEXIER Carole CDI(1)			
Petite enfance Responsable CAMPAIN Aude (1)(arrêt) FROMENTIN Astrid CDD(1)	Enfance-Jeunesse Responsable TRICHARD Dominique CDI(1) (arrêt)	Animation vie sociale et familiale Responsable BERTHEBAUD Joëlle CDI(1)	Administratif Responsable LEFEVRE Stéphane CDI(1)
Fonctions principales	Fonctions principales	Fonctions principales	Fonctions principales
Halte garderie	Centre de loisirs vacances	Actions seniors (comite projet)	Suivi financier, comptabilité
RAM Confolens	Accueil périscolaire et méridienne	Animations collectives (comite projet)	Gestion sociale
RAM ChampMouton	Centre de loisirs mercredis	Activités de loisirs-lien social (comite projet)	Secrétariat
LAEP décentralisé	Actions Jeunesse	Actions famille et parentalité (intersecteurs)	Maintenance et entretien
Actions famille et parentalité	Actions famille et parentalité	Accueil des habitants (secrétaire accueil)	
Animatrices d'activités	Animatrices-teurs d'activités	Et des bénévoles...	Secrétaire d'accueil
FRUGIER Christine CDI(0,69)	BARON Sarah CDI(0,86)		THOMAS Nathalie CDI(1)
KUREK Barbara CDI (0,4)	CHAZEaubENIT CendrINE CDI(0,8)		Agent d'entretien-maintenance
	KUREK Barbara CDI(0,29)		LEGER Fabienne CDI (0,69)
	TRILLAUD Valentine (0,86)		
	ADROHER Pascale CDI (0,69)		
	PETIT Aurélie CUI (0,69)		
	Vacataires CEE		
	Et MàD ...		
	FORGERON Arnaud (Été Actif)		
	CHAMRE Stéphane (Été actif)		
	Et des bénévoles...		

Dialogue social et droit du travail

Avec l'élection d'une déléguée le 5/07/2016 jusqu'au 18/12/19, le CSC favorise le dialogue social et les instances « réunions mensuelles ». Fin 2019, il a mis en place le Conseil Social et Économique (CSE), nouvelle instance obligatoire légale pour les entreprises de 8 salariés minimum.

Le CSC est constamment en veille concernant l'évolution du droit du travail, lequel a été successivement impacté pendant ces dernières années avec les « lois Macron » : mutuelle obligatoire pour les salariés, impôt à la source, etc.

Formation du personnel

Les « contrats aidés » apportent une compensation financière mais fragilisent une équipe qui doit s'adapter en permanence. Néanmoins, la mission d'un centre social est aussi d'intégrer des personnes fragilisées dans l'emploi, leur permettre d'évoluer professionnellement, leur « donner le coup de pouce » qui, après le contrat précaire, les aidera à se réinsérer dans le monde du travail, et à minima dans une vie personnelle plus épanouie. En 2016/17, le CSC a permis la formation de 3 personnes en emploi aidé (2 BAFA ; 1 BAFD).

Accueil de stagiaires

Le CSC, dans son rôle d'accompagnateur, formateur à la citoyenneté, accueille régulièrement des stagiaires de tout niveau et tout horizon : collégiens, lycéens sans diplôme, étudiants niveau 5 à 2, dans les secteurs du social, de l'éducatif, de l'enfance, et de la communication.

En moyenne, le CSC accueille 10 stagiaires par an.

Une convention de partenariat est signée avec le collège de Confolens (stages 3^{ème}), et avec le lycée E.Roux (section ASSP).

3. Les ressources financières et matérielles

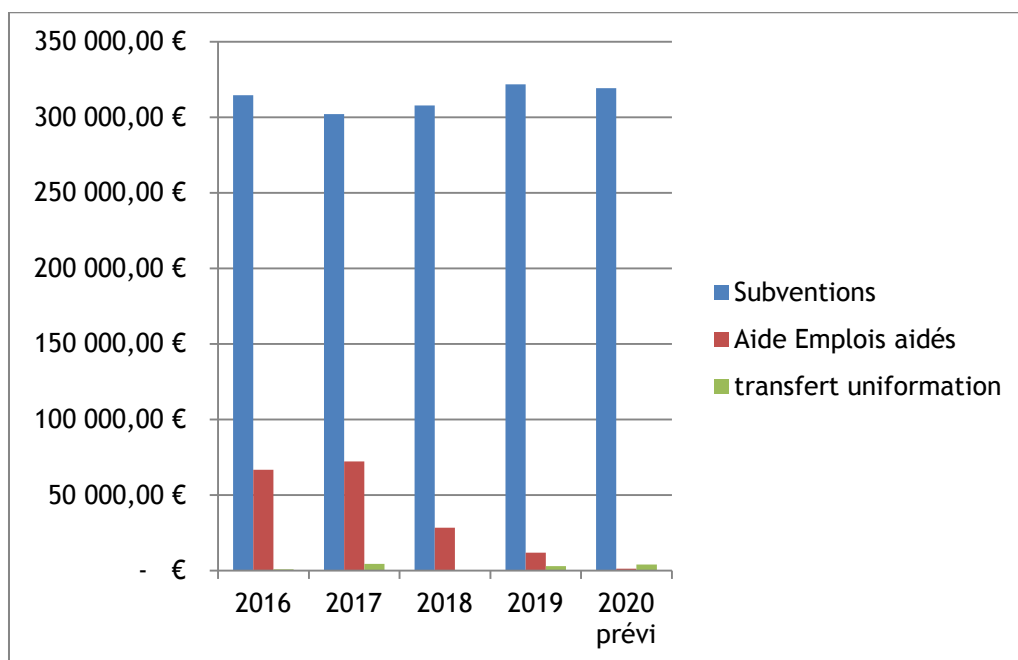
La fin des emplois aidés a eu des impacts sur l'équilibre budgétaire, non compensés par une augmentation suffisante des subventions.

- > Se référer aux rapports annuels financiers d'Assemblées Générales en ligne sur le site internet du CSC.

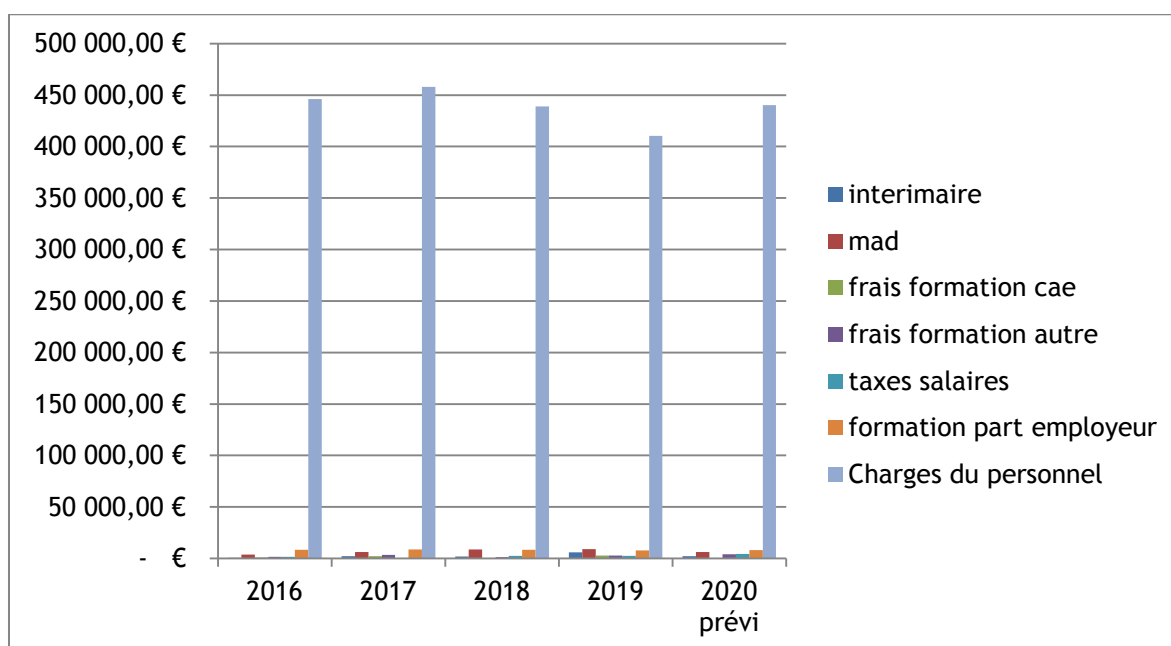
<https://confolentais.centres-sociaux.fr/presentation/projet-social/>

Comptes de Résultat sur 4 années et BP2020: Évolution des produits et charges

Évolution des PRODUITS



Évolution des CHARGES



La mise à disposition des locaux par la Mairie de Confolens est un atout pour le fonctionnement des activités, laquelle réhabilite régulièrement les bâtiments D'Assit et Maison de l'enfance. Le tribunal pour le TribuLAB est également mis à disposition à titre gratuit ainsi que diverses autres salles utilisées pour les activités socio-culturelles et sportives : Ferme St-Michel, gymnases, annexe lycée E.Roux, salle du Moulin et annexes

Cette mise à disposition de locaux est estimée à 110 027.98€

B. Le projet 2016/19

1. Rappel des axes et actions

Co-éducation : projet d'animation collective

AXE LA CO-EDUCATION
Objectifs de cet axe :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale 2. Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement 3. Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants 4. Assurer une attention particulière aux publics fragilisés
Actions correspondantes :
1. Multi-accueil (halte-garderie)
2. Relais assistantes maternelles (RAM)
3. Lieux accueil enfants-parents (LAEP)
4. Accueil de loisirs périscolaire (école)
5. Accueil de loisirs extrascolaire (mercredis et vacances)
6. Actions familiales et parentalité
7. Accompagnement/insertion des jeunes

Participation : vers un fonctionnement associatif collectif, partagé

AXE LA PARTICIPATION
Objectifs de cet axe :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des modes d'accueil de la population et renforcer l'implication bénévole 2. Identifier et repérer le CSC comme espace permettant d'être acteurs au sein d'un collectif et sur le territoire 3. Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
Actions correspondantes :
1. Actions seniors
2. Manifestations locales et collectives
3. Activités de loisirs et de lien social
4. Actions interculturelles
5. Accueil des habitants

Pour le bilan des axes et différentes actions :

- > Se référer aux différents rapports d'activités d'Assemblées Générales en ligne sur le site internet du CSC.

<https://confolentais.centres-sociaux.fr/presentation/projet-social/>

2. Travail collectif des AVS de Charente Limousine

Une démarche commune de présentation de bilan a été retenue en 2019. Nous avons travaillé et échangé sur les actions qui font sens commun aux diverses structures AVS.

Appui sur les travaux de :

- Réunions d'équipes du 27/03 (avec salariés) et 29/03 (avec bénévoles), questionnaire « Bilan de l'AVS »
- Document présenté à la réunion « partenaires-élus »

3. Bilan des actions du CSC en fonction des critères de l'AVS

Appui sur réunions d'équipes (salariées et bénévoles) et la grille co-construite par les AVS

11 questions ont été posées et débattues entre les participants avec une méthode de travail interactive avec jeu en ligne en direct « kahoot.it ».

Voici le résultat de ce temps de travail partagé :

QUESTION 1	Le CSC a-t-il répondu aux critères de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) reconnues par la CAF?	
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Oui car inclusion et socialisation des personnes	Dynamic Sorties Séjour au Lioran Accueil de stagiaires Gens du voyage Mission locale	Les participants ne sont pas toujours les mêmes Participation hétéroclite
Oui, car liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire	Accueil de nouveaux habitants, les migrants, les britanniques	Collecte vêtements pour migrants Intégration dans les activités
Oui car prise de responsabilité des usagers	Proposition d'ateliers animés par des bénévoles, de projets collectifs organisés	Fonctionnement associatif en comités Nouveaux Statuts en 2017
Non, il n'a pas répondu		

QUESTION 2		
Le contenu du projet social a-t-il été en conformité avec les 4 missions des centres sociaux?		
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
accueil, animation, activités et services à finalité sociale	Toute animation, toute tranche d'âge	
prise en compte des initiatives, développe vie associative	Tribulab Parent'Aise Jeux de société Séjour Lioran Marche nordique	Au Tribulab, initiatives citoyennes :
échanges intergénérationnels, liens sociaux et familiaux	Séjour au Lioran Projets collectifs	
partenariat sur interventions sociales concertées	Avec l'école et la mairie sur le périscolaire et l'ALSH Avec le Collège	Prise en charge de l'enfant et du jeune sur tous les temps Participation à la continuité éducative participation CA collège Accueil jeunes stages en intégration

QUESTION 3		
La zone de vie sociale du projet du CSC a-t-elle été...		
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
La Ville de Confolens	ALSH, Halte-garderie, RAM, Périscolaire, Clubs, Actions familiales	38% des adhérents issus de Confolens
Confolens et les communes limitrophes	ALSH, Halte-garderie, RAM, Périscolaire, Clubs, Actions familiales	ex-cantons de Confolens
La CDC du Confolentais	Activ'ados Eté actif Roule-bambin RAM Baby Time	56% des adhérents En commun avec le CALCCM Décentralisé sur plusieurs communes : Manot, Ansac, St-Maurice, Lessac, Brillac, Alloue, St-Christophe, Montrollet
La Charente-Limousine	Graines d'artistes Séjours ados Echanges inter-centres de loisirs	

QUESTION 4 Le projet social du CSC a-t-il répondu...		
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Aux besoins des familles?	Mode de garde d'enfants Accueil public Mobilité	Ouverture du CSC 48 semaines/an Décentralisation avec Roule-bambins
Aux difficultés de la vie quotidienne des familles?	Soutien et appui individualisé Tarification selon QF- Aides financières CLAS LAEP	Missions des professionnels de l'accueil, écoute
Aux problématiques sociales du territoire?		Manque la mobilité
Aux besoins des habitants	Besoin de ne pas s'isoler socialement (retraités) Besoin de se retrouver et de partager (une activité, un projet)	Dynamic Sorties, Activité couture Toutes les actions collectives

QUESTION 5 Le projet social du CSC a-t-il favorisé la participation des habitants?		
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Oui, la participation est au cœur des actions du CSC	Les projets collectifs sont l'opportunité de rassembler l'ensemble des acteurs du CSC (services, animations, clubs...). Mars en Famille, Actions culturelles, Fête de Noël, Intergénérationnelles, Fête de la musique, Printemps poètes	Mission de la coordinatrice AVSF Missions des responsables des services : travailler les actions en transversalité, être à l'écoute des habitants
Oui, elle est représentative de divers groupes sociaux	Accueil tout public sans distinction Mixité classes sociales : actifs, retraités, sans emploi... Promotion de l'interculturalité avec les groupes britanniques	Les personnes viennent pour l'activité puis pour l'affinité
Oui, le CSC promeut diverses formes de participation	Aide au montage de projet inter-associatif Bénévolat ponctuel, par intérêt personnel, permanent, par intérêt collectif...	Comité de projet ouvert aux habitants Appel à bénévolat sur chaque projet collectif Bénévoles sur une activité particulière (aide aux devoirs, animation club...)
Non, elle ne l'a pas favorisée	Certains restent consommateurs Difficulté d'intégrer la participation sur les services Problèmes de transport	

QUESTION 6		Concernant les modalités de participation des habitants...
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
La participation est inscrite dans les statuts et organisée?		Comité de projet
Des habitants sont responsables d'organiser des animations ?		Comité de gestion Groupes de travail sur actions collectives : dynamic sorties, réveillon-trad Activité spécifique : marche nordique, peinture
Des habitants participent aux instances de gestion?		oui
Des habitants assument la réalisation d'activités?		Oui randonnée, peinture,

QUESTION 7		A travers l'agrément de son projet, le CSC a-t-il obtenu des prestations financières de la CAF?
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Oui, la prestation pour l'animation globale	Oui	
Oui la prestation pour l'animation collective famille	Oui	
Oui, le contrat enfance jeunesse	oui	
Non, aucun financement		

QUESTION 8		La communication du CSC sur son projet a-t-elle été lisible et attractive?
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Complètement		
Moyennement	En développement	Moyens : site, réseaux sociaux
Pas du tout	Diversité des actions, des attentes des habitants, le vocable « centre social » n'est pas attractif	

QUESTION 9		Le CSC a conduit des actions en partenariat avec...
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Des structures sociales	EPHAD Confolens (les sources + pré de l'étang) EPHAD Brillac EPHAD Champagne-Mouton CCAS Confolens MDS CS Chemin Hérisson	Semaine Bleue « inter-génération » RAM Baby-time 1 fois par mois à l'EPHAD Séjour senior Suivi familles fragilisées Partage d'activités (familles/ados)
Des structures éducatives	Inspection Académique Confolens Lycée Confolens Collège Confolens Ecoles de Confolens (maternelles/primaire) Ecoles Ansac, Manot, St-Maurice, Alloue IME	Projet à l'année avec les lycéens ASSP : périscolaire et petite enfance Graines d'artistes Animations hebdomadaires Foyer collège Intervention lycée pour présentation BAFA Actions culturelles partagées avec école primaire et maternelle et IME : Printemps des poètes, Grande Lessive Suivi des enfants et partage de fonctionnement, participation au conseil d'école PM Curie et IEN , Réunion concertation accueil des enfants migrants Passerelle Halte-garderie/école maternelle TAP Ansac/St-Maurice/Alloue Transport ALSH Accueil Sessad
Des instances institutionnelles	Mairie de Confolens Mission locale Pôle emploi MSA CAF CDC	Comité pilotage « Ferme St-Michel » et CSC gestionnaire et suivi budgétaire du projet ACulturelles FSM Téléthon, Salon du livre... Gestion FAJ/Suivi jeunes et simulations entretiens d'embauche Projet tiers-lieux
Associatifs divers	Festival de Confolens AMAC	Accueil et activités familles (Festival des enfants) Graines d'artistes/actions culturelles

QUESTION 10		Le projet social a-t-il favorisé intergénérationnelle?
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Oui complètement	Semaine inter'générations Tout au long de l'année, services enfance/jeunesse organise activités avec les EPHAD, club couture... Mars en famille : organisation d'activités par des seniors Festival de Confolens	
Oui en partie		
Non pas vraiment		
Non pas du tout		

QUESTION 11		Le projet social a-t-il favorisé la mixité sociale et en particulier l'intégration des publics dits fragiles?
	Illustrer par une action, un projet..	Comment ?
Oui complètement	Suivi intégration des emploi aidés, retour vers l'emploi Noël Solidaire Rencontres avec CAO et familles réfugiées.	
Oui en partie	Actions parentales/LAEP/ALSH	A travers l'accueil des enfants en collectif
Non pas vraiment		Voir l'intégration numérique
Non pas du tout		

4. Bilan du projet social du CSC en fonction de 3 critères communs aux AVS de Charente Limousine

Appui sur Réunion partenariale du jeudi 02 mai 2019 : les exemples d'actions présentés par le CSC

➤ **L'Apprentissage citoyenneté/Engagement bénévole**

Modification des statuts en février 2017, afin de redynamiser la vie associative, renouveler l'implication bénévole. Travail sur une instance plus collégiale et démocratique (pas de président), répartition des administrateurs en 2 comités (un comité de gestion + un comité de projet). Chaque participant peut être dans l'un ou l'autre ou dans les 2 !

La spécificité du comité de projet : il accueille tout habitant, tout partenaire, tout adhérent, souhaitant s'impliquer dans l'organisation, le déroulement d'une action ; il est ouvert, pas besoin d'être « élu » pour y participer. En fonction des projets, le comité n'est pas composé des mêmes personnes à chaque fois.

Résultat : cela implique plus de personnes, cela crée une dynamique.

Les limites : beaucoup de personnes impliquées dans les projets, peu dans la gestion. La prise de responsabilité (structure employeur, volume financier), mais aussi le poids d'une équipe professionnelle n'invitent pas les bénévoles à s'engager.

➤ **Le Partenariat (croisement des politiques publiques, associations locales, institutions)**

Le CSC a développé beaucoup d'actions partenariales coordonnant les établissements éducatifs, écoles, collèges, IME, lycée... les structures et associations culturelles, sportives, caritatives, solidarité (amac/Festival Confolens/ médiathèque/cinéma/Centre réfugiés...), les institutions (mairie, CAF, MSA...) Quelques exemples : Printemps des poètes, Noël solidaire, Bidouillocode (expo et ateliers numériques), Fête de la musique, Projet d'actions culturelles à la Ferme St-Michel, Festival des enfants pendant le Festival de Confolens...

L'une des dernières actions fut « La semaine de l'immigration » en février.

Résultat : à plusieurs on touche beaucoup plus de public et de ce fait il existe une grande mixité

Limites : de plus en plus difficile d'avoir un « financement global », chaque financeur ayant des objectifs particuliers sur les appels à projet. (l'âge, le thème, la prévention, etc.), au détriment de la mixité.

➤ **Vivre et faire ensemble (animation globale, mixité sociale, actions intergénérationnelles)**

Le Réveillon Trad. organisé depuis 6 ans par une administratrice (Mireille Labori) et des bénévoles du club de danse trad du CSC. Constat : les réveillons organisés sont trop chers, rien sur Confolens. Idée d'un réveillon-panier (chacun partage son repas) et animation par un orchestre trad pour danser.

Séjour au Lioran. Intérêt de la préparation (réunion) Les participants organisent eux-mêmes le séjour. Des familles, des gens seuls, des personnes âgées, des jeunes, des retraités, des actifs... ! Tout ce monde se côtoie !

VI. Quel projet pour le CSC demain, sur quel territoire et pour qui ?

A. Vers un nouveau territoire vécu ?

Après analyse et bilan des actions du CSC, on peut conclure que le projet du CSC peut s'inscrire sur les 2 axes de la Convention Territoriale Globale, à savoir :

- L'attractivité sociale et l'inclusion : dynamique bénévole, participation à des projets collectifs, accueil des nouvelles populations, l'accès au numérique, activités relevant du lien social, de la mixité
- Offres de services : pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse (cette offre de services peut aussi être un levier de l'attractivité ...)

L'analyse des données du diagnostic identifié sur le « bassin de vie confolentais » montre quant à elle que les habitants se réfèrent à une structure AVS de proximité.

→ *Le sentiment d'appartenance à un nouveau et vaste territoire « Charente Limousine », cela ne se décrète pas ! Néanmoins, cela se construit...*

En définissant un projet basé sur « un bassin de vie vécu » à l'intérieur d'un territoire plus vaste ayant une vision politique de l'AVS, et contractualisée par la CTG, on peut répondre à la fois à une logique de proximité et à une nouvelle identité territoriale.

→ *Le travail des structures AVS de Charente-Limousine est donc de continuer d'assurer la proximité tout en proposant des coopérations sur des actions entre AVS quand c'est possible.*

B. Synthèse des perspectives définies par le CSC et les partenaires de Charente Limousine

Appui sur réunion partenariale du 3 décembre 2019 à la CDC et réunion d'équipe CSC du 19 décembre

La réunion partenariale de décembre 2019 a permis la présentation des diagnostics de chaque structure ainsi qu'un travail collaboratif sur des ambitions communes : « **Dessinons quelques perspectives** ».

A partir de cette réunion de travail, la directrice a proposé un travail identique en réunion d'équipe le 19 décembre 2019.

« Les associations animent la Vie Sociale du territoire :

- > Accueil des nouveaux habitants
- > Renforcement des solidarités de proximités et intergénérationnelles
- > Appui à la définition d'un projet de parentalité partagé
- > Développement de la participation des habitants et du bénévolat

Sur ces 4 points dessinons quelques perspectives... »

Par ateliers tournants sur chaque thématique proposée, les groupes doivent répondre à ces 2 questions :

- > Qu'est-ce qui existe au CSC ?
- > Quelles autres idées avons-nous ?

Méthode de travail : 4 groupes de 3 ; chaque groupe passe sur chaque atelier et alimente ce qui est dit par le précédent, puis retour en groupe avec présentation collective du travail.

Renforcement des solidarités de proximités et intergénérationnelles		
Que faisons-nous au CSC ? Constat des salariés et bénévoles CSC	Constat des bénévoles, des élus du territoire Charente-Limousine	Qu'aimerions-nous faire ? Perspectives communes bénévoles, salariés CSC et autres partenaires intéressés
Semaine bleue Dynamic sorties Noel solidaire (hotte solidaire) Echanges avec les ephad Inclusion des jeunes en difficulté scolaire : partenariats collège et lycée pour accueil de stagiaires Accompagnement Personnel en cae/services civiques Accueil d'enfants situation handicap, enfants réfugiés Réveillon panier Accueil gens du voyage et partenariat chemin du hérisson Aide aux devoirs Partenariat avec IME (ex : stage cirque) Bourse d'aide à la formation BAFA (partenariat lycée de confolens) Participation conseil d'école et réussite scolaire, CA collège et lycée	ACTIONS EXISTANTES Actions écoles/EHPAD Association AUDACIA (accueil des migrants) Dispositif MONALISA Actions associations/EHPAD Chemin du hérisson Semaine bleue Aide à la mobilité Projets avec l'IME Projets éducatifs avec les écoles Téléthon, resto du cœur, banque alimentaire, croix rouge. Action lire et faire lire Mettre en valeur la solidarité entre les enfants dans le milieu scolaire Développer les actions sur la mobilité Sensibiliser les enfants à l'action migratoire Sensibiliser à la différence (handicap, gens du voyage, cultures et foyers différents) Accès à l'aide aux droits, utilisation informatique, dossiers administratifs, courriers Antenne du centre de loisirs à la maison de retraite	Ludothèque itinérante via roule bambins (cf parentalité) Temps partagés/repas avec ateliers « cuisines du monde » (CAO, Festival...) Créer partenariat et réseau « solidarité familles » avec asso caritatives de confolens : restos du cœur, secours pop, secours catholique, emmaus, grande famille, viltais TribuLAB, tiers lieu avec : rencontres et projets mixtes, accessibilité au numérique pour tous. Radio web : outil participatif et d'expression de la parole de tous.

Développement de la participation des habitants et du bénévolat		
Que faisons-nous au CSC ? Constat des salariés et bénévoles CSC	Constat des bénévoles, des élus du territoire Charente-Limousine	Qu'aimerions-nous faire ? Perspectives communes bénévoles, salariés CSC et autres partenaires
<p><u>On favorise le relationnel, les échanges individuels :</u> on accueille les bénévoles, on les accompagne, on repère, on guide et on maintient leurs envies, on les informe, on les écoute</p> <p><u>On leur donne des outils :</u> On leur donne le « livret du bénévole » avec toutes les infos de l'association On les informe qu'ils ont accès à un accompagnement logistique : matériels, salles, véhicules, communication, pour toute mise en place de leurs envies</p> <p><u>On participe aux rencontres inter-associatives :</u> manifestations de la ville de Confolens (forum des associations, patinoire, vendredis de l'été, téléthon)</p>	<p>Bénévole demande à être entendu et reconnu Bénévolat = Plaisir Bénévole veut partager ses connaissances et compétences (transmission) Savoir attirer, accompagner et rassurer le bénévole Bénévole souhaite voir le résultat et la valorisation de son investissement Bénévole administratif et à responsabilités au sein de l'association a du mal à trouver des remplaçants et souhaite une reconnaissance de son action. Bénévolat = faire partie d'un groupe, convivialité Être acteur, maintenir l'existant Faire vivre son territoire Comblent un manque pour les nouveaux retraités, se créer de nouvelles relations Faire connaître les besoins des associations en termes de bénévoles (y compris au sein des entreprises) Organisation de forum Action de communication inter-association Utiliser les réseaux sociaux</p>	<p><u>Promouvoir des « avantages » pour des bénévoles engagés :</u> réduction financières sur des activités, offres de formations gratuites ; proposition sortie/activité partagée annuelle sans frais</p> <p><u>Favoriser les projets communs entre bénévoles et salariés :</u> Réaliser un répertoire « bourses d'échange » bénévoles/salariés : « en quoi je peux être utile, qu'est-ce que je sais faire, qu'est-ce qui m'intéresse ? »</p> <p><u>Valoriser les compétences bénévoles :</u> Donner avec la carte d'adhérent, une fiche « parcours du bénévolat » à remplir tout au long de l'année et à remettre à l'AG. Pour les bénévoles : connaître l'ensemble des possibilités d'être bénévole au CSC ; prendre conscience de ses compétences et peut-être monter en compétences (alimenter son compte professionnel formation) Pour le CSC : répertorier les bénévoles, les compétences ; valoriser individuellement des bénévoles</p>

Accueil de nouveaux habitants		
Que faisons-nous au CSC ? Constat des salariés et bénévoles CSC	Constat des bénévoles, des élus du territoire Charente-Limousine	Qu'aimerions-nous faire ? Perspectives communes bénévoles, salariés CSC et autres partenaires
Information de toutes les actions : remise de livrets de communication par secteurs d'activités Communication externe : site internet, blog, page FB, Fonction accueil et Orientation Information activités extérieures (connaissance du territoire et réseau associatif) Participation au forum des associations	Au niveau du territoire, concevoir un document unique qui recense les différents centres et leurs domaines d'activités Bulletin municipal + site mairie Forum des associations Partenariat entre les associations et les nouveaux habitants : mise en place de « tuteur » Créer un lien entre les entreprises et les associations Faire un diagnostic avec le nouvel habitant de ses attentes sur le territoire Organisation ou participation à des événements pour faire ensemble la promotion du territoire (entreprises, élus, associations, ...) Renforcer la fonction Accueil... de tous les habitants de notre secteur Détecter les nouveaux habitants, se rapprocher des services de la poste Organiser des repas de quartier	<u>Sortir des murs</u> : aller au devant des habitants pour communiquer, donner des flyers, expliquer <u>Faire remplir un document mentionnant les attentes du nouvel arrivant</u> <u>Participer au pot d'accueil des néo-habitants organisés par les mairies</u> <u>Communication dans des lieux stratégiques</u> (supermarchés, entreprises)

Définir un projet parentalité		
Que faisons-nous au CSC ? Constat des salariés et bénévoles CSC	Constat des bénévoles, des élus du territoire Charente-Limousine	Qu'aimerions-nous faire ? Perspectives communes bénévoles, salariés CSC et autres partenaires
<p>Accueil de parents à travers les services petite enfance et jeunesse : écoute, information, orientation</p> <p>On va à la rencontre des familles du territoire via Roule bambin, périscolaire (hors les murs)</p> <p>On écrit un projet annuel « famille et parentalité » la Parent'aise mettant en actions :</p> <p>Des actions de rencontres collectives : fête de Noël, Festival des enfants Balilo, des goûters partagés...</p> <p>Des actions parents-enfants: sorties, roule-bambins,</p> <p>Des actions d'écoute des parents : accueil individuels en alsh, péri et halte-garderie, conversation entre parents</p> <p>Sorties des parents avec proposition de baby-sitting</p>	<p>Livret d'accueil (un moyen de mieux faire connaître)</p> <p>Est-ce qu'on peut améliorer l'accueil de façon générale ?</p> <p>Comment susciter la curiosité des parents ? (vis-à-vis d'une information qui leur est destinée)</p> <p>Créer des liens, échanger des données entre associations et collectivités (exemple : club des aînés)</p> <p>Aide à la parentalité passe d'abord par la volonté des familles : adhésion des familles</p> <p>Passe d'abord par la mise en confiance avec des discussions, confidences avec des animateurs (formation ?)</p> <p>Développer une écoute neutre et attentionnée</p> <p>Instaurer un échange animateur-enfant-parent</p> <p>Inventer un lieu de convivialité sans connotation, sans format imposé</p> <p>Attirer les parents le plus tôt possible</p> <p>Bus itinérant pour les familles</p> <p>Formation du personnel</p> <p>Faciliter la garde d'enfants pour les parents qui travaillent en horaires décalés et notamment en considérant les familles monoparentales sans liens familiaux sur le territoire</p> <p>Ouverture des structures d'accueil tout l'été y compris fin août jusqu'à la rentrée scolaire</p> <p>Travailler la parentalité y compris pour les collégiens (foyer des parents au sein des collèges)</p> <p>Poursuivre la rencontre de type Cafés des Parents et organiser des rencontres qui tournent (émulsion entre les groupes)</p> <p>Lister l'ensemble des structures et services existants concernant l'enfant (à tous les âges) et ses parents : loisirs, sports, éducation, santé.</p>	<p><u>Favoriser les liens entre parents et les responsabiliser</u></p> <p>Échanges d'informations, forum de discussion, boîte à outils... en format numérique (plateforme, page FB, blog...)</p> <p><u>Proposition de mode de garde des enfants, et co-voiturage ou transport commun : accéder sans les enfants à des animations à thème avec intervenants professionnels, à des sorties collectives entre parents</u></p> <p><u>Création d'un réseau « baby-sitting »</u></p> <p>Formation des salariés : apprendre la posture face à des personnes fragiles, ou comment accompagner des parents à s'impliquer dans l'éducation</p> <p><u>Lister les attentes des parents sur le territoire concernant leurs besoins en tant que parents : cahier commun évalué et discuté avec les partenaires (élus)</u></p> <p><u>Utiliser le temps « roule-bambin » pour développer d'autres actions « parentalité » en parallèle du Laep : point infos, conseils, animations spécifiques intergénérationnelles, RAM, ludothèque/ prêt de jeux, de matériel puériculture...</u></p> <p><u>Identifier le bus « roule-bambins » comme un bus dédié à la famille: le colorer</u></p>

DEFINIR UN PROJET PARENTALITE

Que faisons-nous ?	Qu'aimons-nous faire ?
<ul style="list-style-type: none"> Accueillir Informers Ecouter Aller à leur rencontre (LAE, Péri-Albi...) Orienter Poser un cadre avec le règlement intérieur (distribué aux familles lors des inscriptions) Goûter de Noël avec les parents. Noël du CSC, rencontre avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des Temps entre parents (Animations et thèmes* ou échange d'informations) * intervenants Mode de garde des enfants sur ce temps là. Repas de fin d'année ou Saison avec les parents + enfants + salariés + bénévoles horaires spéciaux pour raconter les parents (soirs / we) Café parents Création réseau baby sitting réseau Formations pour les salariés par les animateurs Favoriser les liens entre parents (voiturage → aller sans les clubs)

accompagnement des animaux proposés par les parents

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Que faisons-nous ?	Qu'aimons-nous faire ?
<ul style="list-style-type: none"> Orienter en fonction de la demande. Information de tous nos actions * Remise de livrets de réseau Forum des Associations Ecoute, du partage * ou activités extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> 1 document à remplir (attentes...) Plus de partenariat entre nos services (Albi, péri...) et la population (CSC...) Sortir des filons (CSC) aller au devant des habitants. Net d'accueil des Nouveaux habitants... en mode "chèque tournant..." Diffusion + large de nos plaquettes (livret par service) autre support de communication Flyer dans points stratégiques (Intermarché, commerces...)

DEVELOPPER LE BENEVOLAT

Que faisons-nous ?	Qu'aimons-nous faire ?
<ul style="list-style-type: none"> L'accueil du bénévole Echange d'infos ^{au sein du collectif} Développer l'envie du bénévole Accompagnement du bénévole Maintenir son envie !! informer sur les besoins du CSC Adhésion gratuite (?) prêt de matériel (vélo, ...) Donner le mot du Bénévole Repérer ses envies. Guider les bénévoles vers les réalisations envisagées. qu'il s'aperçoivent être à l'écoute / 	<ul style="list-style-type: none"> Conserver les bénévoles sur la durée. Moment convivial des avantages (activités offertes ? Formations ++) temps de préservation entre bénévoles et salariés. (AG) tps d'échange Bénévoles / Salariés organigramme, Bénévoles bénévoles lieux repérer leur envie, savoir, savoir... Réseau → Bourse d'échange <p><small>* Guide des Compétences Bénévoles à donner aux clubs d'Albi / vers les clubs parents → réseau de "Café parents" → compléter des besoins et savoir en ? à l'écoute des envies des bénévoles</small></p>

RENFORCEMENT DES SOLIDARITES DE PROXIMITE ET INTERGENERATION

Que faisons-nous ?	Qu'aimons-nous faire ?
<ul style="list-style-type: none"> Semaine bleue Dynamique sorties (marche horlogère) Noël Solidaire Echange avec le EHPAD L'AG itinérant + RAM Accueil d'enfants réfugiés ou inclusion de jeunes dans lors de stage Nouvel An paucier (recevoir) Inter centre (fête enfants, camp fédératif) Club jeux société Partenariat avec PNC (projet théâtre) → chant du Réussir 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers parentaux (atelier cuisine mise en place d'histoires, ludiques, ateliers générationnels, ...) Repas partagé avec les familles réfugiées (et non) et les enfants ALSH ou TPE aussi que les bénévoles, clubs de loisirs Ateliers informatiques avec les enfants (Δ d'internet... ?) Pen force et rendre régulier les échanges EHPAD. Plus d'Action, d'activités avec les associations de solidarité (villais...)

C. Quels sont les publics auxquels s'adresse le projet de demain du CSC ?

➤ La jeunesse

Cf Dossier [Actions Enfance Jeunesse \(CEJ\)](#) - page 65

Les données du diagnostic montrent que la Charente Limousine est un territoire vieillissant. L'indice de jeunesse est bien inférieur à celui de la France. La population jeune peu ou pas diplômée prédomine. Les jeunes sont le plus touchés par le chômage. Caractéristique du milieu rural, la mobilité des jeunes est l'une des difficultés majeures à prendre en considération. Les jeunes subissent un transport collectif quotidien vers leur commune respective. Il est donc très difficile pour la plupart de revenir vers un mode d'accueil basé sur Confolens.

Aussi, afin d'entrer en dialogue avec un maximum de jeunes du « bassin confolentais », depuis 2012 le CSC a conventionné avec le collège Noël Noël de Confolens une intervention hebdomadaire d'une animatrice sur les pauses méridiennes au foyer. Plus de 90 jeunes entre 11 et 14 ans ont pu bénéficier d'un temps d'animation éducative mais aussi d'un temps d'échange et d'écoute hors temps scolaire. Fort de cette réussite, en septembre 2019, le collège et le CSC ont décidé de consacrer un temps pédagogique pendant le temps scolaire les vendredis de 15h à 17h. Ce temps est dédié à la mise en place d'un projet : « La parole aux jeunes ». Ainsi, le CSC propose une initiation à la pratique de la webradio, et les jeunes ont créé leur première émission en ligne : « Radio mange-tout ». Un projet autour du théâtre est également prévu avec la Maison Maria Casarès.

Au-delà de ces interventions pédagogiques, rencontrer les jeunes sur leur lieu de vie principal (le collège), permet l'implication des jeunes sur les temps de vacances (choix d'activités, de séjours...).

Dans la continuité de notre partenariat, le collège associe également le CSC pour redéfinir le projet "Foyer" qui devient la « Maison des collégiens », instance regroupant personnels du collège, enseignants, parents et élèves.

Le fait que la directrice du CSC siège au CA du collège en tant que membre qualifié participe à cette collaboration active qui s'est développée entre collège et CSC depuis 2012.

Si des réponses sont apportées aux jeunes collégiens, le CSC travaille avec le lycée Emile Roux et la Mission Locale à Confolens pour une prise en compte des problématiques plus spécifiques des jeunes de plus de 14 ans : scolarité, formation, emploi, mobilité, implication dans la vie citoyenne, intégration dans la société en tant qu'adulte en devenir... En partenariat avec la Mission Locale, le CSC est gestionnaire du FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes) et participe au dispositif « Garantie Jeunes ».

Avec le lycée, une convention est signée concernant l'accueil et le suivi des stagiaires en filière ASSP. Le CSC intervient également auprès des lycéens concernant la formation : « connaissance métiers », « formation BAFA », « méthodologie de projet » pour le Conseil de Vie Citoyenne (CVL).

Néanmoins, le public « 15 ans et plus » reste insuffisamment pris en compte par la politique jeunesse territoriale. C'est donc un des enjeux du projet du CSC.

Pour ce faire, le CSC est en cours de réflexion d'une labellisation « Réseau Info jeunesse » au TribuLAB avec le soutien de la DDSCPP, en partenariat avec le lycée E.Roux et la Région

(via le référent jeunesse), le CRIJ Nouvelle Aquitaine et la FCPE ; ce label permettrait de développer :

- Un espace/accueil info jeunes « numérique »
- Un Point écoute jeunes avec la Maison des ados d'Angoulême.
- Un Espace multimedia et accueil des projets pour les 14/18 ans le mercredis après-midi et sur la continuité éducative avec le lycée selon les projets pédagogiques.
- Accompagnement de jeunes vers le bénévolat (continuité du partenariat avec le Festival de Confolens) et vers la vie active (continuité de l'accompagnement à la formation BAFA avec aide financière)

➤ *Les familles*

Cf Dossier [Actions/Animations collectives famille et Soutien à la parentalité](#)- page 84

Le projet « Animation collective Famille (ACF) découle du projet social dans les Centres sociaux. Cette prestation ACF offre « un panier de services d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité ». Ce projet s'appuie sur une fonction inhérente aux centres sociaux, celle de « référent famille ».

Le CSC a engagé depuis 2 ans une réflexion globale du projet ACF et de la fonction « référent famille ».

La mission de « référent famille » est assurée par la coordinatrice « animation vie sociale et familiale » poste financé par la prestation ACF CAF et la Ville de Confolens.

Néanmoins, le CSC ayant la gestion de services d'accueil enfance et jeunesse, on ne peut dissocier cette fonction des services, lesquels côtoient régulièrement les familles.

Aussi le projet est décliné par actions sur chacun des services (petite enfance, enfance et jeunesse) et par transversalité. Les trois responsables de services travaillent conjointement à un projet d'actions cohérentes à destination des familles.

Cette dynamique d'équipe qui s'est installée a permis de repenser notre approche avec les parents dans les services et réfléchir à des projets en transversalité, afin de répondre au mieux et concrètement aux problématiques parentales. En outre, certaines actions ont été impulsées par des parents (ex : La Parent'aise), et les projets de services ont été réécrits en fonction des remarques des familles. Des ajustements de fonctionnement ont été opérés aussi grâce aux partenariats développés avec les structures éducatives. Depuis 2018, la coordinatrice « Enfance jeunesse » participe au Conseil d'école de « Pierre et Marie Curie ». L'objectif de travailler sur la co-éducation ces quatre années a donc porté ses fruits et offre des résultats intéressants : une reconnaissance du CSC en tant que partenaire éducatif et une implication plus importante des familles. La volonté du CSC est donc de consolider ces effets sur le long terme.

➤ *Le public "seniors"*

Cf Dossier [Actions/Vie associative, accueil des habitants et accompagnement du bénévolat](#)- page 100

Caractérisée par une tendance au vieillissement, le territoire dispose néanmoins d'un capital mobilisable riche de personnes retraitées et dynamiques.

L'expérience du CSC montre que ce public est un réel atout pour développer l'animation de la vie sociale sur un territoire. Grâce aux seniors le CSC a pu mettre en œuvre des

actions dans les domaines de l'accès au numérique, de l'intergénérationnel, du bénévolat, et de l'entraide et solidarité.

Cette catégorie " retraités dynamiques" sont des ressources pour innover, s'investir dans des projets, dans l'associatif, être vecteur de lien social mais aussi familial (passeur de valeurs, rôle éducatif, position dans la cellule familiale...).

Les associations sont confrontées à une problématique d'ordre général, celle de l'intégration de nouvelles formes de bénévolat. Or, le CSC a rénové sa forme de gouvernance avec la création d'un comité de projets ouvert à tous les habitants.

De ce comité a émergé le projet de tiers-lieu le « TribuLAB » : espace de fabrication numérique ouvert à toute la population avec la vocation de développer un lieu de création collaborative favorisant les liens intergénérationnels et familiaux, proposant des temps de rencontre, valorisant les compétences de chacun et développant l'entraide.

Le lieu permet également de proposer des formations au numérique. La population senior connaît des besoins d'accès aux droits « connectés ». Or, cette population maîtrise peu ou pas l'outil informatique et la dématérialisation des prestations sociales et des services administratifs est un réel frein dans la vie quotidienne.

Le CSC a aussi le souci du vivre ensemble de 0 à 101 ans ! Le travail continu avec les EPHAD (3 sur le Confolentais), permet également d'entretenir une vie sociale, le lien intergénérationnel, la rupture de l'isolement, pour une catégorie de personnes « les plus anciens » à mobilité réduite.

Le public « senior » a donc toute sa place dans le projet du CSC dans un volet « associatif, participatif, et solidaire »

D. Les Actions

1. Dossier Actions « Enfance Jeunesse »

Concernant l'offre de services « enfance et jeunesse », la Convention Territoriale Globale signée entre la CDC et la CAF précise :

La nouvelle échelle de réflexion intercommunale favorise les conditions d'une politique famille, enfance, jeunesse plus aboutie, mieux adaptée aux spécificités des besoins non ou trop peu pris en compte (horaires élargis, offre adolescents continuité de l'offre d'accueil ALSH), et une meilleure accessibilité des services (politique tarifaire intercommunale homogène).

Les enjeux

- Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une ambition éducative partagée
- Optimiser le potentiel éducatif du territoire et les opportunités de découverte, d'apprentissages et d'expériences collectives partagées qu'il recèle
- Favoriser l'engagement des enfants et des jeunes dans la construction de leur devenir et de celui de leurs territoires

Proposer une offre de service adaptée aux besoins des familles favorisant la conciliation vie familiale / vie professionnelle / vie sociale.

Les objectifs

- Elaborer un projet éducatif communautaire explicitant un ensemble de valeurs, de finalités de principes éducatifs et pédagogiques partagés, pouvant fonctionner comme texte de référence pour l'ensemble des actions mises en œuvre en direction des enfants et des jeunes
- Associer l'ensemble des acteurs territoriaux et éducatifs à son élaboration
- diversifier, assouplir l'offre d'accueil petite enfance/enfance par une recherche et une élaboration partagées entre élus, professionnels, parents et aînés, de solutions adaptées aux besoins du territoire communautaire,
- évaluer, à terme, les besoins d'accueil non satisfaits.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la CDC et la CAF et délégué au CSC s'inscrit dans la CTG. Il a été signé en 2019 et le CSC met en œuvre les actions définies dans ce contrat.

Il est à noter que la fiche « accueil jeunes » est en cours de développement, notamment sur la partie « jeunes de 15 ans et plus »

Synthèse des actions 2019/2022

SECTEUR	FICHES OPERATIONNELLES
1 PETITE ENFANCE	LES P'TITES CAGUILLES MULTI-ACCUEIL (Halte-garderie) ROULE BAMBINS (LAEP) LES P'TITES CAGUILLES (RAM CONFOLENS) BABY TIME (RAM CHAMPAGNE-MOUTON)
2 ENFANCE JEUNESSE	ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (VACANCES) ACCUEIL PERISCOLAIRE (PM CURIE) ACCUEIL JEUNES

MULTI-ACCUEIL LES P'TITES CAGUILLES (HALTE-GARDERIE)

CONSTATS :

Le multi-accueil s'adapte au mieux afin de répondre aux besoins des familles. Ainsi le CSC a procédé plusieurs fois auprès de la PMI à des demandes de modulation d'agrément.

Ainsi, à compter du 3 septembre 2018, l'agrément a été modifié avec une capacité d'accueil de 10 enfants (au lieu de 13 places contractualisées) de 8h30 à 18h00 le lundi et le vendredi. Ceci permet d'être en adéquation avec le taux de remplissage actuel.

Le multi-accueil propose un projet éducatif, riche de découverte pour les enfants en favorisant notamment les partenariats.

- Les enfants âgés de 2 ans et demi à trois ans découvrent le monde scolaire en mai/juin à l'école maternelle Clairefontaine, située à proximité du CSC. Les enfants scolarisés et non scolarisés partagent des activités socio-éducatives préparées par le personnel enseignant.
- Les résidents des EPHAD de Confolens « Les sources » et « Le pré de l'étang » viennent également une fois par mois à l'occasion de projets variés (musique, création artistique...) favorisant la rencontre intergénérationnelle.
- La bibliothécaire de la médiathèque de Confolens, vient conter des histoires aux enfants une fois par trimestre.
- Un travail partenarial est aussi effectué avec le Lycée de Confolens, via les classes de la filière ASSP (accueil soin et services aux personnes). Le CSC accueille toute l'année les élèves pour leur stage professionnel au multi-accueil, et les élèves préparent également des projets en classe avec une mise en situation au multi-accueil (projet autour des marionnettes par exemple).

Le projet pédagogique du multi-accueil s'intègre complètement dans le projet « famille et parentalité » mis en œuvre au CSC. L'équipe participe à l'écoute des familles concernant les problématiques liées à la fonction parentale, oriente ou met en œuvre des actions favorisant les liens parentaux... Elle prend en compte également la participation et la parole des familles ; la « maison de la petite enfance » a ainsi été rebaptisée « la maison des p'tites cagouilles » au cours de l'été 2019, sous l'impulsion des familles fréquentant l'accueil.

Un temps de coordination est mené sur l'ensemble des actions pour la petite enfance, et assurée par la responsable (EJE) de la structure petite enfance du CSC. La fonction de coordination garantit un projet global et cohérent pour les actions « petite enfance » gérées par le CSC : RAM, multi-accueil et LAEP. Elle garantit aussi la cohésion à hauteur territoriale, avec le réseau des professionnelles de la petite enfance en Charente Limousine, et le réseau départemental CAF des LAEP et des RAM.

DEFINITION DU PROJET :

Nature : **Multi-accueil**

Nom de la structure : « **Les p'tites cagouilles** »

Adresse : **2 rue St-Michel 16500 Confolens** Gestionnaire : **Centre socio-culturel du Confolentais**

Partenaire du Cej qui finance : **Collectivité territoriale**

Nom : **Communauté de communes de Charente Limousine**

Date d'ouverture : **1998**

OBJECTIFS :

- *Publics*
 - Accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans,
 - Donner du temps aux familles pour des rendez-vous, des déplacements,...
 - Travailler la séparation parents/enfant,
 - Socialiser les enfants,
 - Accompagner la parentalité, répondre aux questionnements des parents sur la petite enfance,
 - Accompagner l'enfant dans son développement physique et psychique.
- *Territoire*
 - Accueillir tous les enfants de la Cdc.
 - Impliquer l'ensemble des partenaires concernés par les actions menées pour la petite enfance.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

- *Organisation du service*
 - Le multi-accueil est ouvert les lundis et vendredis en période scolaire et le mois de juillet, de 8h30 à 18h en continu.
- *Moyens humains*
 - 1 Educatrice Jeunes Enfants, responsable et coordinatrice du secteur (CDI ; 1 ETP) ; 1 Auxiliaire de puériculture (CDI ; 0.69 ETP) ; 1 Animatrice CAP Petite enfance (CDI ; 0.69 ETP),
- *Moyens matériels*
 - Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance au CSC. Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, sanitaires personnel et public, sas de sécurité, terrasse, jardin aménagé et sécurisé. Différents espace de jeux pour les enfants.
 - Matériel de puériculture : jeux d'éveil, mobilier adapté.
 - Bureautique
 - Véhicule de service, mini-bus avec sièges-auto

RESULTATS ATTENDUS :

- Retour des familles pour les nouvelles naissances
- Stabilité des effectifs
- Satisfaction des familles
- Satisfaction des partenaires (Education Nationale, Pmi, structures éducatives...)
- Evaluation des actions pour la petite enfance
- Retour des partenaires, des élus

ROULE BAMBINS (LAEP)

CONSTATS :

Sur le territoire deux temps de LAEP étaient jusqu'alors proposés : « Pause famille » existant à Confolens depuis 1998 et « Roule Bambins », en itinérance sur diverses communes du Confolentais, depuis 2015.

En 2018, le CSC a décidé d'arrêter « Pause famille », car les fréquentations s'étaient raréfiées et jusqu'à devenir nulles.

Concernant « Roule Bambins », lors du renouvellement de son projet social en 2016, le CSC a constaté que le territoire était un territoire à faible densité et à mobilité réduite. Un des axes du projet était d'aller au plus près des familles pour une meilleure participation.

Le CSC a donc expérimenté un LAEP itinérant sur les communes rurales. Après un travail de prospection auprès de communes volontaires pour cette expérimentation, « Roule Bambins » a été mis en œuvre entre janvier et juin 2015 sur les communes de St-Christophe, Montrollet et St-Maurice-des-Lions. Le LAEP a connu une bonne fréquentation et a suscité le souhait d'accueillir « Roule Bambins » sur d'autres communes : Alloue, Brillac, Champagne-Mouton (effectif depuis septembre 2015).

À ce jour, « Roule Bambins » s'est installé tour à tour dans les communes de St-Christophe, St-Maurice, Champagne-Mouton, Brillac, Alloue, Lessac, Ansac/Vienne et Manot.

Un temps de coordination est mené sur l'ensemble des actions pour la petite enfance, et assurée par la responsable EJE de la structure petite enfance. La fonction de coordination garantit un projet global et cohérent pour les actions « petite enfance » gérées par le CSC : RAM, multi-accueil et LAEP. Elle garantit aussi la cohésion à hauteur territoriale, avec le réseau des professionnelles de la petite enfance en Charente Limousine, le réseau départemental CAF des LAEP et des RAM.

DEFINITION DU PROJET :

Nature : Lieu Accueil Enfants Parents

Nom de la structure : Roule Bambins

Adresse : en itinérance sur les communes du territoire

Gestionnaire : Centre Socio-culturel du Confolentais

Partenaire du Cej qui finance : Collectivité Nom : CDC Charente Limousine

Date d'ouverture : 2015

OBJECTIFS :

- *Publics*
 - Offrir un lieu de rencontre, d'échanges pour les parents de jeunes enfants
 - Favoriser l'enrichissement réciproque entre parents, enfants, professionnelles de la petite enfance
 - Socialiser les enfants
 - Développer la mixité sociale,

- Rompre l'isolement des familles
- Repérer des situations familiales difficiles
- *Territoire*
 - Toucher un maximum de public du territoire
 - Rendre accessible un service aux familles par la proximité
 - Impliquer l'ensemble des partenaires concernés par les actions menées pour la petite enfance

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

- *Organisation du service*
 - Ouverture les mercredis matin de 9h à 12h en continu
 - Changement de communes tous les mercredis
 - Proposition d'activités servant de support de dialogue entre parents, et entre parents-enfants
 - Accueil dans la convivialité : espace thé-café...
 - Proposition de participation aux projets du CSC : « sorties spectacle », animation thématique, fête de Noël...
- *Moyens humains*
 - 1 Éducatrice Jeunes Enfants (CDI ; 1 ETP) ; 1 Animatrice petite enfance (CAP Petite Enfance 0.69 ETP)
- *Moyens matériels*
 - Matériel de puériculture : jeux d'éveil, mobilier adapté.
 - Locaux mis à disposition par les mairies partenaires : écoles maternelles (Ansac/Vienne, Alloue, St-Maurice, Brillac), gymnase (Lessac), salle des fêtes (Lessac, Ansac/Vienne, Champagne-Mouton...)
 - Espaces aménagés par l'Éducatrice et adaptés à l'accueil du jeune enfant : espace pour soins et linge et sanitaires, espace de motricité, sanitaires.
 - Malle itinérante avec matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté.

RESULTATS ATTENDUS :

- Retour des familles
- Stabilité des effectifs
- Origine des participants
- Implication des mairies
- Satisfaction des publics accueillis
- Evaluation des actions pour la petite enfance
- Retour des partenaires, des élus

CONSTATS :

Le relais assistantes maternelles (RAM) à Confolens s'est construit sur une demande conjointe des familles, des professionnelles et de la collectivité (Ville de Confolens). Depuis sa création, le RAM a connu une forte expansion, avec un taux de fréquentation au maximum. L'origine des assistantes maternelles reste proche du lieu d'implantation du RAM pour des questions de mobilité (communes proches de Confolens). L'engagement du CSC de mettre à disposition gratuitement un transport facilite la fréquentation.

Parmi les projets éducatifs portés par le RAM au cours des dernières années, on peut signaler la réussite du « système de prêt de jeux d'éveil ». Parents et assistantes maternelles, sous couvert de l'adhésion au CSC, peuvent bénéficier gratuitement de prêt de jeux pour leurs petits enfants. Ceci facilite des temps d'échanges entre parents, assistantes, et animatrices, développe des pratiques éducatives (choix et achat des jeux par des professionnelles de l'enfance).

Le RAM permet l'ouverture et la découverte par l'accueil des résidents des EPHAD de Confolens, de la médiathèque. Les animatrices proposent également des sorties (Ferme, piscine, train, pompiers...) afin de découvrir le territoire et ne pas « s'enfermer » dans le lieu d'accueil.

Le projet pédagogique du RAM s'intègre au projet d'animation collective famille mis en œuvre au CSC. L'équipe, à l'écoute des parents, organise des rencontres parents/assistantes, tient un carnet de liaison avec photos, rédaction des activités du RAM transmis régulièrement aux parents employeurs.

L'accueil administratif est surtout téléphonique (problème de mobilité pour les parents et les assistantes maternelles).

La responsable, EJE animatrice des 2 RAM (Confolens et Champagne-Mouton) développe aussi des rencontres inter-relais, favorisant l'échange de pratiques professionnelles, l'ouverture sur le territoire, avec des sorties et des formations communes.

Le RAM est en collaboration avec les RAM d'Exideuil, Chabanais, Chasseneuil et Roumazières. Les responsables se réunissent environ une fois par trimestre pour mettre en commun pratiques et actions.

Un temps de coordination est mené sur l'ensemble des actions pour la petite enfance, et assurée par la responsable EJE de la structure petite enfance. La fonction de coordination garantit un projet global et cohérent pour les actions « petite enfance » gérées par le Csc : RAM, multi-accueil et LAEP. Elle garantit aussi la cohésion à hauteur territoriale, avec le réseau des professionnelles de la petite enfance en Charente Limousine, le réseau départemental CAF des LAEP et des RAM.

Nature : Relais Assistantes Maternelles
Nom de la structure : Les p'tites cagouilles
Adresse : 2 rue St-Michel 16500 CONFOLENS
Gestionnaire : Centre Socio-culturel du Confolentais
Partenaire du Cej qui finance : Collectivité Nom : CDC Charente-Limousine
Date d'ouverture : 1998

OBJECTIFS :

- *Publics*
 - Permettre à tout professionnel de fréquenter le RAM une fois par semaine
 - Maintenir la qualité de l'accueil en proposant temps d'échanges entre professionnels, mais aussi un temps d'animation entre adultes et enfants.
 - Consolider le prêt de jeux
 - Permettre à plus de familles de rencontrer les professionnelles du RAM
 - Permettre à plus de familles de pouvoir se renseigner sur l'administratif du contrat lien l'assistante maternelle et la famille
 - Développer les relations avec les parents employeurs
 - Pérenniser les actions engagées au niveau des missions renforcées CAF
 - Devenir un lieu ressource unique en matière d'information aux familles (guichet unique)

- *Territoire*
 - Maintenir le transport gratuitement
 - Toucher des assistantes maternelles nouvelles, provenant de nouvelles communes
 - Maintenir les actions engagées dans le cadre du réseau Charente Limousine

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Organisation du service

- Ouverture les mardis et jeudis matin de 9h à 12h en temps d'accueil
- Permanence administrative les mardis de 15h à 17h et les jeudis de 14h à 16h

Moyens humains

1 Educatrice Jeunes Enfants (CDI), 1 Animatrice CAP Petite enfance (CDI)

Moyens matériels

- Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance à D'Assit.
 - Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé
- Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté

RESULTATS ATTENDUS :

- Retour des assistantes maternelles
- Stabilité des effectifs
- Origine des participants
- Satisfaction des familles « employeur »

BABY-TIME (RAM CHAMPAGNE-MOUTON)

CONSTATS :

« Baby-time » était un temps proposé par l'association CALCCM depuis 2012. Sous la responsabilité de la Présidente, un groupe d'assistantes maternelles se réunissaient afin de sortir de leur isolement, échanger entre professionnelles de leurs pratiques, leurs difficultés. Certaines d'entre elles ont fréquenté le RAM délocalisé à St-Laurent-de-Céris. La demande s'est concrétisée par les assistantes maternelles, les bénévoles du CALCCM, les élus, les partenaires, de développer un RAM, permettant ainsi l'animation de ce temps par une professionnelle de la petite enfance.

Depuis 2015, le CSC a la gestion de ce RAM « Baby Time », dont l'encadrement et l'animation est assurée par l'EJE, responsable des actions Petite enfance. L'accueil local est effectué par l'animatrice du CALCCM.

Le projet pédagogique de Baby Time n'est pas dissocié du RAM de Confolens, et des actions communes sont organisées par l'EJE : les assistantes maternelles des deux RAM se retrouvent au cours de l'année, pour des réunions d'informations, des sorties ou bien des formations.

Le système de « prêt de jeux d'éveil » est également proposé aux assistantes maternelles du secteur de Champagne-Mouton.

Un partenariat avec l'EPHAD de Champagne-Mouton permet aux assistantes maternelles qui le souhaitent de partager des activités avec les résidents le dernier mardi de chaque mois.

L'accueil administratif est surtout téléphonique (problème de mobilité pour les parents et les assistantes maternelles).

Un temps de coordination est mené sur l'ensemble des actions pour la petite enfance, et assurée par la responsable EJE de la structure petite enfance. La fonction de coordination garantit un projet global et cohérent pour les actions « petite enfance » gérées par le Csc : RAM, multi-accueil et LAEP. Elle garantit aussi la cohésion à hauteur territoriale, avec le réseau des professionnelles de la petite enfance en Charente Limousine, le réseau départemental CAF des LAEP et des RAM.

DEFINITION DU PROJET :

Nature : Relais Assistantes Maternelles

Nom de la structure : Baby-time

Adresse : salle de l'Amicale, 1 place des tilleuls 16350 CHAMPAGNE-MOUTON

Gestionnaire : Centre Socio-culturel du Confolentais

Partenaire du Cej qui finance : Collectivité

Nom : CDC Charente-Limousine

Date d'ouverture : 2015

OBJECTIFS :

- *Publics*

- Permettre à tout professionnel de fréquenter le RAM une fois par semaine
- Maintenir la qualité de l'accueil en proposant temps d'échanges entre professionnels, mais aussi un temps d'animation entre adultes et enfants.
- Consolider le prêt de jeux
- Permettre à plus de familles de rencontrer les professionnelles du RAM
- Permettre à plus de familles de pouvoir se renseigner sur l'administratif du contrat lien l'assistante maternelle et la famille
- Développer les relations avec les parents employeurs
- Pérenniser les actions engagées au niveau des missions renforcées CAF
- Devenir un lieu ressource unique en matière d'information aux familles (guichet unique)

- *Territoire*

- Toucher des assistantes maternelles nouvelles, provenant de nouvelles communes
- Maintenir les actions engagées dans le cadre du réseau Charente Limousine

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Organisation du service

- Ouverture les trois premiers mardis matin de 9h à 12h en temps d'accueil.
- Permanence administrative les mardis de 15h à 17h et les jeudis de 14h à 16h à Confolens

Moyens humains

1 Educatrice Jeunes Enfants (CDI), 1 animatrice du CALCCM (convention de mise à disposition du CSC qui est gestionnaire)(CDI)

Moyens matériels

- Salle de l'amicale de Champagne-Mouton mise à disposition par la mairie. Chaque mardi les animatrices aménagent la salle avec des jeux et jouets. Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté. Tout le matériel est stocké dans les locaux du CALCCM.

RESULTATS ATTENDUS :

- Retour des assistantes maternelles
- Stabilité des effectifs
- Origine des participants
- Satisfaction des familles « employeur »

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS

CONSTATS :

L'accueil de loisirs les mercredis est un service et un mode de garde pour les parents qui travaillent mais aussi pour les parents qui souhaitent que leurs enfants pratiquent des activités de découverte et d'éveil.

Cet accueil est reconnu par les familles comme un lieu d'activités socio-éducatives, ludiques et variées. Il est la porte d'entrée du « centre social ». En effet les familles, les partenaires, les élus, l'identifient très bien. Il est fréquenté par des enfants issus d'une quinzaine de communes du territoire (les anciens cantons de Confolens Nord et Sud).

DEFINITION DU PROJET :

Lieu d'accueil de loisirs, le Centre de Loisirs est un espace de vie au sein duquel les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation collective pour les enfants en privilégiant la vie de groupe et la participation.

La mise en œuvre du projet les mercredis s'adapte au rythme des familles et des partenariats : possibilité pour les familles de récupérer ou ramener leurs enfants au cours de la journée si ces derniers pratiquent une activité sportive ou culturelle type « club » ; activités avec un thème par cycle (de vacances à vacances) selon les projets collectifs du centre social.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'intègre complètement dans le projet « famille et parentalité » mis en œuvre au CSC. L'équipe participe à l'écoute des familles concernant les problématiques liées à la fonction parentale, oriente ou met en œuvre des actions favorisant les liens parentaux... Elle prend en compte également la participation et la parole des familles afin d'améliorer la qualité du service.

La responsable du service Enfance-Jeunesse assure la direction multi-sites de l' ALSH, et coordonne toutes les actions pour le public enfance-jeunesse (extrascolaire, périscolaire, jeunesse) facilitant ainsi un projet pédagogique cohérent avec le projet social et le projet d'animation collectif famille.

OBJECTIFS :

- Publics
 - Maintenir la qualité de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans
 - Favoriser l'épanouissement, la sociabilité des enfants et des jeunes
 - Participer à la coéducation des enfants et des jeunes

- Territoire
 - Impliquer l'ensemble des partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes
 - Favoriser les projets collectifs d'intérêt local

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Ouverture de 7h30 à 18h30 avec possibilité de s'inscrire à la demi-journée avec ou sans repas

La coordination du service assurée par la responsable enfance-jeunesse, à hauteur de 1 ETP, est prévue comme suit :

- Pour le fonctionnement du service :
une réunion d'équipe tous les mardis de 9h à 12h animée par la responsable ALSH
une réunion direction/responsables tous les mardis de 14h à 16h.
- Pour le « projet d'animation » permettant la mise en œuvre du projet pédagogique avec le projet social du CSC :
Une réunion les jeudis après-midi de 14h à 16h
- Pour les projets collectifs de territoire :
Participation à des réunions partenariales : CDC, Mairie, Éducation Nationale (présence au Conseil d'École), DDCSPP, Fédération des centres sociaux, FCOL...

- Moyens humains

1 Directrice multi sites DESJEPS (CDI),
1 animatrice BAFD (CDI),
2 animatrices BAFA (CDI),
1 animatrice BAFA (contrat aidé)
1 agent d'entretien des locaux (CDI).
Et des stagiaires en animation : découverte, école, mission locale

- Moyens matériels

Parc de véhicules :

4 mini-bus pour le transport des enfants du CSC vers le collège pour la restauration et les transports sur activités.

- Les lieux d'accueil :

Pour les enfants de 3 à 5 ans : capacité d'accueil 16 enfants

Maison de la Petite Enfance : Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé. Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté.

Pour les enfants de 6 à 10 ans : Capacité d'accueil 48 enfants

Maison de l'Enfance : Locaux adaptés à l'accueil des enfants :
3 salles d'activités, espace cuisine, hall d'entrée et vestiaires, local de rangement, bureau du personnel, parc aménagé et sécurisé. Matériel d'activité et jeux, mobilier adapté

RESULTATS ATTENDUS :

Stabilité des effectifs
Satisfaction des familles
Satisfaction des partenaires

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (VACANCES)

CONSTATS :

L'accueil de loisirs est un service et un mode de garde pour les parents qui travaillent mais aussi pour les parents qui souhaitent que leurs enfants pratiquent des activités de découverte et d'éveil.

Cet accueil est reconnu par les familles comme un lieu d'activités socio-éducatives, ludiques et variées. Il est la porte d'entrée du « centre social ».

En effet les familles, les partenaires, les élus, l'identifient très bien. Il est fréquenté par des enfants issus d'une quinzaine de communes du territoire (les anciens cantons de Confolens Nord et Sud), avec une forte demande des familles pendant les vacances estivales.

DEFINITION DU PROJET :

L'accueil de loisirs doit être perçu par les équipes pédagogiques comme un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité où l'enfant va pouvoir être écouté, reconnu et va pouvoir prendre des responsabilités. C'est un lieu où il doit découvrir les valeurs de solidarité, de laïcité, de citoyenneté, de liberté et d'ouverture aux autres. L'enfant doit apprendre à y vivre en tant qu'acteur de ses loisirs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'intègre complètement dans le projet « famille et parentalité » mis en œuvre au CSC. L'équipe participe à l'écoute des familles concernant les problématiques liées à la fonction parentale, oriente ou met en œuvre des actions favorisant les liens parentaux... Elle prend en compte également la participation et la parole des familles afin d'améliorer la qualité du service.

La responsable du service Enfance-Jeunesse assure la direction multi-sites de l' ALSH, et coordonne toutes les actions pour le public enfance-jeunesse (extrascolaire, périscolaire, jeunesse) facilitant ainsi un projet pédagogique cohérent avec le projet social et le projet d'animation collectif famille.

OBJECTIFS :

- *Publics*
 - Maintenir la qualité de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans,
 - Favoriser l'épanouissement, la sociabilité des enfants.
 - Participer à la coéducation des enfants.
 - Valoriser le rôle des parents.

- *Territoire*
 - Impliquer l'ensemble des partenaires concernés par l'éducation des enfants.
 - Réfléchir à des activités délocalisées dans diverses communes,
 - Favoriser les projets collectifs d'intérêt local.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

- *Organisation du service*

Ouverture de 7h30 à 18h30 avec possibilité de s'inscrire à la demi-journée avec ou sans repas pendant les vacances scolaires (sauf 2 semaines en août et 2 semaines en décembre).

La coordination du service assurée par la responsable enfance-jeunesse, à hauteur de 1 ETP, est prévue comme suit :

- Pour le fonctionnement du service :
une réunion d'équipe tous les mardis de 9h à 12h animée par la responsable ALSH
une réunion direction/responsables tous les mardis de 14h à 16h.
- Pour le « projet d'animation » permettant la mise en œuvre du projet pédagogique avec le projet social du CSC :
Une réunion les jeudis après-midi de 14h à 16h
- Pour les projets collectifs de territoire :
Participation à des réunions partenariales : CDC, Mairie, Éducation Nationale (présence au Conseil d'École), DDCSPP, Fédération des centres sociaux, FCOL...

- Moyens humains

- 1 coordinatrice enfance-jeunesse qui assure la direction multisites - DESJEPS (CDI),
- 1 animatrice -BAFD (CDI),
- 2 animatrices BAFA (CDI),
- 1 animatrice BAFA (contrat aidé)
- 1 agent d'entretien des locaux (CDI)
- Des animateurs CEE
- Des stagiaires Lycée filière ASPP, Mission Locale, MFR, collège Noël Noël

- Moyens matériels

Parc de véhicules :

4 mini-bus pour le transport des enfants du CSC vers le collège et l'EPHAD pour la restauration et les transports sur activités.

- Les lieux d'accueil :

Pour les enfants de 3 à 5 ans :

Maison de la Petite Enfance : capacité d'accueil 16 enfants pendant les petites vacances

École maternelle Clairefontaine : capacité d'accueil 32 enfants pendant les grandes vacances

Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé. Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté.

Pour les enfants de 6 à 10 ans : Capacité d'accueil 48 enfants

Maison de l'Enfance : Locaux adaptés à l'accueil des enfants :

3 salles d'activités, espace cuisine, hall d'entrée et vestiaires, local de rangement, bureau du personnel, parc aménagé et sécurisé. Matériel d'activité et jeux, mobilier adapté.

RESULTATS ATTENDUS :

Stabilité des effectifs
Satisfaction des familles
Satisfaction des partenaires

CONSTATS :

Le Confolentais est un territoire vieillissant. L'indice de jeunesse est bien inférieur à celui de la France en Charente-Limousine. La population jeune peu ou pas diplômée prédomine. Les jeunes sont le plus touchés par le chômage.

Caractéristique du milieu rural, la mobilité des jeunes est une difficulté à prendre en considération. Les jeunes subissent un transport collectif quotidien vers leur commune respective. Il est donc très difficile pour la plupart de revenir vers un mode d'accueil basé sur Confolens.

Aussi, afin d'entrer en dialogue avec un maximum de jeunes, depuis 2012, le CSC a conventionné avec le collège NN ; l'animatrice ados intervient ainsi sur les pauses méridiennes au Foyer.

Un travail avec les établissements éducatifs (lycée et collège) a été amorcé avec le CSC, car la réussite des jeunes passe par une prise en compte commune de ces problématiques. La directrice du CSC siège au CA du collège en tant que membre qualifiée. Le CSC a également conventionné avec le lycée concernant l'accueil et le suivi de jeunes stagiaires.

DEFINITION DU PROJET :

Poursuivre la politique jeunesse sur le territoire, consolider l'existant mais aussi être de force de propositions pour la renforcer.

Prendre en compte le portrait social de la jeunesse sur le territoire (éducation, formation, mobilité, loisirs et culture, citoyenneté)

OBJECTIFS :

- Former les citoyens de demain
 - Accompagner les jeunes dans une démarche de projet
 - Les accompagner dans leur parcours de vie
 - Développer leur esprit critique
 - Les rendre acteurs et non uniquement consommateurs
 - Les amener à l'autonomie et responsabilisation
 - Les encourager à vivre ensemble, se respecter et faire société
 - Leur permettre d'expérimenter
- Être co-porteur de valeurs éducatives
 - Rapprocher les jeunes et les institutions
 - Écouter et accompagner le jeune et sa famille
 - Maintenir et développer les partenariats autour de la jeunesse
 - Favoriser l'accès à l'information et orienter les jeunes
- Contribuer à l'ouverture des jeunes sur leur environnement
 - Leur permettre de découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives, de loisirs...
 - Favoriser la rencontre des jeunes sur le territoire Charente-Limousine et au-delà
 - Les amener à participer à l'animation locale de leur territoire

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Projets et actions en fonction des âges : collégiens 11/14 ans / lycéens et jeunes 14/25 ans

- *Collégiens*

Actions : entrée par « temps »

Temps méridiens	Le « Foyer » devient la « Maison des Collégiens » MDC depuis septembre 2019. Associée au Conseil de Vie Citoyenne (CVC)
Projet	Appropriation du lieu par les jeunes : aménagement/activités toute l'année scolaire Mixité des publics : intégration des jeunes issus des gens du voyage, de l'IME, des populations réfugiées, britanniques etc.
Mise en œuvre	Inscription des jeunes auprès de l'animatrice CSC (18 maximum). Les jeunes ont une « carte jeune » nominative
Moyens	Intervention de l'animatrice CSC 3 fois 1h, les mardis, jeudis, vendredis de 13h à 14h
Partenaires	Personnel du collège : CPE, Assistants d'éducation ; IME : Éducateur ; CS Chemin du Hérisson

Temps pédagogiques	Lien avec les projets de l'établissement et de l'équipe enseignante
Projet	« La parole aux jeunes » Radio, journalisme, éducation aux media, expression théâtrale, etc.
Mise en œuvre	Inscription de 18 jeunes par heure et par cycle de 7 semaines. 3 à 4 cycles à l'année.
Moyens	Intervention de l'animatrice CSC 2 fois 1h, les vendredis de 15h à 16h et de 16h à 17h
Partenaires	Personnel du collège : Enseignants Anglais, Français, Assistants d'éducation... ; Rhizome media ; Maison du Comédien, DRAC, etc.

Temps extrascolaire	Sorties ponctuelles (samedis) et Soirées (Vendredis)
Projet	Proposer des soirées thématiques, des sorties (culturelles, artistiques, sportives ...) Favoriser des rencontres inter-structures jeunesse
Mise en œuvre	1 à 2 fois par cycle scolaire (veille des vacances) ou certains samedis selon les opportunités
Moyens	L'animatrice CSC Mini-bus Un ou plusieurs animateurs complémentaires en fonction du nombre d'inscrits
Partenaires	CALCCM ; Local jeunes Chabonais, AAEP Montemboeuf ; CSC Roumazières, CALC Chasseneuil

Vacances scolaires	Une semaine sur deux à chaque période de vacances scolaires et 4 semaines en été Week-end et séjours
Projet	Proposer un programme d'activités et/ou séjours construits par les jeunes.
Mise en œuvre	Rencontre des jeunes en amont (Maison des Collégiens) pour élaborer le programme Passerelle ALSH primaire/collège Lieux en fonction des activités souhaitées (gymnase, TribuLAB, piscine, etc.)
Moyens	L'animatrice CSC Mini-bus Un ou plusieurs animateurs complémentaires en fonction du nombre d'inscrits
Partenaires	CALCCM ; Local jeunes Chabonais, AAEP Montemboeuf ; CSC Roumazières, CALC Chasseneuil ; associations sportives ou culturelles du territoire

- *Lycéens et jeunes de 15 ans à 25 ans (en expérimentation en 2019/20)*

Projet : Accompagnement des jeunes vers la formation, l'intégration dans la vie active	
Mise en œuvre	Accompagnement des jeunes pour la formation BAFA : suivi du parcours du jeune, recherche de financement, aide méthodologique et financière. Rencontres régulières avec les jeunes de la Maison des Lycéens (MDL) et du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) : amorcer des projets communs Accueil, suivi et évaluation de stagiaires du lycée (filière ASSP) en ALSH et MPE Accueil, suivi et évaluation de stagiaires d'autres établissements (IRTS, MFR, BPJEPS) en animation sociale et familiale Accueil et tutorat de jeunes en services civiques et/ou emplois aidés Gestion et participation au comité de pilotage Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ), Participation à des journées/rencontres de l'emploi/forum des métiers /parrainage de jeunes/ simulation entretiens d'embauche
Moyens	Coordinatrice enfance-jeunesse : rencontre des jeunes, des partenaires, suivi des dossiers d'inscription, évaluation des jeunes, réunions partenariales
Partenaires	Lycée E.Roux, Mission Locale, Pôle emploi, Fédération des Centres Sociaux, Ligue de l'Enseignement, DDCSPP

Projet : Point infos/ressources pour les jeunes	
Mise en œuvre	Point d'accueil, d'écoute et d'information concernant les jeunes : emploi, santé, vacances et loisirs, mobilité, logement, etc. Relais de mise en relation : co-voiturage, logement chez l'habitant, baby-sitting, etc. Dans un lieu « hybride » non identifié « jeunes » permettant des rencontres tout public. Les mercredis de 13h30 à 17h : possibilité d'un accueil personnalisé Du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h : accueil en libre accès
Moyens	L'animatrice jeunesse CSC, l'animateur multimedia, la coordinatrice enfance-jeunesse Le TribuLAB avec accès numérique Label Information Jeunesse
Partenaires	CRIJ ; DDCSPP ; CIO ; Lycée E.Roux : référent jeunesse ; Maison des Ados ; DDCSPP ; Région Nouvelle Aquitaine

Projet : Accompagnement de projets éducatifs	
Mise en œuvre	Participation à divers projets en lien avec les projets des établissements et des équipes enseignantes : Résidences d'artistes, café linguistique, atelier-philo, club presse, éducation aux multi-media Mercredis passerelle collège/lycée Manifestation locale : Graines d'Artistes
Moyens	Animatrice jeunesse, animateur multimedia, coordinatrice enfance-jeunesse, intervenants extérieurs
Partenaires	Lycée E.Roux ; Collège N.Noël ; associations locales

RESULTATS ATTENDUS :

Participation des jeunes
 Nombre de projets portés et aboutis par les jeunes
 Nombre de jeunes accompagnés
 Evaluation du parcours du jeune

CONSTATS :

Les parents travaillent l'un et l'autre ou assez loin de leur domicile ou à des heures décalées des horaires scolaires. Afin de répondre à la demande des familles, favoriser l'épanouissement des enfants, il est donc indispensable de proposer des solutions d'accueil de proximité et de qualité.

L'accueil périscolaire à l'école de Confolens est reconnu dans le cadre du CEJ depuis 1995. La Ville et les parents souhaitant un accueil de proximité, l'accueil s'effectue au sein de l'école P et M Curie depuis 2016.

DEFINITION DU PROJET :

L'accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par un personnel qualifié. S'il constitue un service important rendu aux familles, il a aussi une vocation essentielle: celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société. Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long.

L'équipe d'animation propose un projet pédagogique en adéquation avec le rythme du service : accueil et départ des enfants au gré des besoins des familles. Néanmoins, ce temps reste privilégié afin de rencontrer de nombreuses familles qui ne fréquentent pas le CSC par ailleurs, des enfants qui ne viennent pas au centre de loisirs. C'est un moment où l'écoute et les échanges avec les parents sont les plus aisées. L'équipe participe ainsi au projet « famille et parentalité » et adapte ainsi ses actions en fonction des besoins des familles.

OBJECTIFS :

- Mettre en place un service d'accueil pour les enfants scolarisés à l'école Pierre et Marie Curie avant et après l'école.
- Organiser un temps d'accueil et des animations adaptés au rythme de chacun
- Proposer un petit déjeuner et un goûter équilibrés
- Proposer à l'enfant de participer à la réalisation d'un projet spécifique sur une période donnée.
- Animer un temps d'accompagnement scolaire par des bénévoles, favorisant les liens intergénérationnels
- Maintenir le lien avec les familles autour de la parentalité et les actions proposées par le CSC
- Préserver et développer le partenariat avec l'équipe enseignante

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Les temps périscolaires matins et soirs :

Ouverture de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi pour les enfants de l'école primaire Pierre et Marie Curie.

La coordination du service assurée par la responsable enfance-jeunesse, à hauteur de 1 ETP, est prévue comme suit :

- Pour le fonctionnement du service :
une réunion d'équipe tous les mardis de 9h à 12h animée par la responsable ALSH
une réunion direction/responsables tous les mardis de 14h à 16h.
- Pour le « projet d'animation » permettant la mise en œuvre du projet pédagogique avec le projet social du CSC :
Une réunion les jeudis après-midi de 14h à 16h
- Pour les projets collectifs de territoire :
Participation à des réunions partenariales : CDC, Mairie, Éducation Nationale (présence au Conseil d'École), DDCSPP, Fédération des centres sociaux, FCOL...

Moyens humains

- 1 Directrice DESJEPS (Cdi),
- 1 animatrice BPJEPS,
- 1 animatrice BAFD
- 3 animatrices BAFA,
- Accueil de stagiaires BAFA, MFR, découverte école...
- Des bénévoles

Moyens matériels

Accueil à l'école Pierre et Marie Curie :

- 3 salles d'activités : salle d'arts plastiques aménagée pour l'accueil, bibliothèque, une salle RASED
- Cour de récréation.
- Du matériel sportif de l'école est à disposition durant le temps périscolaire.
- Du petit matériel pédagogique permet de favoriser l'expression et le jeu soit en autonomie soit sur des temps d'animation.

RESULTATS ATTENDUS :

- Stabilité des effectifs,
- Satisfaction des enfants et des familles,
- Satisfaction des partenaires (Education Nationale, Ddcsp)...

2. Dossier « Animations Collectives Famille et Soutien à la parentalité »

Appui sur la réunion CAF- Référents Famille-Vendredi 04/10/2019-Famili'Bulles

Le Projet d'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE (Prestation ACF)

Il découle du projet social dans les Centres sociaux. Cette prestation ACF offre « un panier de services de soutien à la parentalité » dans les centres sociaux et la politique de soutien à la parentalité s'appuie sur les « référents famille ».

Les FINALITES de la FONCTION « référent famille » en Centre Social

La personne assurant la fonction « référent famille » doit :

- Être garant avec la direction du CS de la conception, pilotage, mise en œuvre, évaluation du projet famille en cohérence avec le projet social
- Développer des actions collectives, et/ou services contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants ; au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inter-familiales
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du CS
- Participer à l'animation et la coordination des partenaires intervenant dans le champ de la famille et la parentalité

Au CSC la fonction de « référent famille » est assurée par :

- *la coordinatrice « animation vie sociale et familiale » : menée de projets d'animations collectives pour la famille*
- *les responsables de services « petite enfance » et « enfance jeunesse » : accompagnement des familles, actions de soutien à la parentalité*

Les ENJEUX d'une politique de services aux familles

Divers diagnostics au plan national font apparaître une recrudescence des violences conjugales, du délitement des liens parentaux, de la pauvreté, des familles monoparentales.

Aussi, la politique publique du Schéma Départemental de Services aux familles de 2018 à 2022 a défini les enjeux suivants :

- Accompagner parents de jeunes enfants de 0/6 ans
- Accompagner parents d'enfants 6/11 ans
- Accompagner parents face aux enjeux de l'adolescence

Le CSC a la gestion d'équipement « petite enfance et enfance-jeunesse » répondant à ces enjeux dans leurs projets d'établissement, éducatif et pédagogique. Il entretient également des relations partenariales avec l'Éducation Nationale reconnues avec une implication active dans les conseils d'école, d'administration du collège et du lycée.

- Développer les possibilités de relais parental et de répit pour les familles

Le CSC expérimente depuis 2019 « La Parent'aise », concept d'accompagnement parental avec des actions découlant des publics touchés à travers les services ; mais aussi pour s'adapter et répondre aux besoins et des familles non connues : travail sur construction d'un réseau partenarial « familles » avec associations de parents d'élèves, œuvres caritatives (Croix rouge, Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur) et MDS, voire Éducation nationale.

Avec les objectifs de :

- Améliorer la relation entre les familles et l'école pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative
- Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens sociaux
- Favoriser le soutien par les pairs
- Améliorer l'info des familles

La Convention Territoriale Globale en Charente-Limousine

Le projet famille et parentalité fait partie intégrante du projet social du CSC, et répond donc aux 2 axes définis par la Convention Territoriale Globale :

- L'attractivité sociale et l'inclusion : dynamique bénévole, participation à des projets collectifs, accueil des nouvelles populations, l'accès au numérique, activités relevant du lien social, de la mixité
- Offres de services : pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse (cette offre de services peut aussi être un levier de l'attractivité ...)

Le CSC en tant qu'animateur de la Vie Sociale du territoire a défini dans son projet 2020/23 les orientations suivantes :

- > L'Accueil des nouveaux habitants
- > Le Renforcement des solidarités de proximités et intergénérationnelles
- > L'Appui à la définition d'un projet de parentalité partagé
- > Le Développement de la participation des habitants et du bénévolat

Afin de répondre à ces axes, ce document propose ainsi de développer le « projet famille et parentalité » en :

- 1/ Listant les dispositifs portés par le CSC, et les dispositifs portés par d'autres partenaires en terme de famille et parentalité
- 2/ Définissant les concepts d'accompagnement à la parentalité et déclinant les objectifs fondamentaux de nos actions
- 4/ Élaborant une démarche avec précision des moyens humains et de la méthodologie de projet
- 5/ Proposant des fiches-actions portées par le CSC et des actions maintenues ou à développer

DISPOSITIFS EXISTANTS ENTRANT DANS LE CHAMPS DE LA PARENTALITE

Au CSC

Sont reconnus par des soutiens financiers au CSC, les dispositifs

- REAAP
- CLAS
- LAEP
- Animation collective famille
- Vacances ouvertes

Mais... l'accueil des familles et le soutien à la parentalité sont des objectifs qui apparaissent aussi dans les projets de :

- l'ALSH (Centre de loisirs et accueil périscolaire)
- du MULTI-ACCUEIL (Halte-garderie)
- du RAM
- des événements associatifs (animation collective)

Chez nos partenaires

Quels autres dispositifs pour les familles hors CSC?

- PMI (Conseil Départemental)
- Conseils d'écoles (Éducation Nationale)
- Conseil de vie citoyenne (Collège)
- Réseau parentalité de Charente Limousine (CDC)

QUELQUES DEFINITIONS POUR SE REPERER ET OBJECTIFS FONDAMENTAUX

La parentalité

Le mot « parentalité » apparaît dans les années 70 en réponse à plusieurs transformations profondes de la famille.

1. Tout d'abord, la place de l'enfant au sein des familles a changé.

Nous pouvons constater que la dynamique familiale contemporaine connaît à la fois une fragilisation des liens de conjugalité, les couples se séparent davantage ; et un resserrement des liens de filiation, les liens de l'enfant avec ses parents tendent à être préservés au-delà des séparations conjugales.

2. Ensuite les formes familiales se sont diversifiées.

Du fait de la diversité des formes familiales : monoparentalité, séparation, recomposition familiale, homoparentalité, les parents biologiques n'assument plus nécessairement toutes les fonctions parentales : éducatives, sociales. Elles sont parfois réparties entre différents adultes proches de l'enfant : parents, beaux-parents, grands-parents...

L'Education, la co-éducation.

La socialisation, l'éducation des enfants n'est pas de l'unique responsabilité des parents. Les parents partagent une partie de leur rôle avec des tiers professionnels ou autres.

Soutien, accompagnement, posture de l'accompagnant

Le terme « soutien » n'est pas toujours approprié.

Accompagner signifie « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui ». On comprend dès lors qu'il s'agit de faire un bout de chemin ensemble : la relation avec les parents doit s'inscrire dans un partenariat qui s'appuie sur les ressources des parents qui elles-mêmes vont servir de leviers à l'action.

On se doit de respecter les individus, la diversité des codes culturels, le contexte d'une famille, ce qui implique pour le professionnel ou l'accompagnant d'être capable de **se décentrer de ses propres représentations**, elles-mêmes guidées par son propre système de référence familial, sa propre histoire.

Des objectifs fondamentaux

Les objectifs fondamentaux du projet à poursuivre à travers toute action pour la famille et les parents sont de :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales
- Permettre une coordination renforcée des actions mises en place au sein de tous les services du CSC en direction des familles
- Faciliter l'articulation des actions du CSC avec celles menées dans le cadre d'un projet de territoire avec les partenaires.

Démarche, organisation et méthode

Démarche intégrée au projet social

- Une commission de travail est mise en place; celle-ci regroupe des salariés, des administrateurs et des parents
- Une enquête (diffusée à l'occasion du renouvellement du projet social) a été réalisée et diffusée auprès de parents utilisateurs du CSC
- Des parents ont participé aux « tables rondes territoriales » en 2019
- Des entretiens avec certains parents ont eu lieu dans les différents services
- Les fiches d'adhésion remplies par les familles vont être réactualisées pour avoir un maximum d'informations
- Une communication sur l'ensemble du projet et à destination de toutes les familles du confolentais
- Des fiches méthodologiques, une fiche par action

Les moyens humains

- Un pilotage : mené par la directrice en collaboration étroite avec les différents responsables des services petite enfance/enfance-jeunesse/animation vie sociale et familiale
- Un travail d'équipe par service : la cohérence de l'équipe dans sa pratique est essentielle. Elle doit s'entretenir par la mise en place de temps de concertation

réguliers sur les actions « famille et parentalité ». Les réunions de responsables coordinateurs permettent la liaison inter-secteurs

- D'autres temps sont mis en place par la coordinatrice AVSF pour aborder la préparation d' « actions collectives » avec les responsables-coordinateurs et/ou les équipes

ORGANISATION RH DES ACTIONS FAMILLE/PARENTALITE PAR SERVICE		
RESPONSABLES DE L'ACTION		
Responsable PETITE ENFANCE Aude CAMPAIN (EJE)	Responsable ENFANCE-JEUNESSE Dominique TRICHARD (DESJEPS)	Responsable ANIMATION VIE SOCIALE ET FAMILIALE Joëlle BERTHEBAUD (DEJEPS)

Les locaux

Le Fablab (tiers-lieu) peut être approprié pour les ateliers parents-enfants, conférence sur le numérique, etc.

La Maison de la petite enfance, le Centre de loisirs, la salle Picasso sont autant de locaux à s'approprier selon les actions envisagées.

Autres lieux extérieurs au CSC qui sont à sa disposition selon nos actions : médiathèque, Ferme St-Michel, décentralisation d'actions dans les communes du confolentais

Les partenaires

- Education Nationale : Inspection Académique, écoles, collège, lycée
- Association de parents d'élèves
- Collectif Education partagée

Notre méthodologie de projet

- Prise en compte des demandes et besoins

La demande, c'est faire connaître à l'autre son besoin. Spontanée ou facilitée, la demande doit être étudiée avec soin afin de préciser le besoin.

Dans la pratique, il n'est pas rare que certains besoins ne fassent pas l'objet d'une demande.

Parfois, certaines demandes sont prises en charge mais ne correspondent pas à un réel besoin... L'idéal est donc d'essayer de faire se rencontrer le besoin, la demande et la réponse !

La réponse au besoin est le fondement d'un projet.

FICHES ACTIONS 2020/23

Les fiches sont rédigées annuellement afin d'analyser, développer la palette des actions développées au titre de l'accompagnement aux familles et à la parentalité au sein du CSC.

Chacune de ces fiches se décline en fonction des items suivants :

- Quels sont les objectifs ?
- Le contenu et le déroulement de l'action
- L'encadrement de l'action
- Conditions de réalisation
- Évaluation (Indicateurs quantitatifs et qualitatifs)

SYNTHESE DES ACTIONS 2019/2020 au sein du CSC

PROJET FAMILLE/PARENTALITE	
Responsable PETITE ENFANCE	Responsable ENFANCE-JEUNESSE
Aude CAMPAIN (EJE)	Dominique TRICHARD (DESJEPS)
Animatrices PE	Animatrices ALSH
ACTION 1 : Roule-bambin (LAEP itinérant)	ACTION 4 : Accompagnement à la scolarité (CLAS)
ACTION 2 : RAM	ACTION 5 : Accueil des familles en Péri-scolaire
ACTION 3 : Multi-accueil	ACTION 6 : Accueil des familles au centre de loisirs
Responsable ANIMATION VIE SOCIALE ET FAMILIALE en lien avec Petite enfance et Jeunesse	
Joëlle BERTHEBAUD (DEJEPS)	
ACTION 7 : La Parent'aise	
ACTION 8 : Sorties Loisirs (WE neige...)	
ACTION 9 : « Intergener'actions » (actions intergénérationnelles)	
ACTION 10 : Manifestations locales et familiales (Festival des enfants, Carnaval, Halloween, Noël solidaire...)	

ACTION 1 : ROULE BAMBIN (LAEP itinérant)
Service : Petite enfance
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des moments privilégiés de relation entre l'enfant et son parent - Permettre de nouveaux modes de relation à partir d'activités partagées - Valoriser les rôles et les compétences des parents - Favoriser l'intégration des parents dans un projet concernant l'éducation de ses enfants - Offrir un lieu de rencontre, d'échanges pour les parents de jeunes enfants - Favoriser l'enrichissement réciproque entre parents, enfants, professionnelles de la petite enfance - Rompre l'isolement des familles - Repérer des situations familiales difficiles
Contenu
<p>Les enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial participent à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. L'accueil de l'enfant se fait en présence d'au moins un de ses parents, responsable de lui pendant toute la durée de la séance. Les professionnelles sont formées à l'écoute et apportent un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.</p> <p>ROULE BAMBINS : tous les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires) en itinérance dans les communes de Ansac sur Vienne, Alloue, Lessac et Manot (soit environ une fois par mois dans chaque commune). Les animatrices apportent du mobilier, des jeux, jouets et du matériel pour faire des activités manuelles et l'activité du jour. Elles accueillent le parent et son enfant, discute, propose de faire l'activité prévue ce jour ou de jouer.</p> <p>Les propositions d'activités servent de support de dialogue entre parents, entre parents-enfants et entre le parent et le professionnel.</p> <p>Un thé ou un café est proposé au parent après l'activité, cela permet de passer un moment convivial et cela est plus propice aux échanges entre le parent et la professionnelle.</p> <p>Au fil des séances, un lien se crée entre la famille et la professionnelle, et c'est plus facile d'aborder des sujets qui peuvent être sensible pour la famille. Les sujets de discussion sont variables, cela n'est pas toujours autour de l'enfant (séparation, problème de violence...)</p> <p>Développement d'un prêt de jeux, de livres au cours de l'année 2020 (partenariat médiathèque de Confolens)</p>
Encadrement
CAMPAIN Aude (EJE) et FRUGIER Christine (Animatrice PE)
Conditions
<p>Les professionnelles proposent des thèmes d'activité différents chaque mois/chaque séance avec support de communication (flyer)</p> <p>Les lieux d'animations (écoles maternelle et gymnase) sont mis à disposition par les mairies.</p> <p>Les animatrices proposent aux familles de participer aux projets collectifs du CSC : Fête de Noël, Carnaval...</p> <p>Les professionnelles orientent les parents vers d'autres services quand une situation familiale est difficile (MDS, PMI, etc.)</p>
Évaluation
<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre annuel de familles ayant fréquenté l'action et d'autres actions du CSC (collectives, autre activités, autre service) - Nombre de familles orientées vers partenaires <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition/situation des familles - Retour des familles - Retours des partenaires

ACTION 2 : RAM Confolens + Champagne-Mouton
Service : Petite enfance
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des moments privilégiés de relation entre les parents et assistantes maternelles - Permettre de nouveaux modes de relation à partir d'activités partagées - Valoriser les rôles et les compétences des assistantes maternelles et des parents - Favoriser l'intégration des parents et des assistantes maternelles dans les projets collectifs
Contenu
<p>Maison des P'tites Cagouilles à Confolens : Les mardis et jeudi matin de 09h à 12h Baby-time à Champagne-Mouton : Les mardi matin (sauf le dernier de chaque mois) de 9h à 12h</p> <p>Le mardi après midi (16h-18h) et le jeudi après midi (14h-16h), l'EJE tient une permanence administrative (physique et téléphonique), pour recevoir les assistantes maternelles et les parents pour des questions diverses.</p> <p>Accueil des parents sur des temps forts : Noël, spectacles, sorties, etc.</p> <p>Via les assistantes maternelles, l'animatrice peut répondre à des questions que les parents posent aux AM et leur donner des pistes de réponse.</p> <p>L'animatrice entretient un lien avec les familles. Plaquette de présentation avec les photos des animatrices distribuées aux parents à la rentrée de septembre, pour créer un premier contact.</p> <p>Ils peuvent également venir rencontrer les assistantes maternelles sur ce lieu.</p> <p>Certains parents amènent ou viennent chercher leurs enfants directement au relais.</p> <p>L'animatrice profite de ces moments pour créer du lien avec la famille.</p> <p>En 2020 : journée « portes ouvertes » du RAM de Confolens afin d'accueillir de nouveaux parents/Ass.mat et faire découvrir la Maison des P'tites Cagouilles.</p>
Encadrement
<p>Maison des P'tites Cagouilles : CAMPAIN Aude (EJE) et FRUGIER Christine (Animatrice) Baby time : CAMPAIN Aude (EJE) et 1 personnel du CALCCM (animateur)</p>
Conditions
<p>Locaux MPE à Confolens et Salle de l'Amicale à Champagne-Mouton</p> <p>Les animatrices proposent des thèmes d'activité différents chaque mois/chaque séance avec support de communication (flyer)</p>
Évaluation
<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre annuel de parents ayant fréquenté les actions « parents » du RAM - Nombre annuel de parents ayant fréquenté d'autres actions du CSC (collectives, autre activités, autre service) - Nombre de familles orientées vers partenaires <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour des parents - Composition/situation familiale

ACTION 3 : Multi-accueil
Service : Petite enfance
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les rôles et les compétences des parents - Orienter les familles vers la co-éducation - Accompagner la parentalité, répondre aux questionnements des parents sur la petite enfance
Contenu
<p>Le multi-accueil accueille les enfants de façon échelonnée les lundis et vendredi de 08h30 à 18h hors vacances scolaires. L'accueil est maintenu le mois de juillet.</p> <p>En tant que structure de mode garde, une confiance est à installer entre les professionnelles et les familles qui confient leurs jeunes enfants. L'équipe intègre cet aspect dans son projet pédagogique : accueil et référente d'un enfant et sa famille, les transmissions, temps individuels de discussion auprès de chaque parent.</p> <p><u>L'accueil d'un enfant et sa famille :</u></p> <p>la première fois qu'un parent vient au multi accueil, l'équipe se présente, présente les lieux et les autres enfants. Auparavant il a été convenu en équipe, quelle personne va être référent de l'enfant. Cela sécurise autant l'enfant que le parent. La référente est le premier lien qui unit la professionnelle, l'enfant et sa famille. La première fois que la famille vient, la professionnelle discute beaucoup de l'enfant avec son parent (première découverte, habitudes de l'enfant, sommeil, repas ...).</p> <p><u>Le matin :</u> les professionnelles accueillent l'enfant et sa famille. La professionnelle pose des questions au parent, comme le sommeil, le lever, l'heure de prise du biberon. Et demande si tout va bien, s'il y a quelque chose de particulier ou pas.</p> <p><u>Le soir :</u> à l'arrivée des parents, les professionnelles se saisissent du classeur de transmission dans lequel est inscrite toute remarque sur la journée de l'enfant (sieste, repas, changes...). C'est une première approche pour entamer la discussion avec le parent.</p> <p>Les transmissions permettent de discuter avec les familles, de présenter des sujets qui peuvent être parfois compliqués à aborder.</p> <p>Pendant la journée, s'il y a eu des situations qui ont posé questions aux professionnelles, en les expliquant, on peut en parler avec le parent, voir comment cela se passe au domicile et les parents ont plus de facilité à exprimer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.</p> <p>Souvent, les transmissions permettent au parent de se libérer de certains sujets, dont ils n'oseraient pas en parler directement à la professionnelle.</p> <p><u>La Halte-garderie sert aussi de tremplin vers d'autres modes d'accueil collectif.</u></p> <p>En juin (deux séances), une « passerelle vers l'école maternelle » <u>Clairefontaine de Confolens</u> est organisée. Les parents sont invités à accompagner les enfants durant ce temps qui est tout nouveau pour l'enfant : la découverte de l'école.</p> <p>Les professionnelles, les parents et les enfants vont à la rencontre des élèves et de la maitresse des petites sections et partagent un moment.</p> <p>En juillet « <u>une passerelle avec le centre de loisirs maternel</u> » est également organisée. Les enfants qui feront leur rentrée scolaire en septembre vont prendre le goûter avec les enfants du centre de loisirs, accompagné d'une professionnelle.</p> <p>Les parents sont invités à accompagner cette sortie et à venir chercher leur enfant au centre de loisirs.</p> <p>Ces « passerelles » les rassurent sur d'autres modes d'accueil collectif, favorisent leur confiance en d'autres professionnels de l'enfance, les enseignants et les animateurs.</p>
Encadrement
CAMPAIN Aude (EJE), Barbara KUREK (Auxiliaire PE), FRUGIER Christine (Animatrice)
Conditions
Locaux de la Maison des P'tites Cagouilles
Évaluation
<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre annuel de parents ayant fréquenté les actions « parents » du RAM - Nombre annuel de parents ayant fréquenté d'autres actions du CSC (collectives, autre activités, autre service) - Nombre de familles orientées vers partenaires <p>Indicateurs qualitatifs : Retour des parents ; Composition/situation familiale</p>

ACTION 4 : ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

Service(s) : Enfance-Jeunesse

Objectifs

- Concourir à la réussite du projet scolaire de l'enfant en lien avec l'école, et les parents.
- S'adresser aux parents dans le souci de renforcer et d'améliorer les relations familles/école.
- Offrir aux parents un espace d'information, de dialogue et d'écoute visant à leur donner les

outils nécessaires pour mieux suivre eux-mêmes le travail de leurs enfants, les doter d'une meilleure connaissance de l'école, les familiariser avec un vocabulaire et des activités de type scolaire.

- Participer à la cohérence éducative globale de territoire.

Contenu

- Participation de la responsable enfance-jeunesse aux instances de « réussite éducative » des enfants fréquentant le dispositif.
- Mise en place de fiches de liaison avec les enseignants et le maintien des rencontres informelles et régulières avec les enseignants.
- Participation des parents pour faire ou finir les devoirs avec leurs enfants. Sur les cycles du vendredi, proposition d'activités éducatives en invitant les parents à participer sur certaines thématiques.
- Rencontres régulières parents/école/CSC
- Mise en œuvre d'expositions des enfants en fin de périodes scolaires avec invitation des parents et enseignants.

Encadrement

TRICHARD Dominique + équipe périscolaire

Conditions

Respect de la charte des CLAS avec :

« Un axe d'intervention auprès et avec les parents

- les soutenir et les renforcer dans leur rôle
- les aider à reprendre confiance dans leur rôle de parent
- les soutenir dans leur demande d'informations et leur relation à l'école. »

Bonne coordination avec l'établissement scolaire PM Curie, avec le personnel et les élus de la Mairie

Évaluation

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de parents participant à l'aide aux devoirs
- Nombre de parents participant aux activités éducatives
- Nombre de parents participant aux expositions

Indicateurs qualitatifs :

- L'implication des parents et des enseignants
- La qualité des échanges avec les parents

ACTION 5 : ACCUEIL DES FAMILLES EN PERISCOLAIRE

Service(s) : Enfance-Jeunesse

Objectifs

- Écouter et identifier les besoins des familles sur le territoire
- Favoriser l'expression et la communication
- Permettre une meilleure connaissance des familles entre elles
- Accueillir le parent et instaurer une relation de confiance
- Informer les familles et les motiver à participer aux animations organisées sur le territoire
- Favoriser la mobilisation et les initiatives parentales
- Aller vers des formes de coopération éducative, de coéducation, sans confusion des rôles, des fonctions et des compétences de chacun.
- Mobiliser les parents et grands parents à travers les actions intergénérationnelles

Contenu

L'accueil périscolaire permet d'accueillir avant et après l'école les enfants dont les parents travaillent.

L'accueil a lieu de 7H30 à 9H et de 16H30 à 18H30. Le temps du soir permet un accueil privilégié des parents.

Mise en place d'un espace d'informations et d'échanges qui permet l'expression. Les parents sont accueillis dans la salle d'art plastique afin de signaler qu'ils viennent chercher leur enfant, l'animatrice se tient à leur disposition afin d'échanger positivement sur la journée. Une présentation succincte des activités réalisées peut permettre d'entamer la conversation. Les parents peuvent se poser ne serait-ce que quelques minutes afin d'échanger de manière conviviale.

En amont dans l'entrée de l'école, installation d'un espace dédié qui permette l'échange d'informations ou d'idées de manière ludique et conviviale, « un mur d'expression » à développer

Encadrement

TRICHARD Dominique + l'équipe d'animation périscolaire

Conditions

L'animatrice doit rester sur une écoute active et une meilleure connaissance des parents. Elle doit pouvoir l'informer ou le diriger sur des services appropriés suivant leur besoin ou leur questionnement. Les parents sont sollicités suivant leurs envies ou leurs compétences à participer à des projets à travers nos actions collectives

Évaluation

Indicateurs quantitatifs :

- Le nombre de parents prenant le temps de s'arrêter
- La participation des parents

Indicateurs qualitatifs :

- La diversité et la qualité des échanges
- La participation et l'implication des parents

ACTION 6 : ACCUEIL DES FAMILLES AU CENTRE DE LOISIRS

Service(s) : Enfance/ Jeunesse

Objectifs

- Participer à la coéducation des enfants et des jeunes du territoire
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Impliquer les parents dans le projet éducatif et dans le fonctionnement du service et de l'association
- Être à l'écoute de problématiques parentales

Contenu

- Animation d'un espace « accueil coin des parents » bien identifié avec une animatrice disponible pour écouter et échanger avec les familles le matin et le soir autour d'un café.
- Organisation d'un temps festif et invitation des familles pour marquer la fin d'une période. Les parents sont invités chaque fin de période, dernier mercredi avant des petites vacances scolaires, ou dernier jour de vacances scolaires pour un « moment fort » : Goûter, spectacle, exposition animés par les enfants etc.
- Participation de parents sur des temps d'animation en proposant aux parents disponibles de participer aux sorties, aux activités. S'ils ont un savoir-faire particulier, proposer leur participation. 2 à 3 (fleurs et graines)
- Beaucoup de lien sur d'autres activités (des familles ont participé au séjour neige) échange de savoirs faire d'un papa (jardin)
- Les enfants ont participé au Tribulab en parlent aux parents
- Développement d'un prêt de livres

Encadrement

TRICHARD Dominique + Equipe Centre de Loisirs

Conditions

L'équipe doit rester sur une écoute active et une meilleure connaissance des parents. Elle doit pouvoir l'informer ou le diriger sur des services appropriés suivant leur besoin ou leur questionnement. Les parents sont sollicités suivant leurs envies ou leurs compétences à participer à des projets à travers nos actions collectives.

Évaluation

Quantitative :

- Nombre de parents participant au « coin parents »
- Nombre de parents fréquentant d'autres actions
- Nombre de projets émanant des parents

Qualitative :

- Composition familiale
- Retours des parents/satisfaction
- Orientation vers partenaires

ACTION 7 : « LA PARENT'AISE »

Service(s) : Animation AVSF ; Enfance/Jeunesse

Objectifs

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales
- Faciliter l'articulation des actions du CSC avec celles menées dans le cadre d'un projet de territoire avec les partenaires

Contenu

Plus que le lieu ce qui est important c'est « le concept » et les actions qui en découlent ; les actions doivent être adaptables, souples, en fonction des besoins et ressentis des parents, ceux que l'on touche via les services.

Expérimentation 2020 :

Organisation d'un programme sur une semaine à chaque période de vacances avec 3 modalités d'accueil :

- Ateliers ou sorties parents/enfants
- Soirées-rencontres entre parents avec un accueil proposé par le CSC pour les enfants : « soirée pyjama »
- Ateliers pour les parents seuls (type « café parents » mais avec une activité en lien avec la parentalité) : « je fabrique des produits de change au naturel »

À développer

- plateforme / application numérique) où retrouver toutes les infos « familles », et gérée par des parents
- Un relais baby-sitting : mettre en relation jeunes et seniors / parents
- Une Boîte à outils avec émission radio : temps de partage d'expériences et d'échange entre parents
- Ateliers les WE et/ou mise à disposition d'un lieu pour parents isolés
- Roule-bambins avec un accueil « sans parents » le temps d'une pause parentale dans diverses communes
- Développer un réseau de pilotage local du projet famille en partenariat avec associations parents d'élèves, œuvres caritatives (Croix rouge, Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur) et MDS et voire Éducation Nationale.

Encadrement

Équipe Petite enfance / enfance-jeunesse selon la programmation

Conditions

L'équipe doit rester sur une écoute active et une meilleure connaissance des parents. Elle doit pouvoir l'informer ou le diriger sur des services appropriés suivant leur besoin ou leur questionnement. Les parents sont sollicités suivant leurs envies ou leurs compétences à participer à des projets à travers nos actions collectives.

Évaluation

Quantitative :

- Nombre de parents participants/nombre d'enfants
- Nombre de projets/idées émanant des parents pour enrichir les programmations

Qualitative :

- Composition familiale
- Retours des parents/satisfaction
- Orientation vers partenaires

ACTION 8 : SORTIES LOISIRS EN FAMILLE

Service(s) : Animation AVSF

Objectifs

- Organiser des actions et activités collectives parents-enfants afin de maintenir ou de consolider les liens familiaux, parentaux et/ou intergénérationnels
- Rendre accessible les loisirs, les vacances et autres activités culturelles aux familles en situation de difficulté et de précarité.
- Faire participer les membres de la commission famille, et les habitants à l'élaboration d'un programme de sorties annuelles

Contenu

- Proposition d'un calendrier de sorties diversifiées (WE montagne, spectacle, visite de musées, de châteaux, parcs d'attraction etc...)
- WE à la neige une fois par an, autres sorties en fonction des demandes des familles

Encadrement

BERTHEBAUD Joëlle et bénévoles

Conditions

Ces sorties sont destinées aux familles (parents, grands-parents, enfants, etc)
Les enfants sont sous la responsabilité des parents, ou autres personnes dûment habilitées
Tarifs adaptés au plus grand nombre afin de favoriser l'accessibilité à toute la population

Évaluation

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'enfants et d'adultes participant
- Nombre de sorties proposées

Indicateurs qualitatifs :

- La diversité et la qualité des sorties et de l'organisation
- L'évaluation du projet se fait en lien avec les parents, les utilisateurs par le biais de questionnaires ou d'entretiens qui permettront de construire individuellement ou collectivement le bilan
- L'évaluation avec les différents partenaires impliqués

ACTION 9 : « INTERGENER' ACTIONS ! »
Service(s) : Animation AVSF / Petite enfance/ Enfance-Jeunesse
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des animations de territoire favorisant la mixité des générations - Faciliter les échanges, la création de liens entre les enfants et les 3^{ème} et 4^{ème} âges - Participer à l'amélioration de la cohésion sociale, vecteur incontournable du « vivre ensemble » sur un territoire
Contenu
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Une semaine dédiée à un projet thématique la 1^{ère} ou 2^{ème} semaine d'octobre (Semaine Bleue)</u> <p>Des ateliers ont lieu sur le territoire, en différents lieux de rencontre : CSC, EPHAD, Médiathèque...</p> <p>Pratique d'activités communes entre centre de loisirs, Ephad...</p> <p>Un moment commun est organisé (un spectacle, un repas...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Pendant toute l'année : différents temps d'échanges et de pratiques d'activités</u> entre le centre de loisirs, multi-accueil et Ephad du Confolentais
Encadrement
BERTHEBAUD Joëlle, bénévoles, équipes petite enfance et enfance-jeunesse
Conditions
<p>Les enfants peuvent bénéficier d'ateliers dans le cadre des services ALSH et MPE</p> <p>Des séances ponctuelles sont proposées sous forme d'ateliers parents-enfants</p> <p>Les animations peuvent se réaliser en dehors du CSC (médiathèque, école...)</p> <p>Une plaquette d'informations recense toutes les animations prévues sur le projet « semaine bleue »</p>
Évaluation
<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants et d'adultes participant - Nombre d'animations proposées <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversité et la qualité des animations proposées et des intervenants - L'évaluation du projet se fait en lien avec les parents, par le biais de questionnaires ou d'entretiens qui permettront de construire individuellement ou collectivement le bilan - L'évaluation avec les différents partenaires impliqués

ACTION 10 : MANIFESTATIONS LOCALES ET FAMILIALES

Service(s) : Animation AVSF et Petite enfance/ Enfance-Jeunesse

Objectifs

- Développer des animations collectives pour les familles à Confolens
- Impliquer les familles dans des projets collectifs et participatifs, à l'occasion d'événements marquants du territoire : Festival de Confolens, Carnaval, Spectacles Ferme St-Michel, Fête de Noël
- Favoriser l'ouverture culturelle, la solidarité, le partage
- Faire connaître aux familles les ressources de son territoire (partenariat local)
- Faire reconnaître le CSC comme acteur local de l'accueil des familles

Contenu

- Toute l'année, spectacles à la Ferme St-Michel

Une programmation de spectacles à l'année, destinée aux familles et hétérogène selon les âges des enfants. Partenariat association parents d'élèves, écoles, médiathèque

- Manifestations festives (Carnaval et Halloween) en février et en octobre

Avec défilé costumés dans la ville, bals/boom, goûter partagé. Partenariat avec Association parents d'élèves, 3^{ème} âge

- « Festival des enfants » en août

Dans le cadre du Festival Danses et musiques traditionnelles de Confolens
Aménagement d'un espace pour l'accueil des familles à l'intérieur du Festival (halles de Confolens) avec matériel petite enfance, mobilier, et jeux et jouets du CSC.

Animations d'ateliers pour les enfants (Festi'bambin)

Coordination de spectacles interculturels pédagogiques pour les familles (Folk'enfants)

- « Fête de Noël solidaire » en décembre

Hotte solidaire avec appel aux dons pour une association aidant des familles, animations parents-enfants samedi après-midi à la patinoire sous les halles ; partenariat associations locales.

Encadrement

BERTHEBAUD Joëlle et bénévoles/équipes enfance et jeunesse

Conditions

Gratuité pour les enfants et les familles

Une plaquette d'informations qui recense toutes les animations prévues à l'année

Évaluation

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de familles accueillies
- Nombre d'enfants
- Nombre de réunions partenariales

Indicateurs qualitatifs :

- Satisfaction du public
- L'évaluation du projet se fait en lien avec les parents, les bénévoles, les salariés
- L'évaluation avec les différents partenaires impliqués

3. Dossier « Vie associative, accueil des habitants et accompagnement du bénévolat »

Le diagnostic de territoire a montré que le CSC est reconnu comme animateur de réseau, coordinateur d'animation globale et de développement social local. On note également que le vieillissement de la population, caractéristique qui peut apparaître négative, est aussi un atout, une ressource de dynamique associative.

→ Les enjeux

Le CSC en tant qu'animateur de la vie sociale (AVS) du territoire a défini dans son projet 2020/23, les orientations suivantes :

- L'accueil des nouveaux habitants
- Le développement de la participation des habitants et du bénévolat

Il poursuit en ce sens l'un des axes de la Convention Territoriale Globale (CTG), à savoir :

- L'attractivité sociale et l'inclusion : dynamique bénévole, participation à des projets collectifs, accueil des nouvelles populations, l'accès au numérique, activités relevant du lien social, de la mixité

Rappelons dans un premier temps que la spécificité des centres sociaux et pour laquelle la CAF agréée une structure AVS, est la mise en œuvre d'une « fonction accueil ».

→ La « Fonction accueil » en Centre Social

Une fonction : des spécificités/Un ou des référent(s)

La fonction accueil participe pleinement à la mission de pilotage du centre social au travers notamment de la veille sociale exercée, de la capitalisation et de la transmission d'information à la direction.

La spécificité de la fonction ACCUEIL dans un centre social est de mettre en œuvre, au-delà de l'accueil dit de « droit commun » que l'on retrouve dans toute organisation, un accueil dit « social généraliste ».

- L'accueil dit de « droit commun » a pour objet de fournir des renseignements de premier niveau sur les activités globales de la structure
- L'accueil dit « social généraliste » a pour objet de répondre à toute demande de nature sociale qui nécessite un diagnostic et donne lieu à une orientation immédiate vers un partenaire interne ou externe.

Une fonction : deux champs de responsabilités possibles

Le champ de responsabilités pour chacune des missions est fixé en fonction du projet social et de la stratégie de développement de la structure.

Au CSC la fonction « accueil » est assurée par :

→ la secrétaire d'accueil : accueil de droit commun, primo-informatif

→ la coordinatrice « animation vie sociale et familiale » : accueil social, approfondi

→ La Vie associative : la gouvernance aux mains des habitants

Dans les centres sociaux, le projet associatif est mené par et pour des habitants.

Le CSC a la gestion de services, mais il est avant tout une structure associative. Son projet, ses orientations, ses décisions émanent de la parole des habitants d'un territoire donné. En cela, la réflexion sur la gouvernance de l'association fait l'objet de réflexion, d'adaptation en fonction des besoins et demandes des habitants, des politiques publiques territoriales, de l'évolution de la société.

Les projets collectifs impliquant les habitants du territoire, les initiatives des bénévoles

Le CSC repose sur une dynamique de mobilisation des habitants, et il conçoit son projet, construit et partagé avec les bénévoles, avec des partenaires à travers l'organisation de projets d'animation de territoire pour tous les publics. Le comité de projets du CSC, permet d'instaurer des animations collectives au gré des demandes et des envies des habitants.

La démarche, intégrée au projet social, s'appuie sur :

- Le conseil d'association et le comité de projet
- Une enquête (diffusée à l'occasion du renouvellement du projet social) a été réalisée et diffusée auprès des habitants, des bénévoles
- Des entretiens avec les bénévoles ont eu lieu à différentes occasions
- Les fiches d'adhésion remplies par les adhérents sont réactualisées pour avoir un maximum d'informations
- Une communication sur l'ensemble du projet et à destination de tous les confoletais a été améliorée
- Des fiches méthodologiques, une fiche par action

Les moyens humains

- Un pilotage : mené par la directrice en collaboration étroite avec les administrateurs du comité de projet et du conseil d'administration.
- Un travail d'équipe avec les référentes de la fonction accueil : la coordinatrice animation vie sociale et familiale et la secrétaire d'accueil
- D'autres temps sont mis en place par la coordinatrice AVSF pour préparer des « actions collectives » avec les bénévoles, les adhérents, les habitants

Dispositifs existants entrant dans le champ de l'accueil, de l'accompagnement des bénévoles, participation des habitants

- Projet d'actions culturelles
- MSA : soutien à l'animation globale
- ANCV (aide aux séjours seniors)
- Appel à projets : Département, CNDS, DRAC, Région ...selon partenaires engagés dans le même projet

Les locaux

- Le TribuLAB, ce « tiers-lieu » est approprié pour développer cet axe « vie associative, projets collectifs d’habitants et bénévolat » avec l’appui du numérique.
- Les salles du CSC bâtiment d’Assit sont autant de locaux à s’approprier selon les actions envisagées.
- Autres lieux extérieurs au CSC qui sont à sa disposition selon les actions : Ferme St-Michel, gymnase, salle du moulin, médiathèque, décentralisation d’actions dans les communes du confolentais ...

Les partenaires

Le réseau associatif confolentais est important avec mise en relation des divers bénévoles selon les projets communs.

Méthodologie de projet : la prise en compte des demandes et besoins

La demande, c’est faire connaître à l’autre son besoin. Spontanée ou facilitée, la demande doit être étudiée avec soin afin de préciser le besoin.

Dans la pratique, il n’est pas rare que certains besoins ne fassent pas l’objet d’une demande.

Parfois, certaines demandes sont prises en charge mais ne correspondent pas à un réel besoin... L’idéal est donc d’essayer de faire se rencontrer le besoin, la demande et la réponse !

La réponse au besoin est le fondement d’un projet.

FICHES ACTIONS 2020/23

Les fiches sont rédigées annuellement afin d’analyser, développer la palette des actions développées au titre de l’accompagnement à la vie associative, au bénévolat, à la participation des habitants, au sein du CSC.

	FICHES OPERATIONNELLES	EXEMPLES D' ACTIONS
1	ACCUEIL DES HABITANTS (fonction accueil)	Accueil physique et Accompagnement social
2	ACTIVITES DE LIEN SOCIAL	Relationnel clubs, ateliers, adhérents
3	ACTIVITES SENIORS	Dynamic sorties Séjour Senior
4	ACCOMPAGNEMENT DES BENEVOLES DANS L'ORGANISATION DE PROJETS COLLECTIFS	Réveillon panier et stages trad Séjour intergénérationnel neige Organisation de sorties collectives (musée d'Orsay pour le club peinture...) Tournois et rencontres sportives (badminton, marche nordique...) Anniversaire du CSC
5	ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS DES MANIFESTATIONS LOCALES	Spectacles Ferme St-Michel Participation de bénévoles : Téléthon, Salon du livre, Fête de la musique, Raid du confolentais, Festival de Confolens...
6	APPUI AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	Veille sur la gouvernance Communication associative
7	VALORISATION DU BENEVOLAT	Livret d'accueil du bénévole formation des bénévoles livret « parcours compétences » Répertoire interne et bourses échanges de compétences
8	TribuLAB	Accès au numérique, projets bénévoles collectifs, soutien à l'initiative bénévole projets collaboratifs en réseau

FICHE 1 : ACCUEIL DES HABITANTS (FONCTION ACCUEIL)
Services : AVS/Accueil
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Mission 1 : Accueillir le public et les partenaires - Mission 2 : Favoriser la convivialité de l'accueil et l'investissement des publics dans le fonctionnement du centre social - Mission 3 : Participer à la gestion des relations partenariales - Mission 4 : Contribuer activement au recueil, à l'analyse et à la communication des données et des informations identifiées, sur les demandes existantes, émergentes et leurs évolutions
Contenu
<p>Le(s) référent(s) ACCUEIL a pour mission générale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter, informer, orienter les publics au travers de la mise en œuvre d'un accueil « social généraliste » ou « approfondi », capitaliser l'information, renforcer les liens, enrichir les relations avec les habitants, les bénévoles, les partenaires. <p>Le(s) référent(s) ACCUEIL, par son action, contribue à créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions favorables permettant une écoute active - La construction du lien avec les usagers pour les accompagner à passer d'une logique de « consommateur » à une logique « d'adhérent », de « bénévole » - La fluidité des relations avec le public et les partenaires <p>Ses tâches sont :</p> <p>Effectuer les tâches administratives : une base de données actualisée des adhérents, des accueillis, des participants à une activité</p> <p>Participer activement aux réunions d'équipe du Centre social pour bénéficier et partager les informations</p> <p>Mettre à disposition des publics de l'information, des journaux...</p> <p>Organiser un espace particulier et chaleureux d'accueil et l'alimenter (décoration, jeux, magazines...)</p> <p>Créer les conditions d'attente agréable (offrir un café...)</p> <p>Favoriser la participation des usagers à l'animation du centre social (en sollicitant notamment les talents, ressources et envies identifiés)</p> <p>Mettre à jour les annonces d'événements affichés</p> <p>Mettre en place des partenariats dans son secteur d'intervention : identifie les partenaires, prend contact, propose des partenariats à valider, formalise et met en œuvre les conventions, fait vivre les partenariats.</p> <p>Représenter, dans son secteur d'intervention, la structure dans les rencontres partenariales</p> <p>Rencontrer les partenaires (actuels ou futurs) : présenter sa structure, son offre de service</p> <p>Assurer le suivi des statistiques</p> <p>Échanger régulièrement avec l'ensemble de l'équipe</p>
Encadrement
BERTHEBAUD Joëlle / THROMAS Nathalie
Conditions
<p>VALEURS PROFESSIONNELLES QUI ETAYENT L'ACTION D'UN REFERENT ACCUEIL</p> <p>Représentant de son institution, Disponibilité, Respect, Considération, Efficacité, Efficience</p> <p>LA POSTURE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence à l'autre / disponibilité • Distance juste / distanciation • Garant du cadre institutionnel • Accompagnateur des publics <p>COMPETENCES SAVOIRS</p>

<p>Connaissance du territoire, connaissance de l'interculturalité</p> <p>COMPETENCES TECHNIQUES</p> <p>Bureautique usuelle, Élaboration et suivi de statistiques, Méthodologie d'écoute active, Méthodologie de diagnostic social, Compétences spécifiques à l'accueil « social approfondi »</p> <p>Travail en réseau</p> <p>COMPETENCES COMPORTEMENTALES</p> <p>Sens de l'organisation, Gestion de la diversité et de la complexité, Travail en équipe, Capacité de distanciation et de cadrage des demandes, Vigilance, Ouverture d'esprit.</p>
Évaluation
<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre personnes accueillies - Nombre de personnes orientées en interne/externe - Nombre de personnes accompagnées <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retours de satisfaction du public sur l'accueil

FICHE 2 : ACTIVITES DE LIENS SOCIAL
Services : AVS/Accueil
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le CSC comme accompagnateur d'initiatives d'activités de loisirs et de lien social - Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de leur activité, de l'idée à la réalisation - Suivre chaque activité (bilan quantitatif et qualitatif) avec un référent de l'activité - Organiser des réunions d'information, conviviales - Être à l'écoute des idées ou souhait d'activités des adhérents
Contenu
Proposition d'une quinzaine de clubs et ateliers : yoga, badminton, peinture, danse trad, conversation franco-britannique, cours FLE, etc.
Encadrement
BERTHEBAUD Joëlle / THROMAS Nathalie
Conditions
<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains <p>Encadrements des activités : intervenants extérieurs, ou bénévoles</p> <p>Organisation, Accompagnement et suivi par référents d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens matériels <p>Selon activités, mises à disposition de locaux par les collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens financiers
Autofinancements
Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants sur les activités - Longévité de l'activité - Développement de l'activité (association, projet)

FICHE 3 : ACTIVITES POUR LES SENIORS

Services : AVS/Accueil

Objectifs

- Enclencher une programmation d'activités régulières
- Impliquer les participants dans une dynamique de projet, et organisateurs de leur projet
- Identifier le CSC comme pilote de projets participatifs à destination du public senior
- Rompre l'isolement des personnes, favoriser le lien social, prévenir les risques sanitaires (déprime...)

Contenu

Dynamic'Sorties : programmation collaborative d'activités avec implication des participants dans l'organisation

Séjour Senior : une fois par an, séjour choisi par le groupe

Encadrement

BERTHEBAUD Joëlle / THROMAS Nathalie

Conditions

- Moyens humains

Encadrements des activités : intervenants extérieurs, ou bénévoles

Organisation, Accompagnement et suivi par référents d'accueil

- Moyens matériels

Selon activités, mises à disposition de transport

- Moyens financiers

Autofinancements, MSA, ANCV

Évaluation

- Nombre de participants sur l'organisation des activités
- Nombre de participants sur les activités
- Satisfaction des participants

FICHE 4 : ACCOMPAGNEMENT DES BENEVOLES DANS L'ORGANISATION DE PROJETS COLLECTIFS	
Services : AVS/COMITE DE PROJETS	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les bénévoles dans une dynamique de projet collectif - Encourager les initiatives émanant du comité de projet - Mobiliser les habitants et acteurs du territoire: élus, partenaires éducatifs et associatifs, habitants du confolentais. - Identifier le CSC comme pilote de projets associatifs 	
Contenu	
Réveillon panier et stages Trad Séjour tout public à la neige Sorties émanant d'un groupe d'adhérents (peinture,) Organisation de sorties collectives émanant des adhérents d'activités (musée d'Orsay pour le club peinture, laser-game pour le club jeux de société ...) Tournois et rencontres sportives (badminton, marche nordique...) Anniversaire du CSC...	
Encadrement	
BERTHEBAUD Joëlle / THROMAS Nathalie	
Conditions	
<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains Organisation, Accompagnement et suivi par référent bénévole avec appui référents d'accueil salariés <ul style="list-style-type: none"> - Moyens matériels Selon activités, mises à disposition de transport <ul style="list-style-type: none"> - Moyens financiers Autofinancements, éventuels appels à projets	
Évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénévoles impliqués sur l'organisation des activités - Nombre d'actions collectives accompagnées - Satisfaction des participants 	

FICHE 5 : ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS DES MANIFESTATIONS LOCALES
Services : AVS/COMITE DE PROJETS
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> – Enclencher une dynamique de mobilisation des habitants, à travers des manifestations locales – Rassembler des bénévoles autour d'actions collectives participatives dont l'intérêt est partagé (culturel, sportif, etc.)
Contenu
Participation de bénévoles à des événements confolentais : Téléthon, Salon du livre, Fête de la musique, Raid du confolentais, Festival de Confolens, patinoire... Participation des bénévoles à la programmation de la Ferme St-Michel : comité de pilotage et spectacles
Encadrement
BERTHEBAUD Joëlle / THROMAS Nathalie
Conditions
<ul style="list-style-type: none"> – Moyens humains Coordinatrice AVS en lien avec bénévoles, comité de projet
<ul style="list-style-type: none"> – Moyens financiers PAC Mairie de Confolens
Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de bénévoles impliqués sur les activités – Nombre de nouveaux bénévoles – Satisfaction des participants

FICHE 6 : APPUI AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF
Services : Direction/Conseil d'association
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> – Veille sur la gouvernance associative – Communication associative
Contenu
Organisation régulière de rencontres des instances (CA, Comités, Assemblées) Suivi, bilans du fonctionnement associatif Intégration des habitants, administrateurs aux instances par les pairs (accompagnement tuteurs) Veille sur la communication associative interne et externe : informations, enquêtes à réaliser par les bénévoles
Encadrement
CA/Direction
Conditions
<ul style="list-style-type: none"> – Moyens humains Directrice en lien avec bénévoles Soutien fédéral
Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de bénévoles impliqués dans les instances – Nombre de nouveaux administrateurs – Nombre de rencontres des instances

FICHE 7 : VALORISATION DU BENEVOLAT
Services : AVS/COMITE DE PROJETS
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à un bénévole de « trouver sa place » au CSC - Considérer les bénévoles comme ressources et acteurs - Développer le travail collaboratif bénévoles-salariés - Redonner du sens à la vie associative du CSC à l'instar de la gestion de services
Contenu
Renouveler le livret d'accueil du bénévole Proposition de formations pour les bénévoles Réaliser un livret « parcours compétences » Réaliser un répertoire interne « bourses échanges de compétences » entre bénévoles et salariés
Encadrement
Coordinatrice AVS/Directrice/Comité de projet
Conditions
<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains
Coordinatrice AVS, Directrice en lien avec bénévoles, comité de projet
Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de livrets attribués - Satisfaction des bénévoles, des salariés

FICHE 8 : LE TRIBULAB
Services : AVS/Comité de projet/Habitants
Objectifs
- Développer le concept de TIERS-LIEU à travers un lieu de fabrication numérique, d'échanges de pratiques, de création collaborative, géré par les citoyens, ouvert à tous, à toute structure, associations...
Contenu
Accès au numérique Projets collectifs Initiative d'habitants Qui peuvent prendre diverses formes : ateliers, formations, accès libre, accès individuel accompagné
Encadrement
BERTHEBAUD Joëlle/ bénévoles/habitants
Conditions
Mise à disposition du tribunal par la mairie de Confolens Réseau partenarial
Évaluation
Indicateurs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre personnes accueillies - Nombre de personnes orientées en interne/externe - Nombre de personnes accompagnées Indicateurs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Retours de satisfaction du public sur l'accueil

VII. ANNEXES

A. GLOSSAIRE

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-trice en ALSH

BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur-trice en ALSH

BPJEPS : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive

CA : Conseil d'Administration

CAE-CUI : Contrat d'accompagnement vers l'emploi- Contrat unique d'insertion

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP PE : Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance

CDA : Contrat départemental d'animation

CDC : Communauté de Communes

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse

CD : Conseil Départemental

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Publics

DEJEPS : Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sportive

DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse Education Populaire et Sportive

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

EAV : Emploi d'Avenir

EJE : Educateur-trice Jeunes Enfants

FCSF : Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

LAEP : Lieu Accueil Enfants Parents

MDS : Maison des Solidarités

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PAC : Projet d'Animation Culturelle

PEDT : Projet Educatif de Territoire

PMI : Protection Maternelle Infantile

PSO : Prestation de service ordinaire

PSU : Prestation de service unique

QF : Quotient familial

RAM : Relais Assistantes Maternelles

TAP : Temps d'Accueil Périscolaire

B. Comptes de résultat années 2016, 2017, 2018, 2019

Merci à toutes celles et tous ceux qui soutiennent le CSC et ont contribué à l'élaboration de ce projet.